

## LE GUIDE PRATIQUE



Tout Corbeil-Essonnes  
**à portée de main**



CORBEIL-ESSONNES



Retrouvez toute l'info et vos démarches sur... [WWW.CORBEIL-ESSONNES.FR](http://WWW.CORBEIL-ESSONNES.FR)

## 4 VOTRE VILLE

- 6\ Présentation de la ville
- 8\ S'informer
- 10\ Emménager à Corbeil-Essonnes
- 12\ Équipements publics
- 16\ Propreté urbaine
- 19\ Transports
- 21\ Lieux de cultes

## 22 DÉMOCRATIE LOCALE

- 24\ Votre conseil municipal
- 26\ Conseil de quartier
- 28\ Communauté d'agglomération Grand-Paris-Sud
- 30\ Conseil départemental de l'Essonne

## 32 DÉMARCHES ADMINISTRATIVES

- 34\ Se déplacer en mairie
- 36\ Formalités administratives
- 46\ Faire une demande de logement

## 48 FAMILLES

- 50\ Petite enfance
- 53\ Vie scolaire
- 58\ Enfance
- 60\ Jeunesse
- 66\ Seniors

## 70 SANTÉ ET SOLIDARITÉ

- 72\ Équipements sociaux et de santé
- 80\ Contrat local de santé
- 83\ Mission handicap
- 84\ Pharmacies de garde et numéros d'urgence
- 86\ Défibrillateurs sur la ville
- 87\ Don du sang

## 88 SÉCURITÉ

- 90\ Contacts en cas d'urgence
- 90\ Police municipale
- 92\ Vidéoprotection
- 94\ Réserve communale de sécurité civile
- 95\ Opération tranquillité vacances
- 96\ Police de sécurité du quotidien
- 97\ Prévention

## 98 DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

- 100\ Une ville attractive
- 104\ Partenaires pour l'insertion et l'emploi

## 106 DÉVELOPPEMENT DURABLE

- 108\ Marianne d'Or
- 109\ Démarche Corbeil-Essonnoise de développement durable

## 112 SORTIR

- 114\ Culture
- 118\ Sport
- 123\ Associations
- 124\ Parcs et jardins

## 130 CONTACTS À RETENIR



Jean-Pierre  
**BECHTER**  
Votre Maire

# Votre guide utile et pratique

Cette nouvelle édition du guide de la ville vous permet de disposer de « Tout Corbeil-Essonnes à portée de main »!

Ainsi, vous pouvez y trouver toutes les informations nécessaires pour effectuer vos démarches administratives :

Accueil au centre administratif de la commune, activités sportives et culturelles, scolarisation de vos enfants, dispositifs d'accompagnement, santé, collecte des déchets...

Pour compléter ce guide pratique, le site internet [www.corbeil-essonnes.fr](http://www.corbeil-essonnes.fr) vous permet où que vous soyez de disposer de l'actualité de notre ville en un clic.

Vous pouvez également vous inscrire à la lettre d'information électronique

et retrouver votre ville sur Facebook, Twitter, Instagram et YouTube de manière à rester toujours connecté.

Corbeil-Essonnes est une ville bercée par l'Essonne et la Seine, riche d'un héritage architectural et industriel exceptionnel que vous pourrez découvrir ou redécouvrir également dans ce guide pratique à consulter et à conserver.

Contenant des éléments utiles à votre quotidien, j'espère que ce nouveau guide de notre ville de Corbeil-Essonnes répondra pleinement à vos attentes.

**Jean-Pierre Bechter**  
Maire de Corbeil-Essonnes  
2<sup>ème</sup> Vice-Président de la Communauté d'Agglomération Grand-Paris-Sud  
Conseiller Départemental de l'Essonne

Directeur de la Publication :  
Jean-Pierre Bechter  
Direction de la Communication :  
Adeline Hébert  
Photographies : Laurent Martin, Henri Perrot, Axelle Delpierre, Audrey Pagenel, Sernavision, Shutterstock  
Conception : agence-neocom.com  
Impression : SIEP - Tirage à 35 000 exemplaires





- 6\ Présentation de la ville
- 8\ S'informer
- 10\ Emménager à Corbeil-Essonnes
- 12\ Équipements publics
- 16\ Propreté urbaine
- 19\ Transports
- 21\ Lieux de cultes

# Votre Ville

PRÉSENTATION DE LA VILLE

# Un passé considérable

Depuis 1951 Corbeil et Essonnes forment une seule et même ville: Corbeil-Essonnes.

À l'époque où Paris s'appelait Lutèce, Essonnes s'appelait Exona. Le vieux Corbeil s'élevait alors sur la rive droite de la Seine et est souvent pillé par les « Northmans » qui remontaient la Seine. Une nouvelle ville est construite au confluent de la Seine et de l'Essonne dans une enceinte qui n'a guère varié jusqu'au XVII<sup>ème</sup> siècle.

En 1120, le Comté de Corbeil entre dans le domaine royal et son château devient celui des Rois de France qui s'y rendent souvent jusqu'à la Renaissance.

Corbeil est une place forte, ses moulins reçoivent une grande partie des grains récoltés dans les fertiles plaines voisines. Les années passent, l'histoire de Corbeil et d'Essonnes s'enrichit, des églises, des monuments sont construits...

## UN HÉRITAGE EXCEPTIONNEL

Quatre sites classés et protégés  
**Monuments Historiques:**

- Église Saint-Etienne
- Cathédrale Saint-Spire
- Porte de l'ancien Cloître Saint-Spire
- Église Saint-Jean

Quatre édifices inscrits au titre  
**des Monuments Historiques:**

- Chaufferie du quartier des Tarterêts
- Halle du marché du Comte Haymon
- Borne Gallo-romaine à fleur de lys n° 21
- Façades et toitures de la tour élévatrice des grands Moulins



Des noms s'attachent à celui de Corbeil et d'Essonnes, comme Abélard qui enseigna la philosophie et est à l'origine de la création de grandes écoles; la reine Ingeburge, femme de Philippe-Auguste, fait construire au XIII<sup>ème</sup> siècle, la chapelle (toujours existante) de la Commanderie Saint Jean en l'Île; Louis IX résida souvent à Corbeil, après la mort de la reine Blanche de Castille; Henri IV qui dut conquérir son royaume, s'empara de Corbeil le 1<sup>er</sup> avril 1590 et fit échec aux armées de la Ligue. Jacques Bourgoïn, enfant de Corbeil, officier distingué sous Louis XIII et Louis XIV, fonda le collège de Corbeil, le 30 janvier 1656. En 1789, des cahiers de doléances sont ouverts et des représentants du peuple assistent à la Fête de la Fédération, le 14 juillet 1790. Bernardin de Saint-Pierre habite Essonnes, Alfred Jarry, lui, Corbeil. Félicien Rops, peintre et illustrateur de renom, vient y passer les 15 dernières années de sa vie.

Dès le XVIII<sup>ème</sup> siècle, nos deux cités se tournent résolument vers les industries nouvelles: Oberkampf installe des filatures; Louis Robert y met au point sa machine à papier en continu; Aymé Stanislas Darblay, propriétaire des Grands Moulins de Corbeil, crée à Essonnes, les papeteries du même nom; Louis Simon Créte fonde une imprimerie (aujourd'hui Hélio-Corbeil); Paul Decauville allie son nom à celui du chemin de fer naissant, Paul Doittau à celui de la féculerie qui devient une usine de produits chimiques.

# Corbeil-Essonnes, une identité de ville forte et moderne au cœur de l'Essonne

Bercée par l'Essonne et la Seine, Corbeil-Essonnes est riche d'un héritage architectural exceptionnel. Elle possède plusieurs édifices classés ou inscrits aux Monuments Historiques dont le cloître de la Cathédrale Saint-Spire, la chaufferie des Tarterêts, les Grands Moulins et la Commanderie Saint-Jean.



Dans la continuité de son passé de ville papetière et industrielle, Corbeil-Essonnes garde une activité économique très dynamique. La ville accueille de grandes entreprises telles qu'XFAB, Génopole, Safran, les Grands Moulins, l'imprimerie Hélio qui participent à son rayonnement. La municipalité a également développé des centres commerciaux dans chaque quartier et un centre commercial d'envergure régionale, facilitant l'accès des habitants au commerce de proximité.

De plus, un port céréalier permet de développer de nouveaux modes de transport des marchandises à travers l'Europe. Une démarche de développement durable dans la continuité de la création des nombreux parcs et squares et la protection des espaces naturels pour une surface totale de 80 hectares d'espaces verts situés au cœur de la ville.

Notre ville est tournée vers l'avenir avec pour priorité l'éducation. Riche de la diversité de ses cultures, Corbeil-Essonnes est une ville solidaire où les plus fragiles sont accompagnés au quotidien. Corbeil-Essonnes est également une ville pilote en matière de santé. Le contrat local de santé permet à la ville de coordonner une offre de soins diversifiée sur le territoire.

**Corbeil-Essonnes est résolument une ville historique, moderne, dynamique et tournée vers l'avenir !**

### REPÈRES

- > Région: **Île de France**
- > Département: **Essonne**
- > Nombre d'habitants: **> 52000**
- > Code postal: **91 100**
- > Superficie de la commune: **11 km<sup>2</sup>**
- > Superficie des espaces verts: **80 ha**
- > Altitude: **38 m**

### SITUATION GÉOGRAPHIQUE

#### Accès par autoroute

- > À **33 km** de Paris par l'autoroute A6
- > À **30 km** de Versailles par la Francilienne (N104)
- > À **29 km** de Fontainebleau par la RN7
- > À **17 km** de Melun par la RN6

#### Accès train

- > Gare de Corbeil-Essonnes (RER ligne D) à **45 min** de la gare de Lyon
- > Gare d'Essonnes-Robinson (RER ligne D) à **50 min** de gare de Lyon
- > Gare Moulin Galant (RER ligne D) à **56 min** de gare de Lyon

#### Par avion

- > Aéroport d'Orly à **15 km** par la RN7

**OFFICE DE TOURISME**  
11 PLACE  
DU COMTE HAYMON  
01 64 96 23 97

S'INFORMER

# Le Bien Vivre à Corbeil-Essonnes

La ville de Corbeil-Essonnes propose de nombreux supports pour informer les habitants de l'actualité locale. Corbeil-Essonnes est à portée de main et de clic!

Chaque mois, vous pouvez retrouver votre magazine d'informations de la ville. Vous y découvrez des rubriques qui vous rassemblent : sécurité, développement durable, éducation, développement économique, emploi et insertion, aménagement urbain, évènements et sorties culturelles, sports, vie associative, informations pratiques, agenda. Votre journal Bien Vivre à Corbeil-Essonnes est distribué chez vous, directement dans votre boîte aux lettres, au début de chaque mois. Il est également consultable en ligne ainsi que les numéros précédents sur [www.corbeil-essonnes.fr](http://www.corbeil-essonnes.fr)

## LA LETTRE DU MAIRE

À travers cette lettre, le Maire s'adresse directement à vous, pour vous parler des grands dossiers tels que le budget, l'éducation, la sécurité, l'aménagement urbain...



## BIEN VIVRE À CORBEIL-ESSONNES

Si votre journal ne vous parvient pas régulièrement, signalez-le au service communication au 01 60 89 78 15.

Pour informer la ville d'un évènement associatif, sportif, culturel, ou transmettre vos remarques et suggestions concernant les médias de la ville, contactez le service communication par téléphone au 01 60 89 70 32 ou par mail à : [com@mairie-corbeil-essonnes.fr](mailto:com@mairie-corbeil-essonnes.fr)



## LE SITE INTERNET D'INFORMATIONS LOCALES

Un nouveau site internet fluide, moderne et intuitif!

Dans une démarche de modernisation de l'administration, le nouveau site est proche de vous, accessible et favorise les relations entre la collectivité et ses administrés. Ainsi, vous pouvez accéder aux informations, pages et démarches les plus demandées « en un clic ». Complet et interactif, vous trouverez rapidement des événements qui vous intéressent, l'actualité de votre ville, l'évolution des grands chantiers ou encore les grands projets.

Vous y retrouvez également l'intégralité des publications de la ville (magazine, lettres du Maire, guides culturels...) et accédez aux réseaux sociaux, grâce aux liens existants : Facebook, comptes Twitter et Instagram.

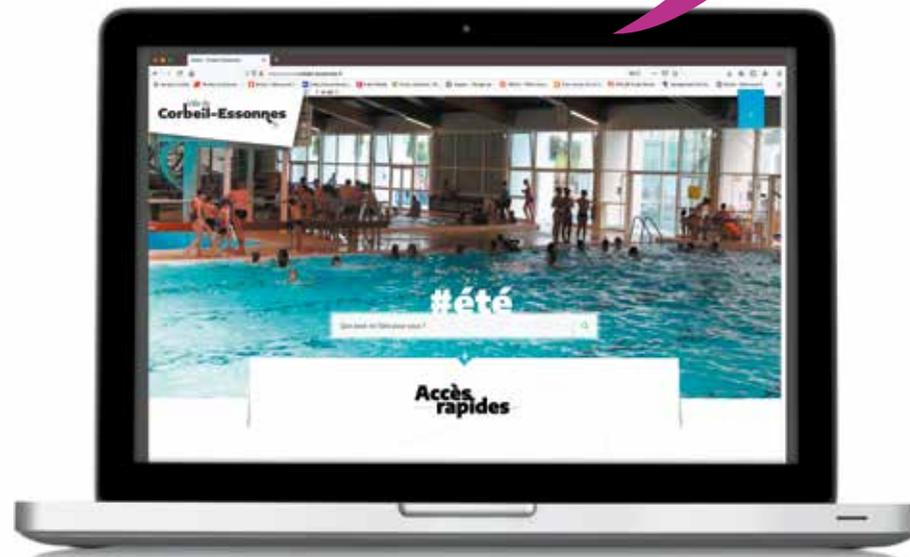
 L'actualité en temps réel disponible sur la page Facebook : Bien vivre à Corbeil-Essonnes

 Suivez-nous sur Twitter avec le compte : @corbeil91100

 Rendez-vous sur Instagram

 Rendez vous sur YouTube

**EN SAVOIR PLUS**  
POUR RECEVOIR TOUTE L'ACTUALITÉ DE VOTRE VILLE, INSCRIVEZ-VOUS SUR [WWW.CORBEIL-ESSONNES.FR](http://WWW.CORBEIL-ESSONNES.FR) DANS LA RUBRIQUE LETTRE D'INFORMATION.



**EMMÉNAGER À CORBEIL-ESSONNES**

Bienvenue à Corbeil-Essonnes!

# Les premières formalités

Si vous êtes locataire d'un logement non meublé, avant d'emménager, il convient d'envoyer votre résiliation de domicile à votre propriétaire, par voie postale en recommandé avec accusé de réception. Vous disposez d'un préavis de trois mois, jour pour jour ou de 1 mois dans certains cas.

## RÉSILIER SON BAIL

Si vous êtes locataire, avant d'emménager, il convient d'envoyer votre résiliation de domicile à votre propriétaire, par voie postale en recommandé avec accusé de réception. Vous disposez d'un préavis de trois mois, jour pour jour.

Pour obtenir une autorisation de stationnement lors de votre déménagement, adressez votre demande au centre administratif de la commune ou par fax au 01 60 89 70 23, 15 jours minimum avant votre départ et contacter le service voirie au 01 60 89 70 80.

## RÉSILIER SES CONTRATS ÉNERGÉTIQUES

Avant de quitter votre logement, vous devez prendre contact avec votre fournisseur d'électricité et de gaz ainsi que la société en charge des eaux.

## ÉLECTRICITÉ ET GAZ

Commission de réglementation de l'énergie  
www.cre.fr

## SUEZ

Société qui gère l'eau de Corbeil-Essonnes  
www.toutsurmoneau.fr



## TÉLÉPHONIE

Faites installer votre ligne téléphonique en vous adressant à un opérateur téléphonique.

## LA POSTE

N'oubliez pas de signaler à La Poste, le transfert de votre courrier à votre nouveau domicile.

## LES IMPÔTS

Faites connaître votre nouvelle adresse à votre ancien bureau de perception qui transmettra votre dossier au centre des impôts de Corbeil-Essonnes.

### Centre des impôts

21 bis rue Féray - 91108 Corbeil-Essonnes  
01 60 90 52 00

## LES ORGANISMES SOCIAUX

Signalez votre changement d'adresse et constituez votre nouveau dossier à la Caisse d'Allocations Familiales si vous percevez des prestations familiales.

### CAF Caisse d'Allocations Familiales Évry

2 impasse du télégraphe - 91 013 Évry Cedex  
08 20 25 91 10

### CAF de Corbeil-Essonnes

15-17 rue Féray - 91100 Corbeil-Essonnes

## L'ASSURANCE MALADIE

Informez votre ancien Centre de sécurité Sociale de votre changement de domicile en vous adressant au centre le plus proche de votre nouveau lieu de résidence ou au siège de la Caisse Primaire d'Assurance Maladie du département.

### CPAM

3, rue Pierre-Sémard - 91100 Corbeil-Essonnes  
36 46 ou CPAM 91040 Évry cedex

## LES BANQUES

Informez votre agence bancaire ou votre centre de chèques postaux de votre changement d'adresse. Éventuellement, vous pouvez procéder au transfert de vos comptes dans une agence de Corbeil-Essonnes.

## SCOLARITÉ

Pour procéder à l'inscription de vos enfants en école publique, vous devez prendre contact auprès du centre administratif de la commune puis du directeur de l'école. Pour connaître les lieux d'inscription et les documents à présenter, rendez-vous sur le site Internet de la ville [www.corbeil-essonnes.fr](http://www.corbeil-essonnes.fr) ou directement au centre administratif de la commune – 01 60 89 71 79.

## LA CARTE GRISE

Suite à un déménagement, vous avez 1 mois pour faire modifier l'adresse de votre carte grise (désormais appelée certificat d'immatriculation). La démarche peut être faite en ligne sur le site : [https://www.service-public.fr/particuliers/rubrique « Transport – Carte grise »](https://www.service-public.fr/particuliers/rubrique/Transport-Carte-grise)

### Préfecture de l'Essonne

Boulevard de France - 91 010 Évry Cedex  
01 69 91 91 91

## INSCRIPTION SUR LES LISTES ÉLECTORALES

Si vous venez d'emménager, adressez-vous au centre administratif de la commune ou dans votre mairie de quartier. Si vous n'avez fait que changer de quartier à Corbeil-Essonnes, signalez ce changement à la mairie dans les mêmes conditions. Dans les deux cas, vous devez présenter la carte nationale d'identité, un justificatif de domicile de moins de 3 mois et justifier de 6 mois de résidence dans la commune pour les nouveaux inscrits. Plus de renseignements au : 01 60 89 73 01.

## ACCUEIL DES NOUVEAUX HABITANTS

Bienvenue à Corbeil-Essonnes! Chaque année, la municipalité organise une matinée d'accueil des nouveaux habitants pour leur faire découvrir la ville et son patrimoine exceptionnel. Pour vous faire connaître et participer aux journées dédiées aux nouveaux habitants, remplissez le formulaire à télécharger sur le site internet de la ville [www.corbeil-essonnes.fr](http://www.corbeil-essonnes.fr) rubrique « Évènements » ou sur papier libre en inscrivant vos noms et prénoms, adresse complète et le nombre de personnes participantes.

### Courrier à retourner à :

Hôtel de ville  
Service Évènementiel/Nouveaux habitants  
2 place Galignani  
91100 Corbeil-Essonnes  
Ou par mail : [nouveauxhabitants@mairie-corbeil-essonnes.fr](mailto:nouveauxhabitants@mairie-corbeil-essonnes.fr)

**ÉQUIPEMENTS PUBLICS**

Retrouvez dans cette rubrique tous les équipements publics de la ville :

# Équipements culturels

**AROB@SE**

L'arobase propose des ateliers informatiques gratuits, des créneaux en accès libre à internet pour vous familiariser avec l'outil informatique et les nouvelles technologies.

**CINÉMA ARCEL**

L'Arcel propose des sorties nationales en avant-première et des séances arts et essais. Partenaire privilégié des associations, il est entièrement rénové et équipé en numérique et 3D.

**CONSERVATOIRE CLAUDE DEBUSSY**

30 disciplines enseignées et près de 600 élèves.

**LUDOTHÈQUE**

Installée rue Widmer, l'espace recèle de trésors de divertissements pour les 7 à 77 ans. Réunis autour d'activités ludiques, la ludothèque accueille les enfants des crèches et des accueils de loisirs. De plus, elle organise régulièrement des rencontres avec les parents.

**MJC CENTRE SOCIAL FERNAND-LÉGER**

Depuis 50 ans, la MJC Fernand-Léger propose à ses 800 adhérents, des activités variées, accueille de nombreuses associations et possède des studios de répétitions.

**RÉSEAU DES MÉDIATHÈQUES**

Trois structures accueillent plus de 8 000 inscrits et proposent des animations régulières.

**THÉÂTRE DE CORBEIL-ESSONNES**

Accessible aux PMR, le théâtre est doté de 2 salles de spectacle : Jarry (547 places dont 125 sur plateau rotatif) et Goldoni (120 places sur gradins escamotables, vidéo transmission HD).

**EXPOSITIONS**

La Commanderie Saint-Jean, la nouvelle Galerie d'Art et le Centre municipal de santé accueillent de nombreuses manifestations à caractère historique et artistique.



Commanderie Saint-Jean

**PLUS D'INFOS EN P. 115**



**PLUS D'INFOS EN P. 50**

# Équipements dédiés à la famille

**STRUCTURES D'ACCUEIL POUR LA JEUNESSE**

Sept maisons de quartier qui accueillent un public large de la moyenne enfance au 3<sup>ème</sup> âge. Ces structures disposent d'un label accueil de loisirs jeunes, de structures de proximité d'animation de loisirs, d'information et d'orientation.

**SCOLARITÉ**

Trente-quatre écoles publiques accueillent les élèves dans toute la commune. Corbeil-Essonnes est une des seules grandes villes d'Île-de-France à accueillir tous les enfants à la cantine.

**STRUCTURES D'ACCUEIL POUR LES SENIORS**

L'espace Charlotte-Ansart et ses annexes proposent toute l'année des animations et des rendez-vous réguliers pour les 8 000 détenteurs du passeport senior. Véritable espace de vie et de partage, diverses activités ludiques, créatives, intellectuelles, culturelles et sportives complètent les rendez-vous annuels des seniors de l'espace Charlotte-Ansart.

**ACCUEILS PETITE ENFANCE**

Deux crèches collectives, une crèche familiale, un multi-accueil et des haltes-garderies accueillent les enfants âgés de 4 mois à 4 ans. Les espaces de jeux et de repos, les projets pédagogiques favorisent, pour chaque enfant, son autonomie et sa socialisation.

**STRUCTURES D'ACCUEIL POUR LES ENFANTS DE 3 À 11 ANS**

Six accueils de loisirs maternels et quatre accueils de loisirs élémentaires proposent aux enfants des activités variées pendant le temps périscolaire, les mercredis et vacances scolaires, tout en veillant à leur sécurité.

# Équipements sanitaires et solidaires

## CENTRE MUNICIPAL DE SANTÉ

Service de soins proposé par la municipalité, ouvert à tous, il pratique le tiers payant pour des consultations de médecine générale et de certaines spécialités. Il organise également des conférences et des actions de prévention toute l'année.

## CENTRE HOSPITALIER SUD FRANCILIEN

C'est le premier hôpital du Sud Francilien (1 000 lits). Il est doté d'un plateau technique de pointe. Il assure la couverture sanitaire de près de 600 000 habitants de la grande couronne et plus de 4 000 naissances par an.

## CCAS

Le Centre Communal d'Action Sociale accompagne les administrés les plus démunis ou en situation d'urgence.

## LA MAISON DES ASSOCIATIONS

La ville accompagne les associations dans le déploiement de leurs opérations au quotidien, avec la Maison des associations, elle renforce son action vers les associations et leur faire bénéficier d'un lieu de rencontres, de partage et de travail.

La ville dispose de nombreuses structures d'accompagnement dans tous les quartiers, plusieurs PMI, un centre social aux Tarterêts, deux établissements pour handicapés, la Fondation Serge Dassault dont bientôt une maison d'accueil spécialisée pour adultes handicapés et deux maisons pluridisciplinaires de santé à Montconseil et aux Tarterêts, trois maisons de retraite (Galignani, Bernardin de Saint-Pierre et les Clématites).



Prévention dentaire par les équipes du centre municipal de santé

PLUS  
D'INFOS  
EN P. 72



# Équipements sportifs

## SIX GYMNASES

Implantés dans divers quartiers : trois aux Tarterêts, deux à Montconseil, un à La Nacelle.

## 17 TERRAINS MULTISPORTS

Des équipements sportifs de proximité sont répartis sur toute la ville.

## TROIS STADES

La ville possède et gère de nombreux équipements sportifs dont trois stades répartis sur la ville. Athlétisme, football, tennis ou encore rugby sont autant de disciplines sportives que vous pouvez pratiquer dans l'une de nos trois installations.

## LE STADE NAUTIQUE GABRIEL-MENUT

Doté de trois bassins dont un olympique de 50 m à toit mobile, une fosse à plongeon et des bassins d'agrément, il accueille chaque année 300 000 personnes. Il est complété par quatre pôles nautiques en bord de Seine et d'Essonne.

PLUS  
D'INFOS  
EN P. 118

**PROPRETÉ URBAINE**

Pour maintenir une ville propre, la commune de Corbeil-Essonnes met en place des moyens humains et matériels considérables. Malgré le travail des services municipaux et de nos partenaires, qui s'emploient quotidiennement à nettoyer la commune, les comportements inciviques altèrent rapidement la propreté de notre cadre de vie.

**UN ENGAGEMENT QUOTIDIEN**

Le travail des agents municipaux chargés de l'entretien quotidien du domaine public est renforcé par le biais de chantiers jeunes saisonniers et soutenu par une société de nettoyage privée mandatée pour l'entretien de certaines voiries et parcs. Les agents de la ville sont également appelés à intervenir quotidiennement pour lutter contre les incivilités commises sur notre territoire.

**DES MISSIONS VARIÉES**



Actuellement, 500 tonnes de déchets sont collectées chaque année dans le cadre du balayage des voies publiques. Les équipes de nettoyage sont opérationnelles pour entretenir quotidiennement les 106 kilomètres de voiries, les trottoirs, pistes cyclables, chemins, parcs et autres espaces municipaux. Les missions de la propreté urbaine se déclinent autour de la présence de piqueurs, de balayeurs, de véhicules balayeuses et laveuses aux côtés



d'agents équipés de souffleurs à feuilles. Ils effectuent des circuits quotidiens pour assurer la propreté de chaque quartier. Fréquemment, les équipes et les habitants relèvent l'apparition de dépôts sauvages qui demandent l'intervention des services municipaux.

**Pour participer à la propreté de ma ville**  
 Une remarque, une demande, une suggestion... 0 800 42 22 04 (appel gratuit et anonyme.) - [gardermavillepropre@mairie-corbeil-essonnes.fr](mailto:gardermavillepropre@mairie-corbeil-essonnes.fr)

**TOUT SAVOIR SUR LE TRI DE VOS DÉCHETS, COLLECTES, DÉCHETTERIES, BORNES DE RECYCLAGE ET SACS DE DÉCHETS VERTS.**

La Communauté d'Agglomération Grand Paris Sud, gère le ramassage des ordures ménagères de notre commune et assure leur valorisation.  
**+ d'infos sur [www.grandparissud.fr](http://www.grandparissud.fr)**

**COLLECTE DES ORDURES MÉNAGÈRES**

Un problème de collecte, de conteneur endommagé, volé ou cassé ?  
 Contactez le Service Déchets de l'Agglomération Grand Paris Sud au numéro vert suivant 0 800 197 560

**À NOTER**

LES COLLECTES S'EFFECTUENT DE 5H À 13H30 SUR L'ENSEMBLE DE LA COMMUNE.

1. SORTIR LES BACS LA VEILLE DU JOUR DE LA COLLECTE
2. RENTRER LES BACS APRÈS LE RAMASSAGE DES ORDURES MÉNAGÈRES

**LE TRI DES DÉCHETS**

**• Collecte du verre :**  
 divers points d'apports volontaires sont répartis sur l'ensemble du territoire communal. Vous êtes invités à déposer vos déchets en verre bocaux, pots, bouteilles dans ces bornes prévues à cet effet. Il n'est pas nécessaire de décoller les étiquettes et les collerettes des bouteilles.

**• Bac jaune :**  
 pour le papier, les journaux et magazines. Veiller à bien retirer les films en plastique des revues et des prospectus et à les jeter dans la poubelle traditionnelle. Vérifier que les papiers ne soient pas souillés ou mouillés avant de les jeter.

**• Les bouteilles et flacons en plastique :**  
 il n'est pas nécessaire de décoller les étiquettes ni de retirer les bouchons et les capsules des bouteilles. Les bouteilles plastiques peuvent être aplaties mais pas écrasées verticalement. Veiller à jeter les suremballages en film plastique (pack d'eau...) dans la poubelle traditionnelle.

**• Les cartons et les briques alimentaires :**  
 il n'est pas nécessaire de retirer les bouchons des briques. Penser à retirer les sachets ou les barquettes plastiques des emballages (céréales, gâteaux...) et de les jeter dans la poubelle traditionnelle. Veiller à bien jeter les suremballages en film plastique (pack de lait) dans la poubelle traditionnelle. Les barquettes et les renforts en polystyrène des cartons se jettent uniquement dans la poubelle traditionnelle.

**• Les emballages en métal :**  
 veiller à bien retirer les bouchons des aérosols. Ne pas emboîter vos emballages.



**DEUX DÉCHETTERIES ET 180 POINTS D'APPORTS VOLONTAIRES SONT À VOTRE DISPOSITION**

La communauté d'agglomération Grand Paris Sud est chargée de la collecte et du traitement des déchets ménagers sur l'ensemble du territoire. Les Corbeil-Essonnois disposent de plusieurs structures pour venir déposer leurs encombrants en dehors des dates de ramassages ainsi que pour les déchets non autorisés aux encombrants.

**ÉCO-CENTRE DE CORBEIL-ESSONNES**

Pour pouvoir déposer vos encombrants à l'éco-centre, munissez-vous de votre badge d'accès à retirer au centre de l'administration sur présentation d'un justificatif de domicile de moins de trois mois. Il vous est également possible de déposer vos encombrants à la déchetterie du Coudray-Montceaux et sur l'ensemble des éco-centres gérés par le Siredom (liste des déchetteries sur : <http://www.siredom.com/EcoCentres>)

**Éco-centre de Corbeil-Essonnes**  
14 rue Émile-Zola - 01 60 88 91 63

**Éco-centre du Coudray-Montceaux**  
45 avenue Charles De Gaulle - 01 69 74 23 50

Déchets refusés : ordures ménagères, déchets de centres médicaux ou d'activités de soins, déchets anatomiques ou infectieux, cadavres d'animaux, carburants liquides, pneus jantés ou lacérés, pneus de poids lourds/agricoles/motos/vélos, moteurs de véhicules, amiante, déchets amiantés, produits radioactifs.

**Réglementation des déchetteries**  
Certaines sont ouvertes aux professionnels avec une carte à demander à la Chambre consulaire. Les dépôts ne doivent pas excéder 1 m<sup>3</sup> par jour.

**POINTS D'APPORTS VOLONTAIRES**

Vous avez à votre disposition : 120 bornes à verre, 9 bornes à journaux magazines, 50 bornes à vêtements, 1 cage dédiée aux bouteilles plastiques.

**Retrouvez sur [www.corbeil-essonnes.fr](http://www.corbeil-essonnes.fr) le calendrier des collectes**

**TRANSPORTS**

Corbeil-Essonnes dispose d'un niveau d'équipement élevé en matière de transport, compte tenu du nombre de ses habitants. Vous trouverez donc des bus, RER, taxis afin d'avoir un maillage de transport complet.

**Les bus**

Des réseaux de bus de lignes régulières desservent la ville de Corbeil-Essonnes.

**Le réseau Seine Essonne Bus** exploité par STA (01 69 90 75 75 – [www.sta-keolis.fr](http://www.sta-keolis.fr)), est composé des lignes 300, 301, 302, 303, 304 et 305.

**Le réseau TICE** (N°AZUR 0 810 401 402 – [www.bustice.com](http://www.bustice.com)) dessert Corbeil-Essonnes avec les lignes 401, 402 et 405.

**Le Réseau Noctilien vers Paris et les aéroports Orly et Roissy en France**

D'autres compagnies ont des dessertes plus ponctuelles :

**Athis-Cars**, ligne 6 ([www.athiscas.com](http://www.athiscas.com) – 0 825 003 836 (0,15 euros/min))

**Veolia Transports Sénart** avec la ligne 50 Sénart-Express ([www.idf.veolia-transport.fr](http://www.idf.veolia-transport.fr))

**SAMTA-Cars Bleus** avec la ligne 284.006 ([www.cars-bleus.fr](http://www.cars-bleus.fr) – 01 64 98 85 21).

**Vianavigo** du STIF ([www.vianavigo.com](http://www.vianavigo.com))

Le service PAM 91, mis en place par le conseil départemental de l'Essonne ([www.pam91.info](http://www.pam91.info)) assure un transport spécialisé aux personnes à mobilité réduite (PMR).



**LIGNE 300**

La Ligne 300, confiée à la société Keolis, dessert le centre-ville de Corbeil-Essonnes. Privilégiant la proximité, elle propose un tracé en boucle de 22 stations dédiées et relie les principaux équipements publics. Opérationnel toute l'année, du lundi au samedi, de 7 h 40 à 12 h 05 et de 15 heures à 19 heures, le bus 300 passe toutes les 30 minutes à chaque arrêt de la ligne.

**T-ZEN 1**

Transport en commun de nouvelle génération le TZEN 1 relie la gare de Corbeil-Essonnes à celle de Lieusaint-Moissy. Elle parcourt 14,7 km et réunit plusieurs avantages : une amplitude horaire large (de 5 heures du matin à minuit), un renforcement de la desserte le dimanche (en lien avec l'ouverture du centre commercial Carré Sénart le dimanche), des fréquences d'un TZen toutes les 7 minutes en heure de pointe, un toutes les 15 minutes en heures creuses.  
**Renseignements : [www.tzen.com](http://www.tzen.com)**

## Les gares RER-SNCF

La ligne D du RER dessert les trois gares de Corbeil-Essonnes. La principale gare est celle de Corbeil-Essonnes (place Henri-Barbusse), nœud ferroviaire important où se croisent les trains :

- De/vers Malesherbes
- De/vers Melun
- De/vers Paris par le plateau (via Évry Courcouronnes) ou la Vallée (via Évry Val-de-Seine).

Depuis le 9 décembre 2018, la SNCF a élaboré une nouvelle offre pour la ligne D sous l'égide d'Île-de-France Mobilités.

- Plus de trains là où il y a plus de voyageurs
  - 3 trains supplémentaires sur la branche de Melun
  - 2 fois plus de trains entre le plateau et Paris
  - Un temps d'attente entre 2 trains harmonisé dans le Val-de-Marne et sur le Nord de la ligne.
- Des correspondances sur le même quai aussi souvent que possible à Corbeil-Essonnes.
- Pour tout le monde : plus de ponctualité avec -25 % de retards et 4 fois moins de trains supprimés.
  - 4 à 7 minutes de correspondance selon les branches.
  - 1 correspondance assurée le soir en direction de la Vallée et Malesherbes en cas de léger retard.
  - La gare de Corbeil-Essonnes spécialement aménagée : nouveaux écrans, signalétique, ajout d'assises et d'abris sûreté et nouveaux services en gare (Toilettes /bornes avec prise USB/WIFI gratuit/Machines SELECTA).

### Deux autres gares desservent la ville :

- La gare de Moulin-Galant (rue Paul-Bert), branche de/vers Malesherbes et Paris.

- La gare Essonnes-Robinson (rue de Robinson) branche de/vers Melun et Juvisy/Paris.

Si vous souhaitez consulter les itinéraires, les horaires ou les tarifs, rendez-vous sur [transilien.com](http://transilien.com) et [ratp.fr](http://ratp.fr) SNCF : 08 10 02 02 02

## Le plan vélo

**Aux côtés de la région, du Département et de la Communauté d'Agglomération Grand Paris Sud, la Ville s'est engagée dans une démarche ambitieuse pour le développement du vélo au quotidien, avec la mise en place progressive d'itinéraire cyclable.**

### L'EUROVÉLOROUTE

Un protocole signé en 2015 engage la Communauté d'Agglomération Grand Paris Sud dans un dispositif de gouvernance partagé visant à permettre la réalisation d'un itinéraire inscrit au schéma national des véloroutes et voies vertes. Il s'agit de l'Eurovéloroute n° 3 reliant Trondheim (Norvège) à Saint-Jacques-de-Compostelle. Son inauguration s'est déroulée le 1er juin 2018 à Bobigny.

### VELIGO : UN ESPACE SÉCURISÉ POUR LES VÉLOS

La commune développe l'usage du vélo comme mode de transport privilégié des Corbeil-Essonnois en facilitant et sécurisant des itinéraires à travers la commune. Dans ce contexte, la commune s'est associée à la SNCF qui a mis en place le service SNCF Véligo (stationnement sécurisé sur abonnement), implanté à côté de la station de taxis, place Henri-Barbusse. Ce nouveau service d'abri vélo comporte une consigne de 56 places.

## Les taxis

16 taxis sont à votre disposition et joignables aux coordonnées suivantes : **Borne Taxi : Place Henri-Barbusse - 01 64 96 26 00**

## LIEUX DE CULTES

### LA COMMUNAUTÉ CATHOLIQUE

#### La Cathédrale Saint-Spire

14 cloître Saint-Spire - 01 64 96 01 08

#### L'Église Saint-Étienne

7 rue Paul Doumer - 01 64 96 02 00

#### L'Église Notre-Dame de la Paix

Place de Montconseil - 2 rue Alfred Lecueilleur  
01 64 96 02 00

#### L'Église Saint-Joseph

2 rue Pablo-Picasso - 01 64 96 55 23

#### L'Église Saint-Paul

118 boulevard John-Kennedy - 01 64 96 09 01

### LA COMMUNAUTÉ PROTESTANTE

#### L'Église réformée

16 avenue Carnot - 01 64 96 07 57

### LA COMMUNAUTÉ MUSULMANE

#### La mosquée Es-salam

2 avenue du Général De Gaulle - 01 64 96 52 32

#### Le centre culturel turc

3 rue Émile-Zola - 01 64 96 17 40

### LA COMMUNAUTÉ BOUDDHISTE

#### Centre bouddhique tibétain

Drikung Kagyu Rinchen Pal  
19 rue Eridan - 91 100 Villabé - 01 60 86 26 13

#### Pagode bouddhique vietnamienne

Khánh Anh  
Parc aux Lièvres - 8 Rue François Mauriac  
91000 Évry-Courcouronnes - 01 64 93 55 56





- 24 \ Votre conseil municipal
- 26 \ Conseil de quartier
- 28 \ Communauté d'agglomération Grand-Paris-Sud
- 30 \ Conseil départemental de l'Essonne

# Démocratie locale

Le Maire  
et ses Adjoints

Le conseil  
municipal



**Jean-Pierre BECHTER**  
Maire  
de Corbeil-Essonnes



**Jean-Michel FRITZ**  
1<sup>er</sup> Adjoint  
Administration générale  
Personnel municipal  
Culture



**Nathalie BAUSVOIR**  
2<sup>ème</sup> Adjoint  
Affaires sociales



**Frédérique GARCIA**  
3<sup>ème</sup> Adjoint  
Énergie  
Cadre de vie  
Démocratie participative  
Commisariat



**Jean-François BAYLE**  
4<sup>ème</sup> Adjoint  
Environnement  
Transports  
Réseaux  
PLU



**Eric BRETON**  
5<sup>ème</sup> Adjoint  
Jeunesse et sports  
Politique de la ville



**Martine BOUN**  
6<sup>ème</sup> Adjoint  
Affaires sociales  
Familial-arrière-petit enfance



**Rodanga N'GAIBONA**  
7<sup>ème</sup> Adjoint  
Vie associative



**Germaine DERUEL**  
8<sup>ème</sup> Adjoint  
Logement



**Volkan AYKUT**  
9<sup>ème</sup> Adjoint  
Travaux bâtiments et voiries  
Maintenance  
Accessibilité



**Sylvie CAPRON**  
10<sup>ème</sup> Adjoint  
Services



**Régis CAUDRON**  
11<sup>ème</sup> Adjoint  
Prévention  
Sécurité  
Quartier Préville-François



**Jessica MADALENO**  
12<sup>ème</sup> Adjoint  
Santé  
Quartier de Madin-Galart



**Denis LAYREAU**  
13<sup>ème</sup> Adjoint  
Projet urbain  
Espaces verts  
Économie sociale et solidaire  
Quartier Centre-Essonnes



**Tracy KEITA**  
14<sup>ème</sup> Adjoint  
Communication  
Quartier des Tertreils

les 17 Conseillers  
municipaux  
délégués



**Jean BEDU**  
Sécurité civile  
Correspondant défense



**Sylvie MACHADO BOALHOSA**  
Commerce de proximité



**Pascaline VANDENHEEDE**  
Commissions marchés publics  
et délégations de service public  
Handicap  
Auditions de mariages



**Azdine OUIS**  
Insertion des jeunes, associations  
de quartiers/promotion  
de la diversité



**Anne-Marie BERLAND**  
Accueil des nouveaux habitants  
Commissions concertatives  
de sécurité



**Régis GUILLET**  
Logistique et environnement  
de quartier



**Alain CARPENTIER**  
Suivi des travaux des écoles



**Mariama ASSOUMANI**  
Démographie et logement



**Sylvain DANTU**



**Alexandre MARIN**  
Déploiement de la fibre optique



**Irène NORMAND**  
Projets intégrationnés



**Yacine AMER**  
Développement de  
l'administration



**Annie MALITTE**  
Contrôle et suivi  
des actions de propreté



**Ahmed EL YAAKOUBI**  
Promotion et valorisation  
de l'éducation sportive



**Nadine OLSEN**  
Suivi des actions de proximité



**Denise DOUCET**  
Formation du personnel municipal



**Nicolas DELENNE**  
Gestion du patrimoine communal,  
avec des conseils d'école



**Khadija BELKHIR**  
Promotion des maisons pluri-  
professionnelles de santé



**Soraya KHEDIRI**

9 Conseillers municipaux de l'opposition



**Bruno PRIOU**



**Fatem SUBHI**



**Carla DUGAULT**



**Jérôme BREZILLON**



**Pascale PRIGENT**



**Farid MESSAOUI**



**Ulysses RABATE**



**Fadila CHOURFI**



**Frédéric PYOT**

## Les conseils de quartier

Un conseil de quartier permet aux habitants et acteurs locaux de prendre part aux décisions relatives à leur quartier. Il vise à favoriser une citoyenneté active au plus près du lieu de vie ou d'activité de chacune et chacun d'entre vous.



### LES 10 CONSEILS DE QUARTIER

La volonté de la ville de Corbeil-Essonnes est de concerter tous les habitants, c'est pourquoi, on compte 10 conseils de quartiers : Pressoir-Prompt, la Nacelle, l'Ermitage, Centre ville / Bas-Coudray, les Tarterêts, Moulin-Galant / Papèterie, Montconseil, Rive-Droite, Essonnes-Robinson, Coquibus / Longaines / Montagne-des-Glaises.

+ d'infos : [conseildequartier@mairie-corbeil-essonnes.fr](mailto:conseildequartier@mairie-corbeil-essonnes.fr)



### QUEL EST LE RÔLE DES CONSEILS DE QUARTIER ?

Les conseils de quartier participent à la construction de la décision. À ce titre, le Maire peut les consulter sur des thématiques concernant le quartier ou la ville. Les conseils de quartier sont des lieux d'information, de débats, de réflexion sur la vie de quartier, les projets d'aménagement et d'amélioration.

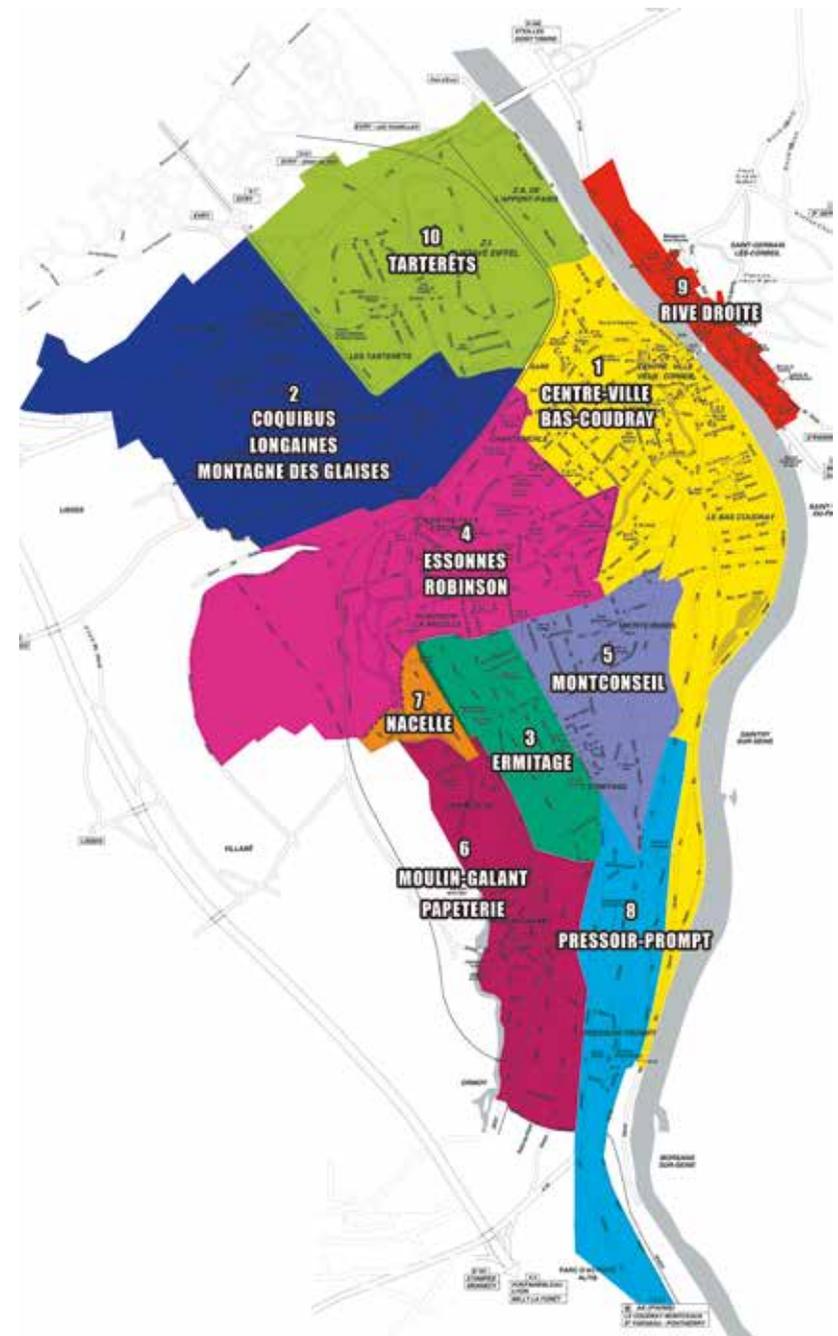
### QUI COMPOSENT LES CONSEILS DE QUARTIER ?

Trois collèges constituent les conseils de quartier : les membres du conseil municipal et représentants des associations, acteurs économiques et sociaux désignés par le conseil municipal et des représentants des habitants tirés au sort après appel à candidature.

### LES CONSEILS CITOYENS

L'engagement citoyen et la participation des habitants dans l'élaboration et la mise en place des projets de territoire sont prévus par la loi du 24 février 2014 et appliqués à Corbeil-Essonnes. Les membres des conseils citoyens participent au pilotage du Contrat de Ville et sont associés aux projets de leur quartier. Composé d'un collège habitants et d'un collège d'acteurs locaux et associations, les conseils citoyens donnent la voix aux habitants pour la construction de leur quartier.

**Association Conseil Citoyen**  
de Corbeil-Essonnes (A3CE)  
relais citoyen, 21bis avenue Léon Blum  
[bureau@a3ce.org](mailto:bureau@a3ce.org)



# Communauté d'agglomération GRAND-PARIS-SUD

Avec ses 351 608 habitants, l'agglomération Grand-Paris-Sud est le 5<sup>ème</sup> territoire francilien en nombre d'habitants et l'un des moteurs de la croissance démographique de la région Ile-de-France.

## 24 COMMUNES SOLIDAIRES

### LES MISSIONS DE L'AGGLOMÉRATION

La communauté d'agglomération Grand-Paris-Sud s'est vue confier 6 compétences dites obligatoires :

- Développement économique : promouvoir, valoriser le tissu économique du territoire.
- L'aménagement et les transports : renforcer l'accessibilité de l'agglomération (transports en commun...).
- La politique de la ville : élaborer et définir les orientations du contrat de ville.
- L'environnement : collecte et le traitement des déchets.
- L'habitat : actions en faveur de la mixité sociale et du logement, mise en œuvre du plan local de l'habitat (PLH).
- Aires d'accueil des gens du voyage.

### VOS ÉLUS

- Le président et 15 vice-présidents
- Les conseillers communautaires constitués d'élus de chaque commune dont 11 élus de Corbeil-Essonnes : le Maire Vice-président et 10 conseillers.

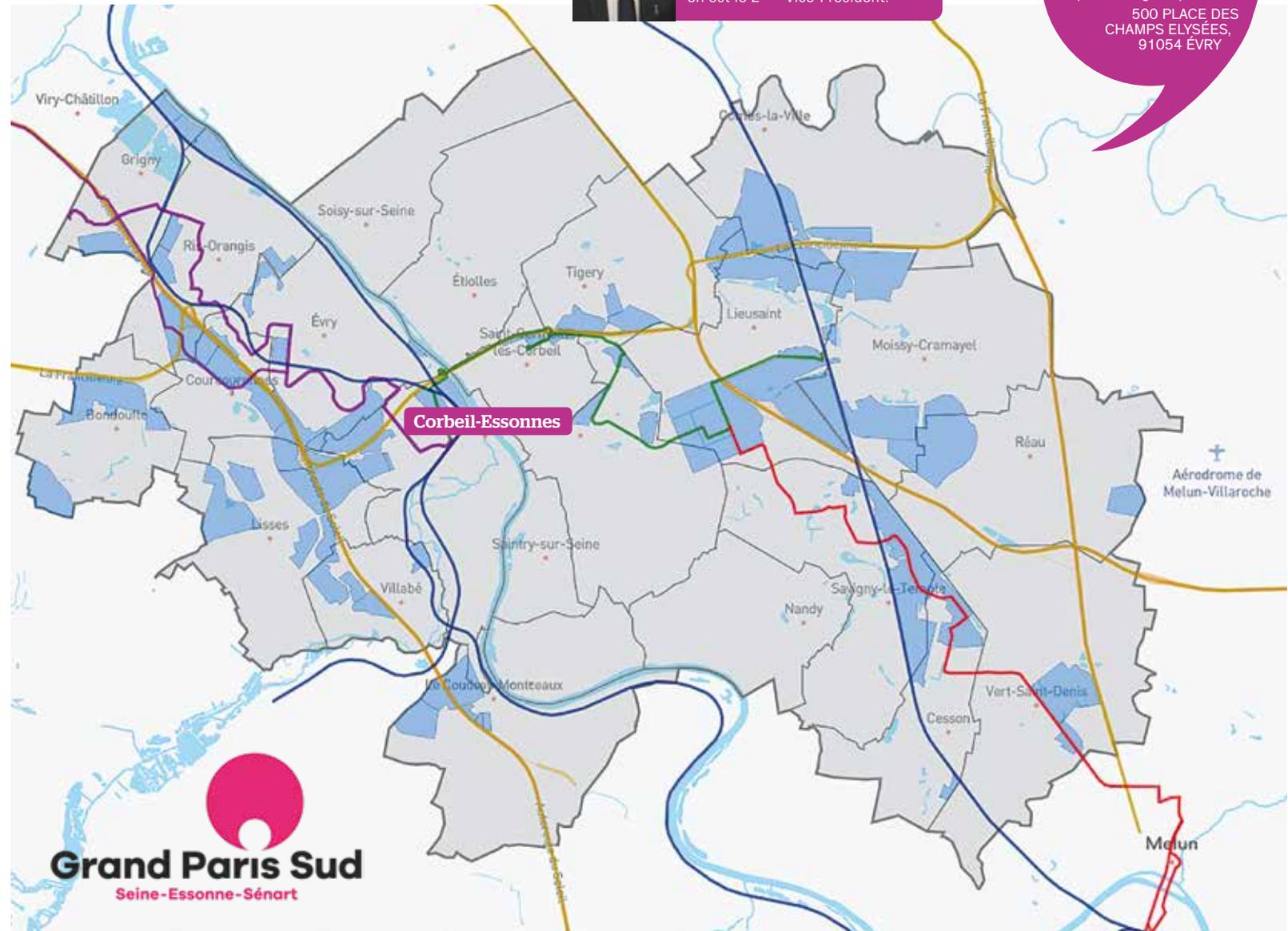


La communauté d'agglomération Grand-Paris-Sud est présidée par **Michel Bisson**.

**Jean-Pierre Bechter** en est le 2<sup>ème</sup> Vice-Président.

### EN SAVOIR PLUS

COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION GRAND-PARIS-SUD ; <https://www.grandparissud.fr>  
500 PLACE DES CHAMPS ELYSÉES, 91054 ÉVRY



# Conseil départemental de l'Essonne

Le département est le "chef de file" en matière d'aide sociale, d'autonomie des personnes et de solidarité des territoires. Le Conseil départemental et ses agents œuvrent chaque jour pour améliorer votre qualité de vie et renforcer l'attractivité du territoire.

## LES MISSIONS DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL

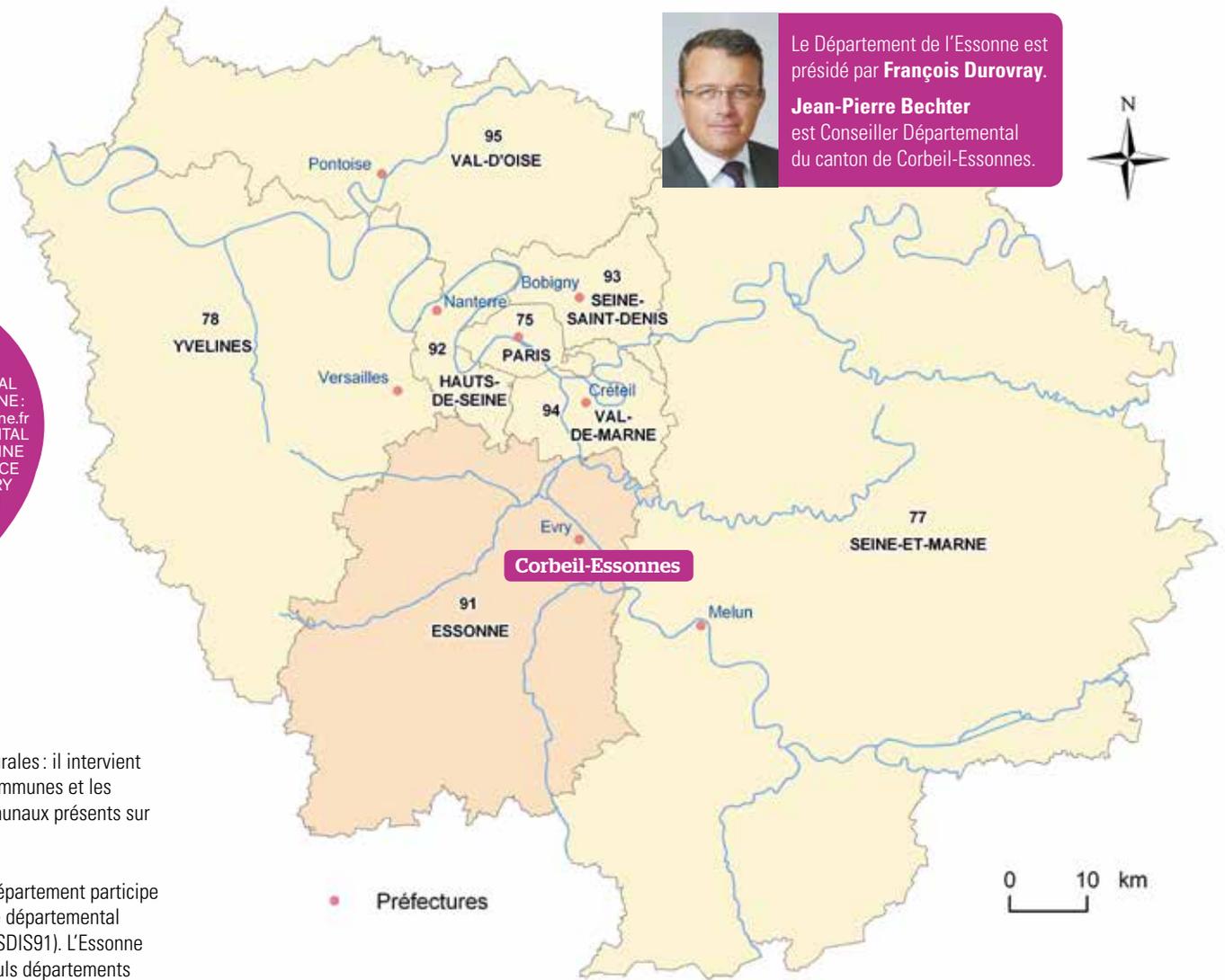
Directement ou en partenariat avec les autres collectivités ou l'État, le Conseil départemental intervient dans de nombreux aspects de la vie quotidienne. Son action sociale du département concerne principalement :

- L'action sanitaire et sociale en faveur des personnes âgées, des personnes handicapées, de l'enfance et de la famille et des personnes en difficulté : il a notamment à sa charge l'ensemble des prestations d'aide sociale et la gestion des allocations individuelles de solidarité (RSA, PCH, APA).
- L'éducation : la construction, l'entretien et le fonctionnement des collèges publics et l'accueil, la restauration, l'hébergement ainsi que l'entretien général et technique dans ces collèges.
- L'aménagement du territoire : Le Département s'occupe de la construction et de l'entretien des routes départementales. Il peut également réaliser des équipements routiers sur ce réseau.
- La culture : le Département est compétent en matière de lecture publique (bibliothèques de prêt). Il est également responsable des musées départementaux et des archives départementales (avec l'État).

### EN SAVOIR PLUS

CONSEIL DÉPARTEMENTAL DE L'ESSONNE : <http://www.essonne.fr>  
 CONSEIL DÉPARTEMENTAL DE L'ESSONNE  
 BOULEVARD DE FRANCE  
 91012 ÉVRY  
 TÉL.: 01 60 919191

- L'équipement des zones rurales : il intervient en partenariat avec les communes et les établissements intercommunaux présents sur son territoire.
- La sécurité incendie : le Département participe au financement du service départemental d'incendie et de secours (SDIS91). L'Essonne est, d'ailleurs, l'un des seuls départements français à le financer à plus de 98 %.
- La protection de l'environnement et du patrimoine naturel : le Département a en charge la politique de protection et de préservation des Espaces Naturels Sensibles et des zones Natura 2000. Il intervient aussi dans de nombreux sujets tels que la biodiversité, l'eau, les déchets ou encore les chemins de randonnée.



Le Département de l'Essonne est présidé par **François Durovray**.

**Jean-Pierre Bechter** est Conseiller Départemental du canton de Corbeil-Essonnes.





- 34 \ Se déplacer en mairie
- 36 \ Formalités administratives
- 46 \ Faire une demande de logement

# Démarches administratives



SE DÉPLACER EN MAIRIE

# Hôtel de ville

Hôtel de ville  
2 place Galignani  
91100 CORBEIL-ESSONNES  
Téléphone: 01 60 89 71 79

**Horaires d'ouverture au public :**

- De 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h00.
- Le samedi uniquement pour les cérémonies de mariages.

**QUELLES DÉMARCHES ADMINISTRATIVES ?**

Rendez-vous avec vos élus, permanences administratives, cérémonies de mariages.

**HORAIRES DES PERMANENCES**

- **Conciliateur de justice :** Sur rendez-vous à l'hôtel de ville tous les jeudis de 8h30 à 12h00 au 01 60 89 70 72.

**CENTRE ADMINISTRATIF**

Centre administratif – Bâtiment Darblay  
11 avenue Darblay  
91100 CORBEIL-ESSONNES - 01 60 89 71 79

- Le lundi, mardi, mercredi et vendredi : De 8h45 à 12h00 et de 13h30 à 17h15
- Le jeudi : De 13h45 à 17h15

Fin 2019, le centre administratif de la commune vous accueillera,  
28 avenue de Chantemerle - 91100 Corbeil-Essonnes - 01 60 89 71 79



Nouveau centre administratif de la commune

**QUELLES DÉMARCHES ADMINISTRATIVES ?**

Toutes les formalités administratives, les permanences juridiques, sociales et écrivain public.

**HORAIRES DES PERMANENCES**



- **Écrivain public :** Sur rendez-vous, au Centre Administratif tous les mercredis et vendredis de 9 heures à 12 heures et le mardi de 14 heures à 17 heures.
- **Association Départementale de Médiation et d'aide aux Victimes (MEDIVIP 91) :** Sur rendez-vous pris au Centre Administratif, tous les mercredis de 14 heures à 17 heures.

- **Centre d'Information sur les Droits des Femmes et des Familles de l'Essonne (CIDFF 91) :** Renseignements juridiques : droit civil, droit social, droit pénal...

Jours et heures de permanences :  
au Centre administratif Darblay :  
les lundis et jeudis de 14 h à 17 h, le jeudi de 14 h à 17 h et le vendredi de 9 h à 12 h sur rendez-vous.

- **Association de défense des consommateurs UFC Que choisir Draveil Val d'Essonne,** permanence sur rendez-vous au centre administratif de la commune chaque lundi de 9 h à 12 h. Les prises de rendez-vous se font exclusivement par téléphone les lundis, jeudis et vendredis de 9 h à 12 h au 01 60 89 73 54.

- **Caisse d'Allocations Familiales (CAF) :** le lundi de 9 h à 12 h et le vendredi de 14 h à 17 h. Prise de rendez-vous sur votre espace de la caisse d'allocations familiales.

## FORMALITÉS ADMINISTRATIVES

Les actes de naissance, le passeport, la carte nationale d'identité, le recensement militaire, l'autorisation de sortie de territoire... Retrouvez toutes les démarches administratives de la vie courante.

### LA DÉCLARATION DE NAISSANCE

#### Où déclarer une naissance ?

Celle-ci doit être déclarée au service de l'état civil situé au centre administratif de la commune.

#### Quand doit être déclarée une naissance ?

La déclaration doit être faite dans les 5 jours qui suivent le jour de l'accouchement. Le jour de l'accouchement n'est pas compté dans le délai de déclaration de naissance. Si le dernier jour tombe un samedi, un dimanche, un jour férié ou chômé, ce délai est prolongé jusqu'au premier jour ouvrable suivant.

### PIÈCES À FOURNIR

- La déclaration de choix de nom ou la fiche de renseignements fournie par l'hôpital sud-francilien.
- Pour le (s) parent (s) étrangers (s), fournir un certificat de coutume spécialement délivré pour la déclaration de naissance.
- L'acte de reconnaissance si celui-ci a été fait avant la naissance.
- Pour chacun des parents, la carte d'identité ainsi que l'acte de naissance ou l'acte de mariage, même datés de plus de 3 mois.
- Le livret de famille pour y inscrire l'enfant si le(s) parent(s) en possède(nt) déjà un.
- Pièce d'identité du déclarant, tiers majeur si différent du parent.

### ÉDITION D'EXTRAITS D'ACTE DE NAISSANCE, DE MARIAGE OU DE DÉCÈS

#### Où s'adresser ?

Au centre administratif de la commune. Pour les actes de plus de 100 ans, s'adresser au service des archives communales.

#### Qui peut obtenir un acte civil ?

Vous pouvez obtenir un extrait d'acte d'état civil sans filiation, sans avoir à justifier votre demande ou votre qualité, de même pour les actes de décès.

Pour obtenir la copie intégrale d'un acte d'état civil ou un extrait d'un acte avec filiation vous devez être :

- La personne concernée par l'acte (à condition d'être majeure), son représentant légal, son époux ou son épouse,
- Un ascendant de la personne concernée (parent, grand-parent),
- Un descendant de la personne concernée (enfant, petit-enfant),
- Un professionnel autorisé par la loi (avocat pour le compte d'un client par exemple).

### ÉDITION DU LIVRET DE FAMILLE

#### Où s'adresser ?

Au centre administratif de la commune

**Le livret de famille remis lors du mariage contient les éléments suivants :**

- Extrait de l'acte de mariage des époux.
- Informations sur le droit de la famille : mariage, filiation, adoption, autorité parentale, décès etc.

#### Le livret de famille délivré lors de la naissance du 1<sup>er</sup> enfant contient :

- Les extraits d'actes de naissance du ou des parents,
- L'extrait d'acte de naissance de l'enfant,
- Des informations sur le droit de la famille : mariage, filiation, adoption, autorité parentale, etc.

Les informations concernant les parents sont renseignées si :

- Le parent apparaît dans l'acte de naissance de l'enfant,
- L'acte de naissance du parent est détenu par un officier d'état civil français.

À défaut, la page du livret qui concerne le parent ne sera pas renseignée.

## FORMALITÉS ADMINISTRATIVES

### Informations concernant l'enfant

Les informations concernant l'enfant sont inscrites si son acte de naissance est détenu par un officier d'état civil français. Lorsqu'il y a plusieurs enfants, les informations sont renseignées dans l'ordre des naissances.

### Demande d'un second livret de famille en cas de séparation

En cas de séparation, celui qui ne détient pas le livret de famille remis lors du mariage ou de la naissance d'un enfant peut en demander un second.

### PIÈCES À FOURNIR

- Pièces d'identité,
- Imprimé à compléter par le demandeur.

### COÛT

À noter que, suite à la délibération du Conseil Municipal du 18/12/2006, les duplicatas de Livret de Famille peuvent s'avérer payants (à hauteur de 10 euros).



### À SAVOIR

LES DEMANDEURS D'ACTES ET DE LIVRETS DE FAMILLE POUR UN ÉVÉNEMENT INTERVENU EN FRANCE DOIVENT ÊTRE DIRECTEMENT ADRESSÉS À LA MAIRIE OÙ CET ÉVÉNEMENT A EU LIEU



### LA RECONNAISSANCE D'UN ENFANT NATUREL

#### Où s'adresser ?

Au service de l'état civil situé au centre administratif de la commune, 01 60 89 73 10

#### PIÈCES À FOURNIR

- La copie intégrale d'acte de naissance de moins de 3 mois de l'enfant (si reconnaissance postérieure à la naissance).
- Livret de famille des parents ou les actes de naissance des parents.
- Carte d'identité du ou des parents.
- Un justificatif de domicile.

### LES DÉMARCHES À SUIVRE POUR SE MARIER

#### Où s'adresser ?

Des fascicules indiquant les pièces à fournir pour la constitution des dossiers sont remis aux demandeurs au service de l'état civil.

#### Majorité

- Il faut être majeur pour se marier.
- Une dispense d'âge peut être accordée, exceptionnellement, par le procureur de la République pour des motifs graves.

#### Monogamie

Vous ne devez pas être déjà marié, que ce soit au regard de la loi française ou d'une loi étrangère.

### LES DÉMARCHES À SUIVRE POUR SE PACSER

#### Où s'adresser ?

Vous devez faire enregistrer la déclaration conjointe de Pacs en vous adressant soit à l'officier d'état civil (en mairie) de la commune de résidence commune, soit à un notaire.

Les partenaires qui ont leur résidence commune à l'étranger doivent s'adresser au consulat de France compétent.

#### PIÈCES À FOURNIR

##### Pour un français

- Convention de Pacs (Convention personnalisée ou formulaire complété cerfa n° 15726\*02).
- Déclaration conjointe d'un pacte civil de solidarité (Pacs) et attestations sur l'honneur de non-parenté, non-alliance et résidence commune (formulaire cerfa n° 15725\*01).
- Acte de naissance (copie intégrale ou extrait avec filiation) de moins de 3 mois pour le partenaire français ou de moins de 6 mois pour le partenaire étranger né à l'étranger.
- Pièce d'identité en cours de validité (carte d'identité, passeport... ) délivrée par une administration publique (original +1 photocopie).

##### Pour un étranger

- Convention de Pacs (Convention personnalisée ou formulaire complété cerfa n° 15726\*02).
- Déclaration conjointe d'un pacte civil de solidarité (Pacs) et attestations sur l'honneur de non-parenté, non-alliance et résidence commune (formulaire cerfa n° 15725\*01).

- Acte de naissance (copie intégrale ou extrait avec filiation) de moins de 3 mois pour le partenaire français ou de moins de 6 mois pour le partenaire étranger né à l'étranger, accompagné de sa traduction par un traducteur assermenté ou une autorité consulaire. Selon le pays, l'acte doit être revêtu de l'apostille ou légalisé ou en est dispensé (s'informer auprès de l'ambassade ou du consulat du pays émetteur de l'acte).

- Pièce d'identité (carte d'identité, passeport...) en cours de validité, délivrée par une administration publique (original +1 photocopie),

- Certificat de coutume établi par les autorités compétentes ou la représentation diplomatique du pays étranger, ce certificat indique la législation en vigueur de l'État et les pièces d'état civil étrangères prouvant que le partenaire est majeur, célibataire et juridiquement capable.

- Si vous êtes né à l'étranger, un certificat de non-Pacs de moins de 3 mois, que vous pouvez demander au Service central d'état civil – répertoire civil.

- Si vous vivez en France depuis plus d'un an, une attestation de non-inscription au répertoire civil pour vérifier l'absence de tutelle ou curatelle. Elle doit être demandée par courrier, par télécopie (en cas d'urgence) ou par courriel au Service central d'état civil – répertoire civil (en précisant ses noms, prénoms, date et le lieu de naissance et l'adresse à laquelle l'attestation doit être envoyée). Des documents complémentaires peuvent être demandés lorsque la demande est incomplète ou peu lisible.

## DÉCLARER UN DÉCÈS

### Où s'adresser

Après constat du décès par le médecin, la démarche suivante consiste à aller le déclarer auprès des services d'état civil de la mairie de la ville dans laquelle est survenu le décès. Pour Corbeil-Essonnes, il faut vous rendre au centre de l'administration dans les 24 heures qui suivent le décès de la personne.

### PIÈCES À FOURNIR

- Une pièce prouvant l'identité de la personne qui déclare le décès.
- Une pièce attestant de l'identité du défunt.
- Le livret de famille ou l'acte de naissance du défunt.

- Le certificat de décès délivré par le médecin, le commissariat de police ou la gendarmerie.

PLUS  
D'INFORMATION  
EN PAGE 59 DE  
VOTRE GUIDE

## LE QUOTIENT FAMILIAL

### Où s'adresser

Au centre administratif de la commune ou à votre mairie de quartier

## DEMANDE DE PASSEPORT

### Où et comment faire la demande ?

Le lieu de la demande ne dépend pas de votre domicile. Vous pouvez vous rendre à n'importe quelle mairie à condition qu'elle soit équipée d'une station d'enregistrement.



## FORMALITÉS ADMINISTRATIVES

Votre présence est indispensable pour procéder à la prise d'empreintes.

### Où s'adresser ?

Vous pouvez remplir le formulaire cartonné à demander au guichet unique du centre de l'administration. Plus rapide, vous pouvez préparer votre dossier en effectuant une pré-demande en ligne sur le site : <https://passeport.ants.gouv.fr> Il faudra ensuite vous rendre au centre de l'administration pour finaliser la demande avec les pièces justificatives. La mairie récupérera vos données grâce au numéro de pré-demande, vérifiera vos pièces justificatives et recueillera vos empreintes.

**ATTENTION, IL VOUS FAUDRA PRÉSENTER TOUS LES DOCUMENTS ORIGINAUX**

### PIÈCES À FOURNIR

#### Première demande

- Votre carte d'identité ou acte de naissance de moins de 3 mois.
- Photo d'identité récente et conforme aux normes.
- Timbre fiscal : 86 euros (achat en ligne).
- Justificatif du domicile de moins de 9 mois.
- Numéro de pré-demande si vous avez fait cette démarche en ligne (sinon, il faut remplir et signer le formulaire cartonné disponible au guichet).

#### Demande de renouvellement

- L'ancien passeport.
- Photo d'identité récente et conforme aux normes.

- Timbre fiscal : 86 euros (achat en ligne).
- Justificatif du domicile de moins de 9 mois.
- Numéro de pré-demande si vous avez fait cette démarche en ligne (sinon, il faut remplir et signer le formulaire cartonné disponible au guichet).

#### Demande pour un mineur

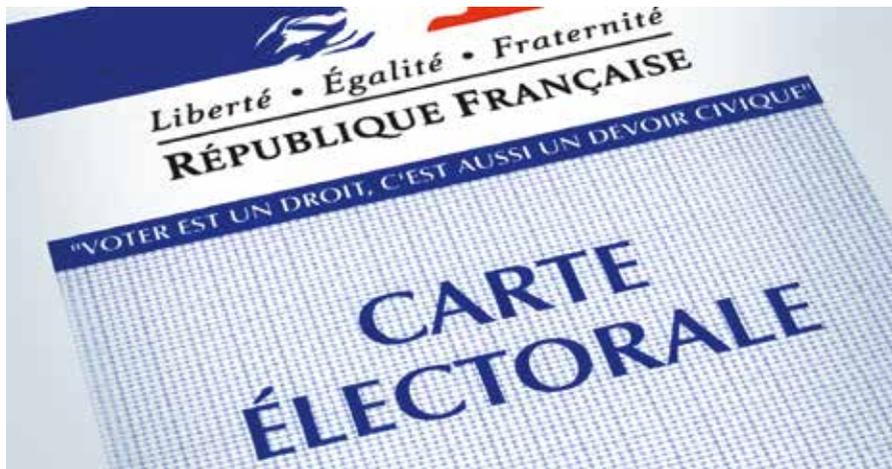
- La carte d'identité ou acte de naissance de moins de 3 mois du parent.
- Photo d'identité récente et conforme aux normes.
- Timbre fiscal : 17 euros pour les - de 15 ans, 42 euros pour les + de 15 ans (achat en ligne).
- Justificatif du domicile.
- Numéro de pré-demande si vous avez fait cette démarche en ligne (sinon, il faut remplir et signer le formulaire cartonné disponible au guichet).
- En cas de divorce, présenter l'original du jugement.

La présence du demandeur et de son représentant légal est obligatoire au moment du dépôt et du retrait du passeport. Pour les enfants de moins de 15 ans, la présence de l'enfant n'est pas nécessaire le jour du dépôt du dossier, mais elle est obligatoire pour sa remise.

Les achats de timbre peuvent s'effectuer en ligne sur : <https://www.service-public.fr/>

Désormais les passeports délivrés sont biométriques. Les demandes d'acquisition se font exclusivement sur rendez-vous fixé soit au centre de l'administration soit directement sur le site de Corbeil-Essonnes dans la rubrique « Clic rendez-vous ».





## RECENSEMENT MILITAIRE

### Où s'adresser ?

Vous pouvez vous rendre au centre administratif de la commune, demander le bureau des Affaires militaires. Pour tout renseignement, vous pouvez joindre le service au 01 60 89 73 01

## JOURNÉES DE DÉFENSE ET CITOYENNETÉ

Tout jeune Français dès 16 ans doit se faire recenser pour être convoqué à la journée défense et citoyenneté (JDC). À l'issue de la JDC, il reçoit une attestation lui permettant notamment de s'inscrire aux concours et examens d'État (permis de conduire, baccalauréat...).

### Où s'adresser ?

Tout jeune Français qui a 16 ans doit faire la démarche de se faire recenser :

- Auprès de la mairie de son domicile,
- Ou auprès de la mairie de la commune où est situé l'organisme auprès duquel il a fait l'élection de domicile.

## PIÈCES À FOURNIR

- Livret de famille des parents ou la copie de l'acte de naissance
- Une pièce d'identité
- Justificatif de domicile : original + photocopie

## LA CARTE D'ÉLECTEUR

### Où s'adresser ?

Au centre administratif de la commune ou en mairie de quartier

## PIÈCES À FOURNIR

- Une pièce d'identité en cours de validité
- Un justificatif de domicile de moins de 3 mois

S'il s'agit d'un changement de commune, ramener votre ancienne carte d'électeur (facultatif). L'inscription et le changement d'adresse sur votre carte, doivent être réalisés avant le 31 décembre.

## LE VOTE PAR PROCURATION

### Où s'adresser ?

Tribunal d'instance d'Évry  
1 rue de la Patinoire  
91011 Évry cedex - 01 44 32 70 70

Commissariat de police  
31 allées Aristide-Briand  
91100 Corbeil-Essonnes - 01 69 22 18 10

Gendarmerie  
6 boulevard de Fontainebleau  
91100 Corbeil-Essonnes - 01 64 96 26 26

### Comment ça marche ?

Concernant le mandant : la personne qui donne procuration. Les électeurs, qui veulent donner procuration de vote, doivent prouver leur identité et justifier (avec des preuves à l'appui), auprès de l'officier de police judiciaire qui établit la procuration. Concernant le mandataire : la personne qui a procuration. Chaque mandataire doit jouir de ses droits électoraux au même titre que tout électeur et être inscrit dans la même commune que son mandant.

## PIÈCES À FOURNIR

- Carte nationale d'identité

## LA LÉGALISATION DE SIGNATURE

### Où s'adresser ?

Au centre administratif de la commune ou dans votre mairie de quartier

## PIÈCES À FOURNIR

- Pièce d'identité avec signature
- Un justificatif de domicile de moins de 3 mois

Plus d'infos sur [www.corbeil-essonnes.fr](http://www.corbeil-essonnes.fr)

## LA RÉGLEMENTATION GÉNÉRALE

### Où s'adresser ?

Au centre administratif de la commune, sur rendez-vous pour l'ensemble des demandes ci-dessous :

- Les déclarations et l'enregistrement des licences de débits de boissons
- Les demandes d'autorisations d'ouvertures temporaires de débits de boissons
- Les licences restaurants
- Les demandes d'ouvertures des commerces le dimanche, à titre exceptionnel ou permanent
- Les demandes de ventes au déballage
- Les demandes d'ouvertures tardives
- L'enregistrement des récépissés de dépôts des syndicats

Pour prendre connaissance des démarches à suivre et des pièces justificatives nécessaires à l'occupation du domaine public et temporaire du sol, les débits de boissons, l'ouverture dominicale et le dépôt de déclaration de syndicat professionnel, rendez-vous sur le site internet [www.corbeil-essonnes.fr](http://www.corbeil-essonnes.fr), rubrique « Démarches administratives »



**FAIRE UNE DEMANDE DE LOGEMENT**

Toute personne souhaitant obtenir un logement d'habitation à loyer modéré (HLM) doit constituer un dossier. Un seul formulaire doit être complété pour toutes demandes effectuées sur Corbeil-Essonnes et la région. Le service logement vous accompagne dans l'instruction de votre dossier, n'hésitez pas à le contacter.

- Disposer de ressources n'excédant pas un certain plafond et que vous devez justifier. Les ressources prises en compte sont les revenus nets imposables de l'année N - 2.

La municipalité ne dispose d'aucun logement social. Ce sont les sociétés HLM qui en sont propriétaires. Elle dispose seulement d'un droit de proposition, quand les logements sont vacants, sur le contingent municipal.

**Où et comment faire la demande ?**

Depuis le 1<sup>er</sup> avril 2015, il est possible de créer, renouveler, suivre et modifier directement sa demande de logement via le site internet du portail Grand Public : <https://www.demande-logement-social.gouv.fr/>

Vous pouvez également retirer un formulaire de demande de logement social au guichet unique du centre administratif de la commune. Vous devrez ensuite remplir le formulaire de manière très précise et complète accompagné des pièces obligatoires (originaux), de le déposer au centre de l'administration, ou dans votre mairie de quartier.

**Qui peut faire la demande de logement social ?**

L'accès au logement social est réglementé. Il est impératif de remplir certaines conditions :

- Être de nationalité française ou titulaire d'un titre de séjour valable et reconnu sur le territoire ;

**LES AIDES AU LOGEMENT**

Pour les personnes et les familles qui paient le loyer d'un logement conventionné :

- L'allocation logement social ALS
- L'aide personnalisée au logement APL
- Allocation de logement familiale ALF

**Dirigez-vous vers la CAF d'Évry**

2 impasse du Télégraphe  
91013 Évry cedex  
08 20 25 91 10

**GIP/FSL**

**(Fond de solidarité de logement)**  
CCAS  
Immeuble France – Évry – Tour Malte  
618 rue Prométhée  
91035 Évry cedex

**FSL 91**

95 rue Henri-Rochefort  
91000 Évry  
01 69 13 23 00

**MDS**

1 rue Marcel-Paul  
91100 Corbeil-Essonnes  
01 60 89 93 60



Logements du quartier de Montconseil

**LES AIDES LOCA-PASS**

Par les bailleurs et employeurs. Pour les étudiants, les jeunes salariés, les intérimaires, etc. Pour tout renseignement concernant le logement, vous pouvez vous diriger vers l'agence départementale d'information sur le logement de l'Essonne (ADIL) :

**Maison départementale de l'Habitat**

ADIL - 1 rue de l'Écoute S'Il Pleut  
91003 Évry cedex - 01 60 77 21 22

**LE DROIT AU LOGEMENT OPPOSABLE (DALO)**

La demande est ouverte à toute personne en situation régulière qui ne peut accéder au logement ou s'y maintenir par ses propres moyens. Les formulaires pourront être retirés :

**DDCS**

5 rue Jean-Truffaut - 91008 Évry cedex

**Maison départementale de l'Habitat**

ADIL - 1 rue de l'Écoute S'Il Pleut  
91003 Évry cedex - 01 60 77 21 22.

Les formulaires sont téléchargeables sur le site internet : <http://www.essonne.gouv.fr/>

**Pour les dépôts des demandes :**

DALO commission de médiation Essonne  
BP 30 150 - 91005 Évry cedex

Le service logement enregistre et instruit les demandes des personnes souhaitant obtenir un logement social. Il propose aux bailleurs les dossiers de candidature pour les logements qui nous sont remis à disposition. La ville ne peut proposer directement un logement sur le contingent municipal. La décision de l'octroi d'un logement appartient en dernier lieu à la commission d'attribution de la société d'office HLM. Celle-ci a pour rôle d'examiner et de comparer les candidatures de plusieurs demandeurs, proposées par les réservataires, pour chaque appartement disponible. Elle vérifie que toutes les conditions ont été réunies (ressources, la composition familiale, etc.) conformément à la réglementation en vigueur. Le candidat est ainsi retenu par la commission.



- 50\ Petite enfance
- 53\ Vie scolaire
- 58\ Enfance
- 60\ Jeunesse
- 66\ Seniors

# Familles

## PETITE ENFANCE

Corbeil-Essonnes propose aux familles de la ville, diverses structures d'accueil « Petite Enfance ». Elles veillent au bien-être, au développement, à la sécurité et à la santé des enfants. Équipes pluridisciplinaires qualifiées (puéricultrices, infirmières, éducatrices de jeunes enfants, psychologue, psychomotricienne, auxiliaires de puériculture, etc.), locaux adaptés et projets pédagogiques définis, tout est pensé pour favoriser l'épanouissement et la socialisation des plus petits.

## De 0 à 3 ans, crèches et RAM (Relais d'Assistants Maternels)

### PRÉ-INSCRIPTIONS

Les inscriptions sont faites sur **rendez-vous, au centre administratif de la commune**, à compter du 1<sup>er</sup> jour du 6<sup>ème</sup> mois de grossesse.

### PIÈCES À FOURNIR

- L'attestation CAF où figure votre numéro d'allocataire
- Un certificat de grossesse indiquant la date présumée d'accouchement ; si l'enfant est né, l'acte de naissance intégral
- Le livret de famille et/ou une pièce d'identité de chaque parent et enfant à charge
- Un justificatif de domicile de moins de 3 mois (facture d'électricité, téléphone fixe, quittance de loyer...). Les justificatifs téléchargés sur internet sont acceptés
- Pour les nouveaux habitants, la promesse de vente, l'acte définitif d'achat ou le bail locatif
- Si vous êtes hébergés, une attestation d'hébergement et un document prouvant votre domiciliation chez l'hébergeant (CAF, carte de sécurité sociale...)

ainsi que la pièce d'identité, contrat de bail, quittance de loyer ou acte de propriété de l'hébergeant.

**ATTENTION : TOUT DOSSIER INCOMPLET SERA REFUSÉ.**

## SERVICE EN LIGNE

### PRÉ-INSCRIPTION

Vous pouvez envoyer votre dossier complet par mail : [preinscriptions.ptenfance@mairie-corbeil-essonnes.fr](mailto:preinscriptions.ptenfance@mairie-corbeil-essonnes.fr)

## Les structures

### LES CRÈCHES



**Les crèches collectives** proposent des espaces de jeux et de repos aménagés en fonction des tranches d'âge des enfants. Les projets pédagogiques mis en place visent à favoriser, pour chaque enfant, l'acquisition progressive de l'autonomie et sa socialisation.

**La crèche familiale** est un établissement qui emploie des assistants maternels agréés par la Direction de la Protection Maternelle et Infantile, et de la Santé (DPMIS), (puéricultrices, infirmières, éducatrices de jeunes

**À SAVOIR**  
POUR LES CRÈCHES MUNICIPALES, VOS ENFANTS SONT ACCUEILLIS JUSQU'À LEURS 3 ANS RÉVOLUS, DU LUNDI AU VENDREDI DE 7H À 19H

enfants et psychomotriciennes). Les enfants sont accueillis au domicile d'un professionnel de la petite enfance et participent à de nombreuses activités extérieures, animées par des éducateurs de jeunes enfants les préparant ainsi progressivement à la vie en collectivité.

### LES MULTI-ACCUEILS

Le **multi-accueil** fait partie de ces nouvelles générations de structures de la petite enfance, associant dans un même lieu, un accueil régulier et occasionnel. Elles permettent d'accueillir votre enfant 1 à 5 jours par semaine ou occasionnellement en demi-journée.

### OÙ S'ADRESSER POUR LES INSCRIPTIONS ?

Pour les accueils réguliers, les inscriptions sont traitées par le service Petite Enfance au centre administratif de la commune.

Pour les accueils occasionnels, contactez directement les multi-accueils.

#### Multi-accueil Tom Pouce :

11 boulevard Henri-Dunant  
01 60 88 70 13  
Du lundi au vendredi, de 8h à 18h.  
Capacité d'accueil : 25 enfants  
(20 réguliers et 5 occasionnels).

*La structure accueille des enfants de 4 mois jusqu'à l'entrée en maternelle, en accueil régulier et occasionnel.*

#### Multi-accueil les Koalas :

1 rue Léon-Bua  
01 60 88 05 87  
Du lundi au vendredi, de 7h30 à 18h.  
Capacité d'accueil : 20 enfants  
(15 réguliers et 5 occasionnels).

*La structure accueille des enfants de 14 mois jusqu'à l'entrée en maternelle, en accueil régulier et occasionnel.*

Plus d'infos sur [www.corbeil-essonnes.fr](http://www.corbeil-essonnes.fr)

### FERMETURES ANNUELLES

Les multi-accueils, **Tom Pouce** et **les Koalas**, sont fermés trois semaines au mois d'août. L'accueil des enfants est toutefois maintenu sur une autre structure de la ville.

Toutes les structures de la petite enfance sont fermées une semaine aux vacances de fin d'année entre Noël et jour de l'an, à l'exception de la crèche familiale **Chanteprince**.

### MODE DE RÈGLEMENT

- À la régie des recettes située au centre administratif de la commune. Vous pouvez régler vos factures en espèces (faire l'appoint), par carte bancaire, par chèque libellé à l'ordre du trésor public, par CESU
- Par téléphone au 01 60 89 72 71
- Sur internet



**À SAVOIR**  
LES MULTI-ACCUEILS MUNICIPAUX PRENNENT EN CHARGE VOS ENFANTS JUSQU'À 3 ANS RÉVOLUS.

## LE RELAIS D'ASSISTANTS MATERNELS (RAM)



Issu de la collaboration entre la commune et la Caisse d'Allocations Familiales (CAF), le RAM est un lieu de rencontre, d'écoute, d'échange et d'information pour les familles et les assistants maternels. Les assistants maternels, agréés par la Direction de la Protection Maternelle et Infantile, et de la Santé (DPMIS), accueillent 1 à 4 enfants à leur domicile. Le RAM est animé par deux éducatrices de jeunes enfants qui proposent des activités d'éveil, dans plusieurs jardins d'enfants répartis sur l'ensemble de la ville.

Le RAM propose :

### Aux familles :

- Des informations sur les différents modes d'accueil.
- Un soutien pour toutes les démarches administratives (contrat de travail, bulletin de salaire).
- Des renseignements sur les aides financières.
- Une orientation vers les places disponibles.

### Aux assistants maternels :

- Des informations sur les droits et obligations « agrément et statut ».
- Des informations sur le contrat de travail.

- Une mise en relation avec les parents.
- Des rencontres avec d'autres assistants maternels.
- Une documentation sur la petite enfance.

### ANIMATIONS

- Au relais les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 9h à 11h30.
- Salle Germaine Tillion (rue Jean-Bouvet), le lundi de 9h à 11h30
- Salle Petit Louis (66, rue St Spire), les mardi et jeudi de 9h à 11h30.
- Salle Henri Wallon (19, rue Marchand) le vendredi de 9h à 11h30.

### INFORMATIONS PRATIQUES

Les animatrices du RAM vous accueillent et vous informent :

### Sur rendez-vous

- **Au relais : 01 69 22 84 43**
  - Lundi de 13h30 à 17h30 ou 19h (2 par mois)
  - Mercredi de 15h30 à 16h30
  - Jeudi de 16h30 à 17h30
- **Au centre administratif de la commune : 01 60 89 71 44**
  - Mardi, jeudi et vendredi de 14h à 17h
  - Samedi de 9h à 12h (1 par mois)

### Sans rendez-vous

- **Au relais : Mercredi de 9h30 à 12h**

### Permanences téléphoniques

- **Au relais : 01 69 22 84 43**
  - Lundi de 11h30 à 12h30
  - Vendredi de 13h30 à 16h30

- **Au centre administratif de la commune : 01 60 89 71 44**
  - Mercredi de 14h à 16h

### À SAVOIR

POUR TOUTE INFORMATION COMPLÉMENTAIRE, LA CAISSE D'ALLOCATIONS FAMILIALES MET À VOTRE SERVICE LEUR SITE INTERNET : [WWW.MON-ENFANT.FR](http://WWW.MON-ENFANT.FR).

## VIE SCOLAIRE

# Inscriptions scolaires

**Votre enfant va entrer en 1<sup>ère</sup> année de maternelle ou au CP en septembre ? Vous emménagez à Corbeil-Essonnes et votre enfant intègre une école publique maternelle ou élémentaire de la ville ? L'inscription s'accomplit en deux étapes : la pré-inscription administrative au centre administratif de la commune puis la validation de l'inscription auprès de la direction de l'établissement scolaire. Retrouvez sur cette page les démarches à suivre.**



### QUI EST CONCERNÉ ?

Les enfants qui entrent pour la première fois dans une école de la commune (y compris les enfants qui n'ont pas eu de place à l'école).

### OÙ ET COMMENT FAIRE SA PRÉ-INSCRIPTION SCOLAIRE ?

Pour effectuer la pré-inscription scolaire de votre enfant, présentez-vous au centre administratif de la commune, précisez à l'hôtesse d'accueil que vous venez pour effectuer une inscription scolaire. Vous serez dirigé vers un agent du « guichet unique » qui procédera à l'inscription scolaire de votre enfant et vous remettra :

- Un bulletin d'inscription scolaire
- Une fiche de renseignements à remplir.

### PIÈCES À FOURNIR

- Le livret de famille (ou la copie de l'acte de naissance de l'enfant)
- Le carnet de vaccinations de l'enfant
- Deux justificatifs de domicile sur la ville (bail de location, document EDF, GRDF, promesse de vente, acte notarié, etc...)
- Jugement indiquant l'autorité parentale et la résidence de l'enfant (si parents divorcés ou séparés).

Les familles hébergées devront fournir également :

- Deux justificatifs récents de domicile de l'hébergeant
- Une attestation d'hébergement
- Un document émanant d'une administration confirmant la domiciliation de la personne hébergée (carte nationale d'identité, attestation vitale, facture de moins de deux mois, attestation pôle emploi, etc...)

**ATTENTION : NE SONT ACCEPTÉS QUE LES DOCUMENTS ORIGINAUX**

### FINALISER SON INSCRIPTION

Vous devez impérativement prendre un rendez-vous avec la direction de l'école (les coordonnées sont précisées sur le bulletin d'inscription) à qui vous donnerez les deux documents remis lors de votre passage au « Guichet Unique » à savoir le bulletin d'inscription scolaire et la fiche de renseignements.

Plus d'infos sur [www.corbeil-essonnes.fr](http://www.corbeil-essonnes.fr)



## Inscriptions à la restauration scolaire

La restauration scolaire est assurée dans toutes les écoles maternelles et élémentaires de la ville. La municipalité favorise l'accès à la cantine au plus grand nombre, pour accueillir tous les enfants dont les familles le souhaitent, ainsi elle a fait le choix de pratiquer une tarification attractive et accessible à tous.

### EN CAS DE CHANGEMENT D'ÉCOLE

La direction de l'école vous demandera le « certificat de radiation » de l'école où était scolarisé l'enfant avant son arrivée à Corbeil-Essonnes (document obligatoire, vous pouvez faire la demande de ce document quelques semaines avant votre départ de là où l'enfant est actuellement scolarisé).

### PASSAGE AU CP (COURS PRÉPARATOIRE)

Le passage de l'école maternelle à l'école élémentaire se fera automatiquement. Le bulletin d'inscription sera transmis aux parents concernés par l'intermédiaire de l'école maternelle fréquentée.

### INSCRIPTIONS AUX ACTIVITÉS MUNICIPALES

Si vous souhaitez que votre enfant fréquente les activités municipales, la restauration scolaire, les accueils périscolaires, l'ALSH (centre de loisirs), les études surveillées (de 16h30 à 18h), etc... le préciser à l'agent qui de la même manière procédera à l'inscription. Prévoyez tous les documents relatifs aux revenus du foyer : liste des pièces à fournir en page 59 de votre guide. Tous les tarifs des diverses activités municipales sont calculés en fonction de votre quotient familial.

### RESTAURATION SCOLAIRE : INSCRIPTION ET RÈGLEMENT

Le prestataire Sodexo met une plateforme à votre disposition pour vous permettre de gérer l'inscription et le règlement de la restauration de vos enfants.

### DES MENUS DE QUALITÉ

Les menus préparés par le prestataire de la ville Sodexo, font l'objet d'un soin particulier sur l'équilibre alimentaire. La ville a également souhaité proposer trois menus : un menu classique, un menu sans porc et un menu sans viande.

### SODEXO - restauration scolaire

11 avenue Darblay  
91100 Corbeil-Essonnes  
**À partir de fin 2019 :**  
28 avenue de Chantemerle  
91100 Corbeil-Essonnes



## Liste des écoles

La ville entretient 34 écoles maternelles et élémentaires qui accueillent près de 7000 enfants chaque jour. L'inscription est obligatoire pour tous les enfants âgés de 6 à 16 ans. L'école publique est gratuite. L'enfant peut être inscrit à l'école élémentaire à la rentrée scolaire de l'année au cours de laquelle il aura l'âge de 6 ans.

### LISTE DES ÉCOLES MATERNELLES PUBLIQUES

Les parents qui le souhaitent peuvent inscrire leur enfant dès 3 ans, dans la limite des places disponibles.

### École Charles-Baudelaire

9 rue Auguste-Renoir  
01 60 88 40 87

### École Arthur-Rimbaud

9 rue Auguste-Renoir  
01 60 88 40 70

### École Simone-Veil

6 rue Matisse  
01 60 88 41 47

### École Jean-Macé

51 rue Émile-Zola  
01 60 88 40 59

### École Le Paradis

11 rue du Paradis  
01 69 89 19 55

### Groupe scolaire Paul-Langevin

4 rue Rolland de la Poype  
01 60 88 43 53

### École La Source

78 boulevard Henri-Dunant  
01 60 88 43 62

**Groupe scolaire André-Malraux**

1 esplanade André-Malraux  
01 60 88 10 95

**École Frédéric Joliot-Curie**

97 rue Georges Le Dû  
01 60 88 40 29

**École Pauline-Kergomard**

103 boulevard John-Kennedy  
01 60 88 43 64

**École La Nacelle**

11 rue Bernardin de Saint-Pierre  
01 60 88 42 97

**École Théodore-Steeg**

20 rue des Marais  
01 60 88 40 55

**École Geneviève-Antonioz De Gaulle**

Rue Jean-Bouvet  
01 60 88 12 27

**École Henri-Wallon**

19 rue Marchand  
01 60 88 40 42

**École L'Indienne**

24 avenue Chantemerle  
01 60 88 40 12

**École Léon-Cassé**

21 place Léon-Cassé  
01 60 88 40 33

**École Louis-Pasteur**

6 rue du Bas-Coudray  
01 60 88 40 17

**LISTE DES ÉCOLES ÉLÉMENTAIRES  
PUBLIQUES****École Jacques-Prévert**

5 rue Auguste-Renoir  
01 60 88 45 55

**École Les Quatre Vents**

7 rue Auguste-Renoir  
01 60 88 45 59

**École Pablo-Picasso**

5 rue Pablo Picasso  
01 60 88 45 83

**École Jean-Macé**

38 rue Charles-Robin  
01 60 88 45 23

**École Le Paradis**

11 rue de l'Enfer  
01 69 89 19 55

**École Paul-Langevin**

4 rue Rolland de la Poype  
01 60 88 43 53

**École Paul-Éluard**

78 boulevard Henri-Dunant  
01 60 88 42 92

**École Frédéric-Joliot-Curie**

97 rue Georges Le Du  
01 60 88 41 95

**École Pressoir-Prompt**

103 boulevard John-Kennedy  
01 60 88 44 55

**Groupe scolaire André-Malraux**

1 esplanade André-Malraux  
01 60 88 10 95

**École Théodore-Steeg**

20 rue Paul-Bert  
01 60 88 44 42

**École Germaine-Tillion**

Rue Jean-Bouvet  
01 60 88 12 27

**École Jules Ferry**

14 rue Marchand  
01 60 88 42 26

**École La Nacelle**

11 rue Bernardin de Saint-Pierre  
01 60 88 42 37

**École Paul-Bert**

19 boulevard Combes Marnes  
01 60 88 41 98

**École Galignani**

7 boulevard Crêté  
01 60 88 41 80

**École Jacques-Bourgoin**

8 quai Jacques-Bourgoin  
01 60 88 41 68

**LISTE DES COLLÈGES**

L'enseignement du second degré est obligatoire jusqu'à 16 ans.

**Collège Chantemerle**

9 boulevard Georges-Michel  
01 60 96 16 38

**Collège la Nacelle**

8 rue de la Nacelle  
01 60 88 26 18

**Collège Louise-Michel**

21 chemin des Mozards  
01 64 96 49 20

**Collège Sédar-Senghor**

10 avenue du Général de Gaulle  
01 60 89 81 93

**LISTE DES LYCÉES**

Le lycée propose la voie générale, technologique et professionnelle.

**Lycée Robert Doisneau**

89 avenue Serge-Dassault  
01 60 88 81 81

**ÉTABLISSEMENTS PRIVÉS**

Corbeil-Essonnes regroupe 5 établissements privés

**Institution Saint-Spire : École maternelle et élémentaire Sainte-Marie**

39 rue Champlouis - 01 60 89 06 06

**Collège Saint-Spire**

7 rue de la Quarantaine - 01 64 96 05 54

**Lycée Saint-Léon**

8 quai de l'Essonne - 01 60 88 48 68

**École privée la Lumière du Savoir**

2 avenue du Général de Gaulle

**Groupe scolaire Excellence**

22 rue de Robinson  
09 84 34 45 50

**Direction des affaires scolaires****Inscription scolaire**

11 avenue Darblay  
91100 Corbeil-Essonnes  
01 60 89 71 79

**À partir de fin 2019 :**

28 avenue de Chantemerle  
91100 Corbeil-Essonnes

## ENFANCE

## Modalités d'accueil des enfants - accueil de loisirs et périscolaire

Les accueils de loisirs de la ville accueillent les enfants de 3 à 11 ans, tous les mercredis et les vacances scolaires, ainsi que les matins et soirs des jours d'école. L'équipe d'animation leur propose différentes animations et aussi un suivi du carnet de liaison avec l'école tout au long de l'année.

### ACCUEIL DE LOISIRS ET DU PÉRISCOLAIRE



Les accueils de loisirs et du périscolaire accueillent les enfants scolarisés en maternelle et élémentaire

Des projets d'activités basés sur le projet pédagogique sont proposés au sein du centre de loisirs et dans les structures municipales (piscine, ludothèque, bibliothèque). Nous privilégions les relations avec l'école et le support de cahiers de liaison. Les directeurs des structures se détachent afin d'accueillir les parents, de favoriser la communication et les échanges.

Pour impliquer les familles dans la vie des centres de loisirs, nous proposons diverses manifestations et invitations.

### ACCUEIL DU MERCREDI ET DES VACANCES SCOLAIRES

- Pour les enfants de maternelle de 7h à 18h45
- Pour les enfants d'élémentaire de 8h15 à 17h30

### ACCUEIL DU PÉRISCOLAIRE POUR LES ENFANTS DE MATERNELLE ET SUR DÉROGATION POUR LES ÉLÉMENTAIRES

#### ACCUEIL LES JOURS D'ÉCOLE

#### Accueil du matin de 7h à 8h20

- Prise en charge par les animateurs communaux
- Lieu d'accueil : Selon les écoles, voir le tableau des accueils de loisirs
- Inscription : auprès du centre administratif
- Pour les enfants déposés tôt, un petit-déjeuner leur est proposé

#### Accueil du soir de 16h30 à 18h45

- Prise en charge par les animateurs communaux
- Lieu d'accueil : Selon les écoles, voir le tableau des accueils de loisirs
- Inscription : auprès du centre administratif
- **Un goûter est proposé**

#### À SAVOIR

SUR DÉROGATION, IL EST POSSIBLE D'ACCUEILLIR LES ENFANTS DE 7H00 À 08H15 EN ACCUEIL DE LOISIRS MATERNEL ET JUSQU'À 18H30 DANS LE CENTRE D'AFFECTATION DE L'ENFANT

### ACCUEIL DE QUARTIERS

#### Accueil du soir de 16h30 à 18h45

- Prise en charge par les animateurs communaux
- Lieu d'accueil : Selon les écoles, voir le tableau des accueils de loisirs
- Inscription : auprès du centre administratif

### RESTAURATION DURANT L'ACCUEIL DE LOISIRS

Vous devez procéder à l'inscription de votre enfant dans les accueils de loisirs et les accueils périscolaires dans votre Mairie de quartier ou au centre administratif de la commune Darblay. Formulaire d'inscription à retirer au centre administratif de la commune, dans les maisons de quartiers, les accueils de loisirs ou à télécharger sur l'espace famille. Ce formulaire est à déposer dans la boîte aux lettres SODEXO située à l'accueil du centre administratif de la commune dans les délais impartis.



Retrouvez toutes les procédures d'inscription à la restauration pour vos enfants sur [www.corbeil-essonne.fr](http://www.corbeil-essonne.fr).

### RÉGLEZ VOS FACTURES

Réglez vos factures : centre de loisirs, périscolaire, l'étude surveillée, séjours hiver et été à la régie des recettes ou sur le portail famille [www.corbeil-essonne.fr](http://www.corbeil-essonne.fr)

## Calcul de votre quotient familial

Pour garantir l'accès à tous et pour toutes les prestations, la municipalité vous propose une tarification au plus juste de vos ressources. Le quotient familial est établi pour chaque famille, domiciliée à Corbeil-Essonnes, qui participe à différentes prestations municipales. Les tarifs sont adaptés aux revenus des foyers grâce au Quotient Familial communal (restauration scolaire, centres de loisirs et accueils périscolaires, études surveillées et centres de vacances).

**ATTENTION : EN CAS DE NON CALCUL DU QUOTIENT FAMILIAL AVANT LE 28 FÉVRIER, IL SERA APPLIQUÉ AUTOMATIQUÉMENT LE TARIF MAXIMUM POUR L'ENSEMBLE DES PRESTATIONS, SANS POSSIBILITÉ DE RÉTROACTIVITÉ.**

### PIÈCES À FOURNIR

- L'avis d'imposition 2018 ou de non-imposition (2 avis en cas de vie maritale)
- Dernier bulletin de salaire de chaque personne du foyer exerçant une activité professionnelle
- Deux justificatifs de domicile de moins de 3 mois
- Le livret de famille ou les extraits des actes de naissances
- Le dernier avis de versement des allocations familiales et le numéro d'allocataire (à retirer auprès de votre C.A.F.)
- Notification de Pôle emploi pour les personnes au chômage
- Notification de la caisse d'allocations familiales pour les bénéficiaires du R.S.A., ou de l'A.P. I (à retirer auprès de votre C.A.F.)
- Notification de versement d'allocation temporaire d'attente (ATA, etc...) KBIS pour les entrepreneurs ou auto-entrepreneurs et les documents comptables.



### Les personnes hébergées devront produire pour justifier de leur domicile :

- Deux justificatifs de domicile de moins de trois mois de l'hébergeant et un document émanant d'une administration au nom de l'hébergé (Attestation vitale ou de la C.A.F, carte nationale d'identité...)
- Une attestation sur l'honneur d'hébergement fournie par l'hébergeant.

**ATTENTION : LE QUOTIENT FAMILIAL EST CALCULÉ AU CENTRE ADMINISTRATIF DE LA COMMUNE. NE SONT ACCEPTÉS QUE LES DOCUMENTS ORIGINAUX.**

## Séjours découvertes pour les enfants de 4 à 17 ans

La municipalité propose deux séjours annuels aux petits Corbeil-Essonnois pour découvrir les joies des jeux d'hivers et des activités d'été. Les séjours en centres de vacances s'adressent aux enfants âgés de 4 à 17 ans et se déroulent en période de vacances scolaires. Chaque année, huit séjours sont programmés pour permettre à un grand nombre d'enfants de partir en vacances.

## JEUNESSE

# Dispositifs d'accompagnement à la scolarité et à la parentalité

La municipalité a développé une politique d'aide à la scolarité et de soutien à la parentalité pour accompagner les familles. Toujours à la recherche de nouveaux projets, tous ces dispositifs sont enrichis au fil du temps pour correspondre à chaque besoin.

### LE CONTRAT LOCAL D'ACCOMPAGNEMENT A LA SCOLARITÉ (CLAS)



Ce dispositif permet d'apporter aux enfants, l'appui et les ressources nécessaires à leur réussite scolaire aux côtés des écoles.

### OBJECTIFS

Les actions développées dans le cadre de l'accompagnement à la scolarité contribuent à l'égalité des chances et à la prévention de l'échec scolaire.

#### Par des stratégies diversifiées et une pédagogie du détour, l'accompagnement à la scolarité vise à :

- aider les jeunes à acquérir des méthodes, des approches, des relations susceptibles de faciliter l'accès au savoir,
- élargir les centres d'intérêt des enfants et adolescents, promouvoir leur apprentissage de la citoyenneté par une ouverture sur les ressources culturelles, sociales et économiques de la ville ou de l'environnement proche,
- valoriser leurs acquis afin de renforcer leur autonomie personnelle et leur capacité de vie collective notamment par la pratique de l'entraide et l'encouragement du tutorat entre les jeunes,
- accompagner les parents dans le suivi de la scolarité des enfants.

Le CLAS permet également d'offrir un accompagnement et des conseils aux familles dans le cadre du suivi de la scolarité de leur enfant. Il apporte aux parents un espace de dialogue, d'information, de soutien et de médiation mais aussi requiert leur participation à des sorties avec leur(s) enfant(s) favorisant leur implication dans le suivi scolaire.

### ACTIONS ET ACTIVITÉS

Les actions ont lieu en dehors du temps scolaire et sont centrées sur des pédagogies complémentaires à travers l'aide aux devoirs et des apports culturels et sportifs.

### OÙ S'ADRESSER ?

**Direction de la jeunesse et des sports**  
28, rue Champlois - 91100 Corbeil-Essonnes  
01 60 89 73 69  
jeunesse@mairie-corbeil-essonnes

Plus d'infos sur [www.corbeil-essonnes.fr](http://www.corbeil-essonnes.fr)

### DÉROULEMENT D'UNE SÉANCE

**16h30-16h45 :** Accueil des enfants et goûter  
**16h45-17h15 :** Accompagnement aux devoirs  
**17h15 :** Début des apports culturels, manuels et sportifs  
**18h30 :** Fin des activités

### LE DISPOSITIF D'ACCOMPAGNEMENT À L'EXCLUSION SCOLAIRE TEMPORAIRE (DAES)

Ce dispositif est destiné aux collégiens et lycéens (11 - 16 ans) exclus temporairement de leur établissement. Pour faire du temps de l'exclusion un temps utile et éviter le désœuvrement, nous agissons pour prévenir le décrochage scolaire ou encore contenir les risques de délinquance.

### OBJECTIFS

Le D.A.E.S. vise à prévenir le décrochage scolaire précoce en proposant un accueil durant le temps d'exclusion.

- Un lieu de prise en charge éducative et pédagogique (éducateurs et psychologue).
- Des activités qui favorisent la continuité scolaire.
- La libre adhésion et l'implication des parents et des élèves exclus sont des préalables à l'entrée dans le dispositif, qui garantit que les élèves ne sont pas livrés à eux-mêmes, mais pris en charge par les adultes.
- Un travail individualisé sur la compréhension de la sanction et les notions de citoyenneté et de responsabilité.
- Un soutien aux élèves qui n'ont pas encore de projet personnel ou professionnel par le biais de stages de découverte du monde professionnel ou de journées d'immersion au sein des services municipaux.

## ACTIONS

Dès la décision d'exclusion temporaire, après s'être assuré auprès du service D.A.E.S. de la possibilité d'accueil de l'élève, le chef d'établissement notifie la sanction aux parents et peut leur proposer cette prise en charge. Après accord de la famille et du jeune, une rencontre est rapidement mise en place avec les professionnels du dispositif pour permettre à l'accueil d'être réalisé. Ce dernier s'effectue alors sur tout le temps d'exclusion temporaire. Les journées des élèves alternent entre-temps d'accompagnement scolaire et temps de remobilisation pour préparer dans de bonnes conditions leur retour en classe.

## OÙ S'ADRESSER ?

**Mission Politique de la Ville**  
D.A.E.S. - Tél. : 01.60.89.73.74

## LE CONSEIL POUR LES DROITS ET DEVOIRS DES FAMILLES (CDDF)

## OBJECTIFS

Le Conseil pour les Droits et les Devoirs des Familles est un dispositif d'aide à la parentalité fondé sur l'action sociale et éducative, piloté par le Maire et qui comprend des représentants de l'État, des représentants des collectivités territoriales et des personnes œuvrant dans les domaines de l'action sociale, sanitaire et éducative, de l'insertion et de la prévention de la délinquance. C'est une instance de dialogue et de concertation qui exerce une fonction d'assistance aux familles en difficultés, dans une dynamique de prévention et non de répression, qui s'adresse tout autant aux parents qu'aux mineurs sur l'ensemble du territoire de la ville. Il vise à mettre en place des actions d'accompagnement à la parentalité adaptées aux besoins des familles.

## ACTIONS

- Soutenir les parents dans l'exercice de l'autorité parentale.
- Prévenir et lutter contre l'absentéisme scolaire, le décrochage scolaire ou social.
- Intervenir le plus en amont possible pour empêcher les situations préoccupantes de s'aggraver, et protéger les mineurs susceptibles de se retrouver en danger.
- Faire un rappel à l'ordre en cas d'atteinte à l'ordre public.

## OÙ S'ADRESSER ?

**Mission Politique de la Ville**  
C.D.D.F. – Tél. : 01 60 89 74 62

## Dispositifs locaux d'accompagnement

La direction de la Jeunesse et des Sports propose des projets éducatifs destinés aux jeunes de 12 à 25 ans. Ils les accompagnent dans leurs projets d'autonomie, de formation professionnelle ou sportive et de loisirs à travers différents Dispositifs Locaux d'Accompagnement (DLA).

## PROJET JEUNE

Les Projets Jeunes sont exclusivement destinés à un public âgé de 16 à 22 ans scolarisés. Le chantier doit être obligatoirement réalisé dans l'un des services de la ville pour une durée de 35 heures, 240 euros sont délivrés ensuite sous forme d'aides : BAFA, permis de conduire, ou bons ANCV dans le cadre d'un projet séjour.



## PROJET JEUNE SPORT

Les Projets Jeunes sont exclusivement destinés à un public âgé de 16 à 22 ans scolarisés. Le chantier doit être obligatoirement réalisé dans l'un des services de la ville pour une durée de 35 heures. Une aide, destinée à l'acquisition d'une licence sportive est ensuite délivrée.

## PIED A L'ÉTRIER

Le dispositif Pied à l'étrier est destiné aux jeunes âgés de 16 à 25 ans, non scolarisés inscrits à un parcours en voie d'insertion en partenariat avec la MIVE qui assure le suivi. Si le dossier du jeune est accepté, une aide financière d'un maximum de 800 euros est versée à un organisme de formation afin que le jeune puisse passer le BAFA, s'inscrire au permis de conduire ou à une formation professionnelle.

## PROJETS JEUNES SOLIDARITÉ

Ce dispositif s'adresse aux jeunes âgés de 18 à 22 ans et a pour objectif de les impliquer, pendant une trentaine d'heures, dans une action d'intérêt collectif orienté vers la solidarité. À l'issue de cette action « Geste citoyen », des chèques vacances d'un montant de 200 euros sont remis au jeune.

## RENSEIGNEMENTS:

**Service municipal de la Jeunesse et des Sports** - 90 rue Féray - 91100 Corbeil-Essonnes  
Tél. : 01 60 89 79 79

Plus d'infos sur [www.corbeil-essonne.fr](http://www.corbeil-essonne.fr)

## Maisons de quartier

Espace d'accueil et de loisirs, les maisons de quartier sont des équipements de proximité permettant l'accueil des enfants pendant les temps périscolaires et extrascolaires. Tout au long de l'année, les animateurs diplômés des sept maisons de quartier, implantées sur la commune proposent des animations et ateliers à nos jeunes de 6 à 17 ans.

## PRÉSENTATION

La direction de la Jeunesse et des Sports dispose de 7 maisons de quartier, labellisées « accueil collectif de mineurs » par la **direction départementale de la Cohésion Sociale (DDCS)**. Chaque structure propose aux enfants et aux jeunes des activités socioculturelles dans les différents domaines enrichissants de l'animation (sport, culture, art manuel, jeux d'animations)

**MISSION DES MAISONS DE QUARTIER**

La direction de la Jeunesse et des Sports propose des activités sportives, culturelles, artistiques et de découverte aux usagers, aux enfants de 6 à 17 ans en mettant l'accent sur les valeurs du sport, l'autonomie et la citoyenneté.

Les élèves élémentaires (6 à 12 ans) peuvent bénéficier également d'un accompagnement scolaire à travers le **Contrat Local d'Accompagnement à la Scolarité (CLAS)**.

La volonté de la DJS est d'avoir une véritable mission éducative et sociale. Les enfants et les jeunes doivent pouvoir y retrouver un environnement éducatif qui leur permet de devenir des adultes conscients de leur rôle dans la société et porteurs de valeurs comme la tolérance et l'ouverture aux autres. Le temps qu'ils y passent contribue à leur développement aussi bien physique que moral.

**COMMENT S'INSCRIRE ?**

Pour toute inscription d'un jeune mineur la présence d'un parent est indispensable. L'adhésion annuelle est gratuite, elle est valable du jour de l'inscription au 31 août.

**Elle donne accès tout au long de l'année aux différentes animations proposées :**

- ateliers sur structure à l'année
- activités sur structure durant et hors vacances scolaires

**Pièces à fournir pour toute demande d'inscription :**

- Le dossier d'inscription
- Une fiche sanitaire
- 1 certificat médical obligatoire pour tout jeune pratiquant une activité sportive

**HORAIRE D'OUVERTURE****En accueil périscolaire :**

- Du lundi au vendredi de 16h30 à 19h
- Le mercredi de 10h à 12h et de 14h à 19h

**En période extrascolaire :**

- Les mercredi et samedi de 10h à 12h et de 14h à 19h

**Durant les vacances scolaires :**

- Du lundi au samedi de 10h à 12h et de 14h à 19h

## Les 7 maisons de quartier



- **Maison de quartier de Moulin Galant**  
Place de Moulin Galant - 01 64 96 54 84



- **Maison de quartier de Centre-Ville**  
2 boulevard Georges-Michel - 01 60 89 39 85



- **Maison de quartier des Tarterêts**  
2-4 avenue Paul-Maintenant - 01 60 88 37 64



- **Maison de quartier de la Nacelle**  
4 rue de la Nacelle  
001 60 88 40 82



- **Maison de quartier la Péniche**  
72 boulevard Henri-Dunant  
01 69 22 35 80



- **Maison de quartier de Rive-Droite**  
47 rue du 14 juillet  
01 60 75 29 46



- **Maison de quartier de l'Ermitage**  
1 rue André-Weber  
01 60 89 75 61

## SENIORS

## L'espace Charlotte-Ansart

Service municipal installé au sein de l'espace Charlotte Ansart, le Pôle seniors accueille nos retraités tout au long de l'année. Des activités et animations offrent un accès aux loisirs, à la culture, au sport, et facilitent les rencontres. Les agents peuvent vous aider, renseigner, orienter, accompagner dans votre qualité de vie au quotidien, à votre domicile mais aussi sur la commune.



## PRÉSENTATION

Le Pôle seniors de Corbeil-Essonnes est chargé de mettre en œuvre la politique d'action sociale et d'animation socioculturelle à destination des seniors. Installé à l'espace Charlotte-Ansart, ce service est composé d'une animatrice, d'une conseillère sociale, de deux agents d'accueil. Véritable espace de vie et de partage, l'espace Charlotte-Ansart propose et organise, tout au long de l'année, diverses activités ludiques, intellectuelles, culturelles et sportives.

## L'ESPACE CHARLOTTE-ANSART

## ET SES ANNEXES

## • Espace Charlotte-Ansart

9 allées Aristide-Briand  
01 60 89 75 77

Du lundi au vendredi de 9h à 12h  
et de 14h à 17h

Fermé au public les lundis et mercredis matin

## • Moulin-Galant.

2, rue Raymond-Brunot  
01 64 96 36 51.

Jeudi de 14h à 17h.

## • Rive Droite. Maison Maurice-Lesueur.

6, rue du Barillet,  
01 60 75 69 16.

Lundi, mardi et jeudi de 14h à 18h.

## • Les Tarterêts. Espace Jacques-Brel.

37, rue Gustave-Courbet,  
01 64 96 15 36.

Mardi et vendredi de 14h à 18h30.

## BÉNÉFICIAIRE DES OFFRES DU PÔLE SENIORS

Le Passeport Seniors a été créé pour accueillir au mieux nos anciens sur la ville de Corbeil-Essonnes et donner accès, durant l'année, aux nombreuses activités de loisirs et aux sorties culturelles.

## CONDITIONS D'ATTRIBUTION DU PASSEPORT SENIOR (CUMULATIVES):

- Habiter Corbeil-Essonnes
- Être retraité
- Avoir 60 ans et +

## PIÈCES À FOURNIR:

- Une pièce d'identité
- Un justificatif de domicile de moins de 3 mois
- Une photographie (obligatoire)

Plus d'infos sur [www.corbeil-essonnes.fr](http://www.corbeil-essonnes.fr)

- Le dernier avis d'imposition
- Pour les nouveaux retraités: un justificatif de retraite

## TARIFS:

Le Passeport Seniors est gratuit. Pour les sorties, il peut vous être demandé une contribution calculée par rapport au coût réel, transport compris. Une partie de ce coût est prise en charge par la municipalité.

## LE PASSEPORT DONNE ACCÈS:

- Aux activités et aux sorties organisées par le service Animation Seniors de l'espace Charlotte-Ansart
- À une réduction du prix d'entrée au cinéma ARCEL de Corbeil-Essonnes
- À une réduction du prix d'accès au cours d'aquagym au stade nautique Gabriel-Menut
- Participer aux Journées du Maire: sortie culturelle avec un repas offert par Monsieur le Maire.
- Participer au banquet de fin d'année ou bénéficiaire du colis de Noël.
- À un accès gratuit aux cours d'informatique dispensés à l'espace Carnot - Arob@se

## LES ATELIERS ET ANIMATIONS



Pour permettre à tous ceux qui le souhaitent de vivre une retraite active et autonome, le Pôle seniors vous propose de nombreux ateliers, animations tout au long de l'année.

- Des sorties originales et culturelles (découverte, spectacle, etc.).
- Des activités intellectuelles (cours linguistiques et de scrabble, etc.).
- Des activités créatives (arts plastiques, dessins, créations).
- Des activités sportives (tai-chi-chuan, gym, claquettes, cours de salsa).
- Des ateliers tricot, couture et crochet.
- Des ateliers bien-être (sophrologie, réflexologie)
- Des après-midis dansants.
- Des rencontres intergénérationnelles.
- Des jeux (cartes, pétanque, jeux de société).

#### LES TEMPS FORTS DE L'ANNÉE:



- **janvier**: le bal de la galette des rois
- **printemps**: les journées du Maire: chaque année, Monsieur le Maire invite les seniors de Corbeil-Essonnes à partager ensemble une journée placée sous le signe de la convivialité, de la culture et de la gastronomie. Particulièrement appréciées et attendues, les Journées du Maire sont un vrai régal pour nos aînés.
- **juin**: les seniors sont nombreux à participer au traditionnel barbecue.
- **octobre**: la semaine bleue propose de multiples animations, concours et activités partagés avec nos plus jeunes.
- **décembre**: le banquet ou le colis de Noël marque la fin de l'année.

#### UN RÉSEAU SOCIAL

Le Pôle Seniors est aussi à la base de la création d'un véritable « réseau social » qui s'appuie sur les acteurs déjà investis auprès des personnes âgées. Il assure la remontée des informations recueillies lors des visites à domicile, contribue à développer le bénévolat au service des personnes isolées et une entraide au sein des quartiers.

#### SITE PARTENAIRE

- Le site internet [bienvieillir.essonne.fr](http://bienvieillir.essonne.fr) a pour ambition de répondre aux besoins spécifiques d'information des seniors et de leur famille afin de leur permettre de mieux vivre en Essonne.

#### LES SERVICES DU POLE SENIORS

La municipalité propose des services d'aide à la personne dédiés à nos aînés pour faciliter et sécuriser leur quotidien. Le Pôle Seniors est un lieu d'accueil, d'information et d'accompagnement au service des personnes concernées par la retraite, le vieillissement, la perte d'autonomie, pour eux-mêmes ou leur entourage.

**POUR LES AIDES LÉGALES (DEMANDE DE PLACEMENT EN MAISON DE RETRAITE, PLACEMENT EN FOYER D'HÉBERGEMENT POUR HANDICAPÉS, DOSSIER D'AIDE-MÉNAGÈRE, DOSSIER D'OBLIGATION ALIMENTAIRE). VEUILLEZ CONTACTER LE 01 60 89 73 64 SUR RENDEZ-VOUS. DES HEURES DE PERMANENCE SONT ASSURÉES PAR LE PERSONNEL ADMINISTRATIF DE LA MISSION SENIORS AU CENTRE ADMINISTRATIF, LE MARDI ET VENDREDI MATIN POUR L'ALLOCATION SPÉCIALE VIEILLESSE ET LA CARTE D'INVALIDITÉ.**

#### LE SYSTÈME DE TÉLÉALARME



Ce service s'adresse aux personnes âgées ou handicapées dont l'état de santé (certificat médical demandé) justifie l'installation d'un système d'urgence. Le boîtier installé au domicile de la personne est relié à une centrale d'écoute, dont les personnels formés, assurent 24 heures sur 24, la prise en charge et le suivi des interventions nécessaires, après déclenchement par le bénéficiaire du signal d'alerte. Les frais de mise en service d'abonnement et de location sont au tarif unique de 6,07 euros pour tout le monde.

**Renseignements**: 01 60 89 73 79 ou sur rendez-vous au 01 60 89 73 64

#### LE PORTAGE DE REPAS À DOMICILE

**Ce service s'adresse aux Corbeil-Essonnois, personnes retraitées de plus de 60 ans, aux personnes handicapées**, qui ne peuvent assurer elles-mêmes les actes habituels nécessaires pour la préparation des repas, de façon permanente ou temporaire. Un certificat médical est nécessaire pour bénéficier de ce service en cas de régime spécial. **Ce service fonctionne pour le repas du midi et/ou du soir**, du lundi au dimanche, et est livré sur les 5 jours ouvrés de la semaine. Les déjeuners sont livrés chez les bénéficiaires dans un véhicule frigorifique. La tarification de ce service est calculée en fonction du quotient familial.

Plus d'infos sur [www.corbeil-essonne.fr](http://www.corbeil-essonne.fr)

**Renseignements**: 01 60 89 75 77 ou 01 60 89 79 80

Pour les aides légales (demande de placement en maison de retraite, placement en foyer d'hébergement pour handicapés, dossier d'aide-ménagère, dossier d'obligation alimentaire), veuillez contacter le 01 60 89 79 80 sur rendez-vous au pôle seniors. Des heures de permanence sont également assurées par le personnel administratif au Centre administratif de la commune, le mardi et vendredi matin pour l'allocation spéciale vieillesse et la carte d'invalidité.

#### LES DISPOSITIFS PRÉFECTORAUX

##### LE PLAN GRAND FROID ET LA PRÉVENTION CANICULE

- L'hiver, le plan hivernal est généralement mis en œuvre du 1er novembre au 31 mars. Si le préfet demande la mobilisation de la commune (température négative le jour et -10°C la nuit), l'hébergement des personnes sans-abri s'effectuera au gymnase des Hauts-Tarterêts, situé au 9, avenue du Général-de-Gaulle – **01 60 89 79 79**.
- L'été, en cas de fortes chaleurs, le Plan Prévention Canicule est activé. Il faut mouiller son corps et se ventiler, manger en quantité suffisante, maintenir sa maison au frais en fermant les volets le jour, ne pas boire d'alcool, donner et prendre des nouvelles de ses proches, éviter les efforts physiques et surtout, boire régulièrement de l'eau.

#### À NOTER

ON PARLE DE CANICULE  
LORSQU'IL FAIT, DURANT  
3 JOURS ET 3 NUITS  
CONSÉCUTIFS PLUS DE 20°C  
LA NUIT ET 35°C LE JOUR.

g h i j k  
R S T U V  
r s t u v  
x y z ( ) ; :  
9 0 ? ! ... la

h k f

s r z



**Savez-vous b**

On commence par le haut, on va et on va à la fin.



toutes les dents

**nts à la mode**

Et pour faire la liste 2 la bonne version avec 1, 2, 3.



jusqu'à la grosse dent

1, 2, 3

1, 2, 3

1, 2, 3

1, 2, 3

1, 2, 3

1, 2, 3

1, 2, 3

1, 2, 3

1, 2, 3

1, 2, 3

1, 2, 3

1, 2, 3

1, 2, 3

1, 2, 3

1, 2, 3

1, 2, 3

1, 2, 3

1, 2, 3

1, 2, 3

1, 2, 3

1, 2, 3

1, 2, 3

1, 2, 3

1, 2, 3

1, 2, 3

1, 2, 3

1, 2, 3

1, 2, 3

1, 2, 3

1, 2, 3

1, 2, 3

1, 2, 3

1, 2, 3

1, 2, 3

1, 2, 3

1, 2, 3

1, 2, 3

1, 2, 3

1, 2, 3

1, 2, 3

1, 2, 3

1, 2, 3

1, 2, 3

1, 2, 3

1, 2, 3

1, 2, 3

1, 2, 3

1, 2, 3

1, 2, 3

1, 2, 3

1, 2, 3

1, 2, 3

1, 2, 3

1, 2, 3

1, 2, 3

1, 2, 3

1, 2, 3

1, 2, 3

1, 2, 3

1, 2, 3

1, 2, 3

1, 2, 3

1, 2, 3

1, 2, 3

1, 2, 3

1, 2, 3

1, 2, 3

1, 2, 3

1, 2, 3

1, 2, 3

1, 2, 3

1, 2, 3

1, 2, 3

1, 2, 3

1, 2, 3

1, 2, 3

1, 2, 3

1, 2, 3

1, 2, 3

1, 2, 3

1, 2, 3

1, 2, 3

1, 2, 3

1, 2, 3

1, 2, 3

1, 2, 3

1, 2, 3

1, 2, 3

1, 2, 3

1, 2, 3

1, 2, 3

1, 2, 3

1, 2, 3

1, 2, 3

1, 2, 3

1, 2, 3

1, 2, 3

1, 2, 3

1, 2, 3

1, 2, 3

1, 2, 3

1, 2, 3

1, 2, 3

1, 2, 3

1, 2, 3

1, 2, 3

1, 2, 3

1, 2, 3

1, 2, 3

1, 2, 3

1, 2, 3

1, 2, 3

1, 2, 3

1, 2, 3

1, 2, 3

1, 2, 3

1, 2, 3

1, 2, 3

1, 2, 3

1, 2, 3

1, 2, 3

1, 2, 3

1, 2, 3

1, 2, 3

1, 2, 3

1, 2, 3

1, 2, 3

1, 2, 3

1, 2, 3

1, 2, 3

1, 2, 3

1, 2, 3

1, 2, 3

1, 2, 3

1, 2, 3

1, 2, 3

1, 2, 3

1, 2, 3

1, 2, 3

1, 2, 3

1, 2, 3

1, 2, 3

1, 2, 3

1, 2, 3

1, 2, 3

1, 2, 3

1, 2, 3

1, 2, 3

1, 2, 3

1, 2, 3

1, 2, 3

1, 2, 3

1, 2, 3

1, 2, 3

1, 2, 3

1, 2, 3

1, 2, 3

1, 2, 3

1, 2, 3

1, 2, 3

1, 2, 3

1, 2, 3

1, 2, 3

1, 2, 3

1, 2, 3

1, 2, 3

1, 2, 3

1, 2, 3

1, 2, 3

1, 2, 3

1, 2, 3

1, 2, 3

1, 2, 3

1, 2, 3

1, 2, 3

1, 2, 3

1, 2, 3

1, 2, 3

1, 2, 3

1, 2, 3

1, 2, 3

1, 2, 3

1, 2, 3

1, 2, 3

1, 2, 3

1, 2, 3

1, 2, 3

1, 2, 3

1, 2, 3

1, 2, 3

1, 2, 3

1, 2, 3

1, 2, 3

1, 2, 3

1, 2, 3

1, 2, 3

1, 2, 3

1, 2, 3

1, 2, 3

1, 2, 3

1, 2, 3

1, 2, 3

1, 2, 3

1, 2, 3

1, 2, 3

1, 2, 3

1, 2, 3

1, 2, 3

1, 2, 3

1, 2, 3

1, 2, 3

1, 2, 3

1, 2, 3

1, 2, 3

1, 2, 3

1, 2, 3

1, 2, 3

1, 2, 3

1, 2, 3

1, 2, 3

1, 2, 3

1, 2, 3

1, 2, 3

1, 2, 3

1, 2, 3

1, 2, 3

1, 2, 3

1, 2, 3

1, 2, 3

1, 2, 3

1, 2, 3

1, 2, 3

1, 2, 3

1, 2, 3

1, 2, 3

1, 2, 3

1, 2, 3

1, 2, 3

1, 2, 3

1, 2, 3

1, 2, 3

1, 2, 3

1, 2, 3

1, 2, 3

1, 2, 3

1, 2, 3

1, 2, 3

1, 2, 3

1, 2, 3

1, 2, 3

1, 2, 3

1, 2, 3

1, 2, 3

1, 2, 3

1, 2, 3

1, 2, 3

1, 2, 3

1, 2, 3

1, 2, 3

1, 2, 3

1, 2, 3

1, 2, 3

1, 2, 3

1, 2, 3

1, 2, 3

1, 2, 3

1, 2, 3

1, 2, 3

1, 2, 3

1, 2, 3

1, 2, 3

1, 2, 3

1, 2, 3

1, 2, 3

1, 2, 3

1, 2, 3

1, 2, 3

1, 2, 3

1, 2, 3

1, 2, 3

1, 2, 3

1, 2, 3

1, 2, 3

1, 2, 3

1, 2, 3

1, 2, 3

1, 2, 3

1, 2, 3

1, 2, 3

1, 2, 3

1, 2, 3

1, 2, 3

1, 2, 3

1, 2, 3

1, 2, 3

1, 2, 3

1, 2, 3

&lt;

ÉQUIPEMENTS SOCIAUX  
ET DE SANTÉCentre  
Communal  
d'Action Sociale  
(CCAS)

Le CCAS est une structure de proximité qui s'adresse à tous les habitants de la commune, de la petite enfance aux personnes âgées.

QU'EST-CE QUE LE CENTRE COMMUNAL  
D'ACTION SOCIALE ?

Le **Centre Communal d'Action Sociale** est un établissement public administratif, dont le conseil d'administration est présidé par le Maire.

Le Conseil d'Administration comprend en plus du Maire Président, 16 membres dont 8 sont élus par le Conseil Municipal et 8 désignés par le

Maire Président. Les membres désignés sont des représentants d'associations ou d'organismes intervenants dans le secteur social.

Le Centre Communal d'Action Sociale a vocation à instruire à la fois les dossiers d'Aide Sociale Légale, mais également s'efforce de répondre aux difficultés humaines, sociales et économiques rencontrées par les habitants de Corbeil-Essonnes : pour cela, il a la possibilité de voter des demandes d'aides facultatives.

## LES MISSIONS DU CCAS

Le CCAS propose aux personnes en situation précaire de les écouter, les renseigner, les orienter, les accompagner dans leurs démarches et leur permettre d'accéder à leurs droits.

Le Centre Communal d'Action Sociale participe à l'instruction des demandes d'aide sociale légale dans les conditions fixées par voie réglementaire, tels que :

- L'aide sociale aux personnes âgées ou aux personnes handicapées,
- Les cartes de transport (améthyste ou rubis),



Le service est ouvert au public : Du lundi au vendredi de 8h45 à 12h et de 13h45 à 17h15. Fermé le jeudi matin.

Dès la fin de l'année, retrouvez le CCAS au sein du Pôle social communal :

4 rue de la Triperie

Les personnes ayant des enfants à charge doivent s'adresser à la Maison Départementale des Solidarités (MDS), 5 avenue Marcel-Paul - 91100 Corbeil-Essonnes, téléphone : 01 60 89 93 60.

## AIDES LÉGALES

## Aide aux impayés d'énergie

(électricité, gaz, eau) – sur rendez – vous à l'accueil du CCAS – 01 60 89 78 39 ou 74 16

## F.S.L (fond de solidarité pour le logement)

Sur rendez-vous au 01 60 89 75 70 ou 73 65

## Domiciliation courrier

Le CCAS est habilité à procéder à l'élection de domicile des personnes en situation régulière sans résidence stable. sur rendez-vous à l'accueil du CCAS au 01 60 89 78 39 ou 74 16

## Cartes de transports :

**Pass navigo Améthyste** la demande s'effectue au guichet unique du Centre Administratif. Pour le suivi du dossier en cours, vous pouvez contacter le Conseil Départemental au 0800 40 80 40 (numéro gratuit)

**RSA (revenu de solidarité active)** Demande à constituer à la CAF ou faire la demande en ligne

AIDE SOCIALE AUX PERSONNES ÂGÉES  
OU HANDICAPÉES

Nos agents sont à votre disposition pour vous accompagner dans vos démarches de :

**Dossier APA** (Allocation Personnalisée à l'autonomie)

**A.S.P.A** (Allocation de Solidarité pour les Personnes Âgées)

Vous êtes retraités et vos ressources ne dépassent pas les seuils suivants : 9998,40 euros par an ou 833,20 euros par mois pour une personne vivant seule. 15 522,54 euros par an ou 1 293,54 euros par mois pour une personne vivant en couple (conjoints mariés, partenaires de PACS, concubins)

## HÉBERGEMENT

- Maison de retraite
- Foyer logement

Pour une prise en charge par le Conseil Départemental des structures d'hébergement, instruction du dossier d'aide légale au centre administratif de la commune sur rendez-vous au 01 60 89 73 64.

## AIDE-MÉNAGÈRE

- Renseignement au 01 60 89 73 64

**Téléassistance** : Espace Charlotte-Ansart - 9, allées Aristide-Briand

**Portage de repas à domicile** : Espace Charlotte-Ansart - 9, allées Aristide-Briand

## Aides facultatives :

Renseignements au 01 60 89 78 39 ou 74 16

- Aides alimentaires
- Aides financières

Ces prestations sont délivrées après délibération d'une commission hebdomadaire, au vu du diagnostic social et de la situation familiale et financière des usagers.

**LE RELAIS CITOYEN**

Situé aux Tarterêts et inauguré en juillet 2017, cet équipement permet aux administrés de se retrouver et de discuter de sujets concernant leur quartier. Créé dans le cadre de la politique de la ville et plus particulièrement du fait d'être dans un quartier prioritaire, le relais citoyen est un lieu à vocation sociale. Les associations du quartier peuvent, sous conditions, y avoir accès. Le conseil citoyen de Corbeil-Essonnes s'y réunit pour débattre sur l'évolution du quartier des Tarterêts dans le cadre de l'ANRU : logements, services publics, équipements sportifs et culturels, commerces, espaces verts...

**Renseignements :**

Relais citoyen, 21 avenue Léon-Blum

## Le Centre municipal de santé

**Le Centre municipal de santé (CMS) a pour objectif de faciliter l'accès aux soins pour tous. Il offre à l'ensemble de la population une médecine de qualité, en matière de soins, de prévention et d'éducation à la santé.**

**PRÉSENTATION**

Composé d'une équipe médicale et paramédicale, le centre municipal de santé favorise une offre de soins pluridisciplinaires permettant aux patients d'accéder à plusieurs services sanitaires et médico sociaux. Pour une pratique de qualité au service des usagers et favoriser l'accès aux services de proximité à la population, la ville a signé en 2014 un Contrat local de santé avec l'État et l'Agence régionale de santé qui engage les signataires dans une politique de santé commune et permet la mise en œuvre d'actions de santé sur Corbeil-Essonnes. Ce dernier a été renouvelé mercredi 26 juin 2019.

**MÉDECINS ET SPÉCIALITÉS**

En plus de la médecine générale, le CMS offre la possibilité de consulter de nombreux spécialistes qui évoluent dans des domaines très variés pour répondre au mieux aux besoins des patients. Ainsi, vous y trouverez des médecins généralistes, mais également des spécialistes : pédiatre, allergologue, dermatologue, gynécologue, pédicure/podologue, infirmière et endocrino-diabétologue.

**Une antenne du CMS ouvrira ses portes dans le quartier de Montconseil dans les prochains mois, place des Victoires.**

**Renseignements :**

Centre municipal de santé - 18 rue du Général Leclerc - 91100 Corbeil-Essonnes - 01 60 89 74 33

**AUTRES SOINS**

Le centre municipal de santé bénéficie, au dernier étage de l'établissement, d'un centre dentaire de la CPAM qui propose des consultations et des soins dentaires :

- chirurgie dentaire,
- stomatologie,
- implantologie,
- soins dentaires,
- gérontologie,
- orthodontie adultes et enfants,
- pédodontie.

**Pour en savoir davantage, rendez-vous sur [www.ameli.fr](http://www.ameli.fr), rubrique "nos centres de santé dentaires." Sur RDV au 01 60 88 86 96**

**PERMANENCES DES PARTENAIRES SANTÉ**

Le centre municipal de santé accueille dans ses locaux des permanences de partenaires santé :

- Permanences d'une psychologue détachée du conseil départemental de l'Essonne pour le suivi de bénéficiaires du RSA sur RDV au 01 69 89 93 60.

- Permanences de l'association Femmes Solidaires sur RDV au 01 69 25 11 85.
- Permanences administratives de la Caisse d'allocations familiales : accès aux droits sociaux sur RDV au 01 60 91 40 65.
- Permanences de l'association AIDES ou Espoir 91 pour l'accompagnement des personnes à risque et dépistage rapide VIH tous les mercredis après-midi de 15h à 18h30.
- Consultations Infirmiers (CIPE) du centre départemental de prévention santé sur RDV au 01 64 96 02 49.
- Permanence Mediavipp : cette association départementale d'aide aux victimes accueille toute personne qui s'estime victime d'une infraction pénale (violences, viol, agression sexuelle, vol, etc.) ou d'un accident de la circulation. Sur RDV au 01 60 78 84 20
- Permanences ressources CSAPA (Centres de soins, d'accompagnement et de prévention en addictologie) sur rendez-vous au 01 69 38 37 21
- Laboratoire de biologie Sigma bio, 8 place des victoires à Montconseil, 01 64 96 90 20.

**AUTRES PRESTATIONS DU CMS**

**VACCINATIONS GRATUITES TOUS LES 3<sup>e</sup> MERCREDIS DU MOIS DE 17H A 19H**

La ville propose des séances de vaccinations gratuites ROR : Rougeole, Oreillon, Rubéole, DTCP : Diphtérie, Tétanos, Coqueluche, Poliomyélite, Hépatite B. pour toutes les personnes de plus de 6 ans et habitant la ville (apporter un justificatif de domicile).

**LES MARDIS DE LA SANTÉ**

Le Centre municipal de santé propose des conférences-débats gratuits le deuxième mardi de chaque mois pour tout public sur des thématiques de santé et de bien-être diverses (Malade d'Alzheimer et entourage familial, comment éviter le cancer du poumon, les huiles essentielles, la géobiologie...).

**DES ACTIONS DE PRÉVENTION OUVERTES À TOUS**

Le Centre municipal de santé mène aussi des actions de prévention en santé publique pour les habitants notamment les enfants, les jeunes et les adultes.

Il s'est doté d'un atelier santé ville depuis 2012 sur la commune. Il coordonne l'ensemble des actions de santé publique menées sur le territoire et favorise la concertation des acteurs et professionnels de santé. Le coordinateur de ce dispositif est en charge de mener à bien les

projets définis par le diagnostic santé et les politiques publiques :

- Des actions autour de la nutrition dans les établissements scolaires de la ville et les centres de loisirs.
- Des actions de lutte contre l'obésité infantile dans les structures de la petite enfance, l'enfance et auprès des professionnels.
- Des dépistages et des actions d'hygiène bucco-dentaire pour tous les enfants de CE1.
- Des actions autour de l'hygiène corporelle, de l'hygiène de vie et de la sexualité dans les structures pour personnes en situation de handicap (Fondation Dassault, les Papillons Blancs...).
- Des dépistages gratuits et anonymes (cancers du sein et colorectal, cancer de la peau, maladies du rein, VIH, hépatites...), dont près de 1 000 personnes ont bénéficié en 2018.

**LES EXPOSITIONS DU CMS**

Le Centre de santé expose des œuvres d'artistes dans l'ensemble du bâtiment, pour valoriser les espaces d'accueil et les salles d'attente au profit des patients et permettre l'accès à la culture dans un espace de santé. Des expositions originales qui varient tous les 2 mois suivant une programmation annuelle. Un cocktail de bien être très apprécié de tous.

**HORAIRES ET CONTACT**

- Du lundi au vendredi de 8h30 à 19h
- 1 samedi par mois de 8h30 à 12h30

**Renseignements : Centre municipal de santé - 18 rue du Général Leclerc - 91100 Corbeil-Essonnes - 01 60 89 74 33**

L'accessibilité du centre aux personnes handicapées est assurée par une rampe d'accès extérieure, un ascenseur intérieur, des toilettes handicapées et des cabinets médicaux conformes

**À SAVOIR**

LE CENTRE DE SANTÉ MUNICIPAL ACCEPTE LE PAIEMENT PAR CARTE BANCAIRE POUR TOUTES LES CONSULTATIONS MÉDICALES.

**Un rendez-vous décommandé = une place libérée ! Prévenir au 01 60 89 74 33**



Centre Hospitalier Sud Francilien

## Le Centre Hospitalier Sud Francilien

Ouvert en 2012 sur le territoire d'Évry - Corbeil-Essonnes, le Centre Hospitalier Sud Francilien (CHSF) est un pilier du contrat local de santé de la ville de Corbeil-Essonnes et initié par Serge Dassault, puis soutenu depuis son projet de création.

**PRÉSENTATION**

Né de la fusion des hôpitaux de Corbeil-Essonnes et d'Évry, le Centre Hospitalier Sud Francilien est l'établissement de référence de notre territoire. Il rayonne sur trois départements au sud de la périphérie de Paris.

L'établissement public dispose de 1 068 lits et places autorisés en médecine, chirurgie, obstétrique, soins de suite et de réadaptation et psychiatrie ainsi que 84 lits dédiés à l'hébergement des personnes âgées dépendantes.

### UN ACTEUR MAJEUR DE LA SANTÉ SUR NOTRE TERRITOIRE

Soutenu depuis son projet de création par Jean-Pierre Bechter, ouvert en 2012 sur le territoire d'Évry – Corbeil-Essonnes, le Centre Hospitalier Sud Francilien (CHSF) regroupe les activités de vingt-sept établissements situés en Essonne. Il assure la couverture hospitalière d'environ 600 000 habitants. En 2018, il obtient 10 citations dans le palmarès des hôpitaux de l'hebdomadaire Le Point. Le Centre Hospitalier Sud Francilien se structure autour de 8 pôles médicaux et médicaux-techniques représentant une cinquantaine de spécialités. C'est un acteur majeur de la permanence des soins en Ile-de-France. Le SAMU-SMUR de l'Essonne (centre d'appels du 15) lui est rattaché. L'établissement assure les urgences adultes, pédiatriques, gynécologiques.

### UN HÔPITAL DE RECOURS

Le Centre Hospitalier Sud Francilien a confirmé fin 2018 sa place d'établissement de recours au sud de l'Ile-de-France. C'est en effet le seul équipement du secteur capable de prendre en charge 24h/24 et 7 jours sur 7 des pathologies qui nécessitent des équipes spécialisées et un plateau technique de haut niveau. Cette vocation de recours a été consolidée par l'Agence Régionale de Santé qui lui a confié en 2018 **une nouvelle garde 24/24h et 7/7j pour les actes d'urgence de radiologie** interventionnelle (urgences hémorragiques). L'ARS a également autorisé son projet de création d'un Centre de Procréation Médicalement Assisté.

### UNE MATERNITÉ D'IMPORTANCE

La maternité du Centre hospitalier (classée type 3 pour l'accueil des grossesses à risque) est l'une des plus importantes d'Ile-de-France avec plus de 5 000 naissances chaque année.

### UN CENTRE HOSPITALO-UNIVERSITAIRE

La vocation **hospitalo-universitaire** de trois des spécialités du Centre hospitalier est reconnue.

Il s'agit, pour la première, de la génétique, de l'**endocrino-diabétologie** (classé comme le 4<sup>ème</sup> meilleur service national par l'hebdomadaire Le Point) pour la seconde et de la neurologie pour la dernière.



### UNE MÉDECINE DE POINTE

Nombreuses sont également les spécialités qui exercent une activité de pointe. La rhumatologie a ainsi été retenue par les autorités sanitaires pour participer à l'expérimentation nationale sur les médicaments biosimilaires. Les services de cancérologie, quant à eux, ont mis en place ces dernières années des parcours spécifiques garantissant un diagnostic et une prise en charge rapide pour les patients.

### DES LIENS ÉTROITS AVEC GÉNOPOLE

Les liens du centre hospitalier avec Génomole sont historiques. Aujourd'hui, **des équipes hospitalières travaillent avec les chercheurs et les entreprises du biocluster Génomole**. Une collaboration fructueuse qui a permis à une **dizaine de programmes concrets de voir le jour**.

### QUELS LIENS UNISSENT L'HÔPITAL ET CORBEIL-ESSONNES ?

Le Centre Hospitalier Sud Francilien et Corbeil-Essonnes sont unis par un contrat local de santé. Les liens Ville-Hôpital se traduisent au quotidien par des actions très concrètes.

Il s'agit, par exemple, de l'ouverture d'une consultation spécialisée d'endocrino-diabétologie assurée par un médecin hospitalier au Centre municipal de santé de Corbeil-Essonnes.

### LE CENTRE HOSPITALIER EN CHIFFRES

#### CAPACITÉ D'ACCUEIL

- 1 152 lits et places
- 14 salles d'opération
- 8 salles d'accouchement
- 2 salles de césarienne

#### CHAQUE ANNÉE

- + de 100 000 passages aux urgences
- + de 10 000 interventions chirurgicales
- + de 5 000 accouchements par an
- + 110 000 séjours hospitaliers
- + de 125 000 consultations

#### COMMENT S'Y RENDRE ?

40 avenue Serge-Dassault  
91100 Corbeil-Essonnes - 01 61 69 61 69

## Maisons de santé pluriprofessionnelles

Les maisons pluriprofessionnelles de santé viennent compléter l'offre de soin déjà présente sur la commune. Ces nouvelles structures sont conçues pour répondre aux attentes des professionnels de santé libéraux et proposent aux patients un environnement adapté répondant à leurs aspirations.

Les Maisons de santé pluriprofessionnelles (MSP) sont un mode d'exercice professionnel collectif et coordonné, développé pour répondre aux problématiques de santé actuelles : soins de proximité, prise en charge des maladies chroniques, centralisation des soins...

Deux maisons pluriprofessionnelles de santé se sont développées sur notre commune. Accueillant chacune plusieurs professionnels, elles permettent d'offrir un large éventail de soins sur un même lieu.

### LES ATOUTS POUR LES PRATICIENS DE SANTÉ

Les Maisons de Santé Pluriprofessionnelles ont pour but de **coordonner les soins** entre les professionnels de santé qui les composent. Ceux-ci restent des professionnels libéraux, conservent leur propre organisation et leur autonomie, y compris dans le choix de leur patientèle. En outre, les praticiens peuvent travailler en **partenariat avec plusieurs médecins et de nombreuses autres professions de santé sur tout le territoire**, ce qui favorise les échanges intra-professionnels.

### LES AVANTAGES POUR LES PATIENTS

Les MSP offrent la possibilité aux patients de choisir son médecin traitant et de disposer d'une offre complète de services de santé, quel que soit le professionnel recherché : infirmier, sage-femme, orthophoniste, pédicure podologue, masseur-kinésithérapeute, diététicien, ostéopathe...

#### MSP des Allées

25 allées Aristide-Briand - 01 85 76 01 01

#### MSP des Tarterêts

9 rue Henri-Matisse - 09 73 01 48 79



## CONTRAT LOCAL DE SANTÉ



## Le second contrat local de santé (2019-2022)

En 2014, Corbeil-Essonnes a signé un premier Contrat local de santé (CLS) dans le cadre du volet santé du contrat de ville qui est arrivé à terme. Suite à son bilan, un nouveau diagnostic local a été réalisé en 2018 et les axes thématiques du contrat local de santé 2<sup>ème</sup> génération ont été proposés. L'enjeu du nouveau CLS signé en juin 2019 est stratégique: améliorer la connaissance des besoins de la population pour déterminer de nouvelles orientations d'actions.

### UN OUTIL D'ANIMATION TERRITORIAL

La ville de Corbeil-Essonnes a exprimé sa volonté auprès du Directeur Général de l'ARS Ile-de-France et de l'État, de s'engager dans un nouveau contrat local de santé (2019/2022) et d'y associer de nouveaux signataires (CPAM, Éducation nationale, Conseil Départemental de l'Essonne, CAF, CA GPS...). Le Contrat Local de Santé est un véritable outil d'animation territoriale. L'ensemble des partenaires santé, acteurs de santé, associations, représentants des habitants ont été associés dans cette nouvelle démarche et ont participé à des groupes de réflexion autour des problématiques et des besoins en matière de santé dans notre ville. Le contrat local de santé permet, sur un territoire donné, de décliner la politique et les orientations de l'agence régionale de santé (A.R.S.) en s'appuyant sur les dynamiques locales et les objectifs du projet régional de santé.

### QU'EST-CE QU'UN CONTRAT LOCAL DE SANTÉ ?

Outil qui met en place le projet régional de santé avec ses leviers financiers propres afin de réduire les inégalités sociales et territoriales de santé.

### UN TRAVAIL PARTENARIAL

Notre commune et ses partenaires (l'État, l'agence régionale de santé (A.R.S.), le Conseil Départemental, la Communauté d'Agglomération Grand-Paris-Sud, la Caisse Primaire d'Assurance Maladie de l'Essonne, la Caisse des Allocations Familiales de l'Essonne, le Centre Hospitalier Sud Francilien) se sont engagés dans une démarche d'élaboration d'un deuxième contrat local de santé (CLS). Cet outil de collaboration multipartenarial permet de développer, fédérer et renforcer les actions de santé publique sur notre territoire. Cette politique volontariste de santé publique s'inscrit dans une démarche globale de promotion de la santé et de qualité de vie urbaine s'appuyant sur un enjeu fort de cohésion sociale.

Un diagnostic local de santé a été réalisé en 2018 sur la commune afin de définir les convergences entre les politiques de santé et la dynamique locale de la commune, de mettre en place des axes prioritaires définis du contrat local de santé et de coordonner les actions qui en découlent. Le nouveau CLS est en place depuis juin 2019.

### Le contrat local de santé se décline ainsi selon cinq axes stratégiques :

- Améliorer l'accès aux droits et aux soins ;
- Prévention, périnatalité et parentalité ;
- Améliorer la santé environnementale ;
- Promouvoir le bien-être et la santé des jeunes ;
  - Améliorer la santé des personnes en situation de souffrance mentale ou de handicap.

### LES AXES STRUCTURANTS DU CLS (2019-2022)

#### AXE 1 : DÉVELOPPER L'ACCÈS AUX DROITS ET AUX SOINS

Cet axe est destiné à l'ensemble des Corbeil-Essonnois avec une attention particulière pour les personnes en situation de précarité et les plus éloignées du droit commun. Concernant les consultations avancées, même si celles-ci sont ouvertes à tous, le public principalement visé est celui qui renonce aux soins pour des raisons de mobilité. Les consultations avancées avec le CHSF vont donc instaurer une démarche où le spécialiste vient au patient, supprimant ainsi les déplacements du malade. La création d'une antenne du Centre municipal de santé permettra de participer à des actions de santé publique mais surtout de répondre aux besoins exprimés de la population. En vue d'améliorer la coordination des prises en charge en ambulatoire, une Communauté Professionnelle Territoriale de Santé sera créée et co-portée avec les acteurs du territoire.

#### AXE 2 : PRÉVENTION, PÉRINATALITÉS ET PARENTALITÉ

L'idée de création d'un parcours Prévention, périnatalité et parentalité répond à la demande de nos partenaires afin d'agir dès le plus jeune âge et lutter contre les inégalités de santé et promouvoir l'égalité des chances en accompagnant le plus tôt possible les éventuelles difficultés rencontrées par les enfants et les parents.

C'est aussi œuvrer pour un environnement qui permette à chaque enfant de développer ses potentialités, sa capacité à agir, à créer, à s'appuyer sur les ressources existantes pour ainsi pouvoir faire face aux aléas de la vie de façon constructive.

### AXE 3 : AMÉLIORER LA SANTÉ ENVIRONNEMENTALE

La ville, l'Agence Régionale de Santé et leurs partenaires s'efforcent de mener des actions pour informer le grand public et promouvoir le dépistage du saturnisme infantile. Cependant, une attention spécifique sera portée au jardinage en milieu urbain et péri-urbain et à la précarité énergétique.

### AXE 4 : PROMOUVOIR LE BIEN-ÊTRE ET LA SANTÉ DES JEUNES

Il apparaît essentiel de reconnaître et de prendre en charge le mal-être des jeunes les plus fragiles, pour accroître le bien-être de tous. Ainsi, un programme de prévention en santé des jeunes est requis afin d'améliorer la connaissance des lieux ressources par les jeunes et de renforcer la proximité en matière de prévention notamment en matière d'addiction et de santé sexuelle.

### AXE 5 : AMÉLIORER LA SANTÉ DES PERSONNES EN SITUATION DE SOUFFRANCE MENTALE OU DU HANDICAP

Cet axe poursuit le maillage et l'interaction des acteurs de la santé mentale et de la souffrance psychique, autour des publics fragiles et en faveur de l'amélioration de leur qualité de vie. Il consiste à définir une politique locale et élaborer un programme d'action par la mise en place d'un Conseil Local de Santé Mentale (CLSM) et une commission de cas complexes. La ville de Corbeil-Essonnes affirme sa volonté d'inclure dans toutes ses politiques la dimension du handicap, notamment à travers la semaine dédiée aux personnes en situation de handicap, et poursuit ses actions de prévention et de lutte contre les violences faites aux femmes, via le service Prévention de la délinquance/aide aux victimes.

Alain Bucquet, préfet délégué pour l'égalité des chances:

**« À Corbeil-Essonnes, le renouvellement du contrat local de santé (CLS) est une nouvelle dynamique pour la santé des habitants. Le premier contrat local de santé a été une belle réussite et la ville sait qu'il y a encore des actions à développer et c'est sur quoi elle propose d'œuvrer avec ce second volet. »**

Une des forces de ce CLS réside en effet dans la composition multi partenariale de son comité de pilotage (La commune de Corbeil-Essonnes, L'État, l'agence régionale de santé (A.R.S.), le Conseil Départemental, la Communauté d'Agglomération Grand-Paris-Sud, la Caisse Primaire d'Assurance Maladie de l'Essonne, la Caisse des Allocations Familiales de l'Essonne, Le Centre Hospitalier Sud Francilien). Le contrat est conclu pour une durée de quatre ans à compter de sa date de signature par les parties.

### À NOTER

Lors du premier Contrat local de santé, quatre axes avaient été développés et mis en œuvre :

- Rendre plus lisible pour la population et les professionnels l'offre et les actions de santé, mises en œuvre avec la traduction en 20 langues de guides santé par exemple,
- Améliorer l'accès aux droits et aux soins avec, entre autres, la création de parcours de soins pour les femmes enceintes ou les personnes âgées,
- Développer la coopération entre les professionnels et les habitants pour renforcer les programmes concertés de prévention pour les enfants et les jeunes avec des dépistages IMC, programme bucco-dentaire...
- Favoriser un cadre de vie propice au bien-être psychique avec des programmes avec de nombreux partenaires, par exemple l'accompagnement en addictologie des personnes en semi-liberté.

### MISSION HANDICAP

## Mission handicap

La ville de Corbeil-Essonnes comptait en 2018, près de 4790 personnes en situation de handicap (source MDPH). La volonté de la municipalité a été de créer en 2010, la mission handicap, en lui donnant les moyens matériels et humains d'aider ces personnes.



### PRÉSENTATION

La ville de Corbeil-Essonnes, très impliquée, est une des rares en Essonne à avoir créé l'outil qu'est la mission handicap. Ainsi les agents présents répondent aux problématiques rencontrées par les usagers.

Cela peut concerner l'aide administrative, la recherche d'établissement, l'insertion professionnelle, les recours et conciliation.

Ce service municipal travaille en étroite collaboration avec la maison départementale des personnes handicapées. Il est le relais entre la MDPH et les habitants de Corbeil-Essonnes.

### QUI PEUT SOLLICITER LA MISSION HANDICAP

Les Corbeil-Essonnois et les agents de la ville, afin de les guider et les conseiller dans le montage de leur dossier et les orienter vers les institutions capables de les aider, peuvent solliciter la mission handicap.

### LA MISSION HANDICAP VOUS ACCOMPAGNE

La mission handicap accompagne les personnes en situation de handicap :

- dans leurs **démarches administratives** (carte d'invalidité, Allocation Adulte Handicapé...) et les informe dans les différents domaines de la **vie quotidienne** (emploi, aides techniques, accessibilité logement, conduite, transports, loisirs...)
- dans leur **recherche de financements** pour monter des projets et utiliser les manifestations existantes pour y ajouter un volet handicap.
- dans la **sensibilisation** grâce à l'organisation d'événements tels que le Forum handicap, la semaine du handicap.

**Renseignements: Mission handicap - 7 cloître Saint-Spire -91100 Corbeil-Essonnes - 01 60 89 72 64**

**À partir de la fin 2019, la Mission Handicap rejoint le Pôle social communal - 4 rue de la Triperie**

## PHARMACIES DE GARDE ET NUMÉROS D'URGENCE

## Trouver rapidement une pharmacie de garde à côté de chez vous

MonPharmacien est une application mobile doublée d'un site web qui fournit l'information officielle sur les pharmacies ouvertes en Île-de-France, notamment les pharmacies de garde les dimanches, les jours fériés et la nuit.

### LES NUMÉROS D'URGENCES

- **SOS Médecins 91** : 36 24, 24h/24  
en l'absence de votre médecin traitant.
- **Pompiers** : 18.
- **Police** : 17.
- **Police municipale** : 01 64 96 02 02.
- **Pour les urgences médicales graves** :  
composez le 15.
- **Centre hospitalier Sud-Francilien,  
116 boulevard Jean-Jaurès** :  
01 61 69 61 69.
- **Pour le service de nuit, adressez-vous  
au Commissariat de police** :  
allées Aristide-Briand 01 69 22 18 10 ou le 17.
- **Clinique vétérinaire** :  
ouverte 24h/24 - 55, bd Jean-Jaurès :  
01 64 96 40 72
- **Société des eaux de l'Essonne** :  
(urgences 24h/24) 08 10 89 18 91
- **Urgence Sécurité Gaz** : 0800 47 33 33.
- **Urgence Électricité** : 09 726 750 91.

- **Gare SNCF** : 08 91 36 20 20

- **Borne Taxis** : 01 60 88 14 14

### LA LISTE DES PHARMACIES DE CORBEIL-ESSONNES ET DES ENVIRONS

- **Forum santé Corbeil Centre**  
24 bld Georges Michel - C.C. Intermarché  
91100 Corbeil-Essonnes  
01 64 96 81 17
- **Pharmacie de l'Église**  
26 rue de Paris  
91100 Corbeil-Essonnes  
01 64 96 97 36
- **Pharmacie centrale**  
2 place du Comte Haymon  
91100 Corbeil-Essonnes  
01 64 96 02 75
- **Pharmacie de la Mairie**  
15 place Galignani  
91100 Corbeil-Essonnes  
01 64 96 01 21
- **Pharmacie de la Papèterie**  
115 rue Papèterie  
91100 Corbeil-Essonnes  
01 64 96 08 40



- **M. Jean-François Palliser**  
4 bld John Kennedy  
91100 Corbeil-Essonnes  
01 64 96 06 15

- **Pharmacie de la Proue**  
115 rue Saint-Spire  
91100 Corbeil-Essonnes  
01 64 96 10 68

- **Pharmacie Saint-Léonard**  
2 place Saint-Léonard  
91100 Corbeil-Essonnes  
01 60 75 00 90

- **Pharmacie des Victoires**  
1 rue Louis Drevet  
91100 Corbeil-Essonnes  
01 64 96 11 43

- **Pharmacie du Lycée**  
CC Montagne des Glaises  
106 bld Jean-Jaurès  
91100 Corbeil-Essonnes  
01 60 88 15 78

- **Mme Laurence Ciard**  
C.CIAL du clos Guinaud  
Route de Lieusaint  
91280 Saint-Pierre du Perray  
01 60 75 74 61

- **M. Éric Villerey ph. de la Mairie**  
92 rue du Général De Gaulle  
91250 Saintry-sur-Seine  
01 60 75 41 33

- **Mme Catherine Aliquot-Vialat**  
15 rue du Commerce  
91280 Saint-Pierre du Perray  
01 60 75 98 70

- **M. Philippe Declert**  
124 route de Melun  
91250 Saintry-sur-Seine  
01 69 89 30 20

- **Mme Catherine Kolkiewicz**  
34 av. du 8 mai 45  
91100 Villabé  
01 60 86 14 73

- **M. Philippe Le Roux**  
C.CIAL Croix Verte,  
Route de Lieusaint  
91100 Saint-Germain-les-Corbeil  
01 69 89 06 16

- **Mme Louise Manegou**  
ZAC du Trou Grillon  
C.CIAL Windsor 91280  
Saint-Pierre du Perray  
01 60 75 49 92

- **M. Jean-Charles Mazzoni**  
C.CIAL les Terrasses  
91830 Coudray-Montceaux  
01 64 93 86 69

- **M. Serge Sayag**  
Pharmacie C.CIAL Villabé  
Route Villoison  
91100 Villabé  
01 60 86 07 85

## DÉFIBRILLATEURS SUR LA VILLE

# Défibrillateurs

Depuis le 13 octobre 2016, la loi oblige les établissements recevant du public (EPR) à s'équiper d'un défibrillateur automatisé externe (DAE) ou d'un défibrillateur automatique appelé aussi défibrillateur entièrement automatique (DEA). La municipalité a équipé 16 de ses établissements.

### PRÉSENTATION

La défibrillation précoce associée à la réanimation cardio-pulmonaire augmente fortement les chances de survie d'une personne en arrêt cardio-respiratoire qui présente une fibrillation ventriculaire, principale cause de mort subite chez l'adulte.



Un défibrillateur automatisé externe (DAE) est un appareil portable, fonctionnant au moyen d'une batterie, dont le rôle est d'analyser l'activité du cœur d'une personne en arrêt cardio-respiratoire. Cette analyse est entièrement automatique, ce qui évite à l'opérateur toute prise de décision. Seuls des chocs externes sont possibles, c'est-à-dire que les électrodes sont placées sur la peau du patient. Si elle détecte un rythme choquable, la machine permet de délivrer un choc électrique, ou défibrillation.

## LISTE DES DÉFIBRILLATEURS

### EN EXTÉRIEUR

- La Médiathèque Chantemerle : 84 rue Féray
- La Halle du marché : place du Comte Haymon
- Le stade Robinson : rue Fernand Laguide
- Le stade Louis Mercier : boulevard Henri Dunand
- Le stade nautique Gabriel-Menut : 49 rue du Bas-Coudray
- Maison de quartier de Moulin-Galant : Grande Rue
- Gymnase Maurice-Broguet : Avenue Paul Maintenant

### EN INTÉRIEUR

- Hôtel de ville : 2 place Galignani
- Centre administratif : 11 avenue Darblay puis 28 rue Chantemerle
- Centre municipal de Santé : 18 rue du Général Leclerc
- Espace Charlotte-Ansart : 9 Allées Aristide-Briand
- Centre Technique Municipal : 35 rue du Bas-Coudray
- Maison de quartier de La Nacelle : 4 rue de La Nacelle
- Maison de quartier Rive-Droite : 47 rue du 14 juillet
- La Halle du marché des Tarterêts : avenue Léon Blum
- Gymnase de Montconseil : 76 bd Henri Dunand

## DÉFIBRILLATEURS ET COLLECTE ET DONG DU SANG

### PORTATIF

La police municipale et le Palais des sports disposent d'un équipement portatif.

### MODE D'EMPLOI

N'importe qui peut utiliser les défibrillateurs, ils sont simples d'utilisation et dictent tous les gestes à réaliser.

### ATTENTION

**Chaque boîtier doit être scellé.** Ils ne doivent être ouverts qu'en cas de nécessité. Le scellement prouve que le matériel est complet lors d'une intervention, à savoir : défibrillateur en état de fonctionnement, électrodes adultes et enfants, ainsi qu'un kit de premier secours. Toute personne, qui constate que le boîtier n'est plus scellé, devra contacter le Centre municipal de santé (voir coordonnées ci-dessous) qui fera intervenir la société Schiller pour vérifier le matériel et re-sceller les boîtiers.

### INFORMATIONS PRATIQUES Centre municipal de Santé

18 rue du Général Leclerc - 91100 Corbeil-Essonnes - Renseignements : 01 60 89 74 33 ou 01 60 89 74 64

### Sécurité civile et Prévention des risques

11 avenue Darblay - jusqu'en fin d'année puis 28 rue Chantemerle - 91100 Corbeil-Essonnes - Renseignements : 01 60 89 71 79

## DON DU SANG

# Collecte et don du sang

Tous les mois, a lieu sur Corbeil-Essonnes une collecte de sang réalisée par l'Établissement Français du Sang. La ville l'accompagne dans la promotion de son action qui peut servir à tous. Donner son sang c'est sauver des vies.

### POURQUOI DONNER SON SANG ?

Dans de nombreux cas, la transfusion sanguine est indispensable. Elle est vitale dans le traitement de nombreuses pathologies.

**Le don de sang total :** en cas d'hémorragies importantes lors d'un accident ou d'une intervention chirurgicale, la transfusion de globules rouges est essentielle.

**Le don de plasma :** le plasma est utilisé pour traiter les malades en risque hémorragique dû à des déficits de facteur de coagulation.

### LES LIEUX DES COLLECTES

Les collectes de Corbeil-Essonnes ont généralement lieu à l'Espace Charlotte-Ansart au 9, allées Aristide Briand :



### À SAVOIR

- N'OUBLIEZ PAS DE VENIR MUNI D'UNE PIÈCE D'IDENTITÉ SI C'EST UN PREMIER DON.
- NE PAS VENIR À JEUN POUR DONNER SON SANG (CE N'EST PAS UNE PRISE DE SANG)
- ÊTRE ÂGÉ DE 18 À 70 ANS ET PESER AU MOINS 50 KG.
- UNE COLLATION EST OFFERTE AVANT ET APRÈS LE PRÉLÈVEMENT.



- 90\ Contacts en cas d'urgence
- 90\ Police municipale
- 92\ Vidéoprotection
- 94\ Réserve communale de sécurité civile
- 95\ Opération tranquillité vacances
- 96\ Police de sécurité du quotidien
- 97\ Prévention

# Sécurité

## CONTACTS EN CAS D'URGENCE

Numéro d'appel d'urgence : **112**  
 Sapeurs pompiers : **18**  
 SAMU : **15**  
 Police nationale : **17**  
 Police municipale : **01 64 96 0202**  
 SOS Médecin 91 : **0 826 88 91 91**

**Commissariat de Police nationale :**  
 31 allées Aristide-Briand - 01 69 22 18 10

**Police municipale :**  
 39 boulevard Georges-Michel  
 01 64 96 02 02

## POLICE MUNICIPALE

Le service de la Police municipale a été créé en 1995, il est composé d'une quarantaine d'agents (policiers, agents de surveillance de la voie publique, agents administratifs). Cette police de proximité a pour mission de veiller au respect des arrêtés du Maire et d'assurer le bon ordre, la sûreté, la sécurité et la salubrité publique.

## FONCTIONNEMENT DE LA POLICE MUNICIPALE

Les policiers municipaux sont globalement répartis en 4 brigades selon un cycle de travail en roulement défini annuellement. Ils détiennent dans le cadre de leur légitime

défense des armes de catégories B et D depuis plusieurs années. Ils disposent également de plusieurs véhicules sérigraphiés et de quatre vélos tout-terrain pour leur permettre de se déplacer rapidement sur l'ensemble du territoire de la commune, quand ils n'effectuent pas de **patrouilles pédestres** dans le cadre de leurs actions quotidiennes d'ilotage.

La loi du 15 avril 1999 ayant étendu leurs prérogatives en matière de circulation routière, ils disposent d'éthylotests électroniques et d'un cinémomètre qui leur permet de verbaliser les excès de vitesse.



## UNE PRÉSENCE ACCRUE SUR LE TERRAIN

La Police municipale assure par ailleurs une **présence sur l'ensemble des manifestations culturelles et sportives**, surveille les foires et marchés, participe à l'**opération « Tranquillité vacances »** en exerçant une surveillance des habitations en l'absence de leurs occupants et assure la supervision de la vidéoprotection.

Elle gère également l'organisation du travail des agents de surveillance de la voie publique, plus particulièrement chargés de la police du stationnement. Enfin, elle travaille en étroite collaboration avec la Police nationale, dans le cadre d'une convention de coordination.

## DES OUTILS POUR ACCOMPAGNER LES MISSIONS DES AGENTS

En matière de vidéoprotection, la Police municipale est en capacité de visionner dans ses locaux les caméras de voie publique implantées sur le territoire de la commune, au nombre de 155 actuellement.

La Police municipale, police de proximité par excellence, se veut proche des administrés qui peuvent compter sur sa réactivité et sur son aptitude à répondre de manière appropriée aux diverses doléances.

**Police municipale**  
 39 boulevard Georges-Michel  
 01 64 96 02 02





## VIDÉOPROTECTION

Depuis mars 2008 un système de vidéoprotection permet à la commune de bénéficier d'une surveillance plus efficace. Les 155 caméras aident la Police municipale dans son travail de proximité et permettent de renforcer la collaboration entre les agents de la Ville et la Police nationale.

### LE CENTRE DE SUPERVISION URBAIN

Depuis le début du mois de mars 2017, des agents assermentés, aidés des 155 caméras du centre de supervision urbain sur Corbeil-Essonnes, peuvent directement verbaliser des infractions routières ainsi que les dépôts sauvages.

Les missions des caméras installées à Corbeil-Essonnes évoluent. En plus d'assurer la protection des administrés, elles permettent de verbaliser les contrevenants. Auparavant, les stationnements interdits étaient sanctionnés. Dorénavant, dépôts sauvages et infractions

routières tels que les dépassements dangereux ou le non-respect des panneaux de signalisation (stop, sens interdit...) peuvent être repérés par la vidéo et sanctionnés par des agents assermentés.

Le coût des amendes varie entre 35 et 135 euros. Lors d'une infraction, les agents s'appuient sur trois photographies : la première permet d'identifier le véhicule avec sa plaque d'immatriculation et montrant l'infraction, la seconde, au bout de 5 minutes pour les mauvais stationnements et la dernière afin de replacer le véhicule dans son environnement (ligne continue, feux, panneaux de signalisation...).

Le Centre national de traitement de Rennes reçoit ensuite automatiquement les procès-verbaux et édite et adresse un avis de contravention au domicile du titulaire de la carte grise.

### LUTTER CONTRE LES ACTES DE MALVEILLANCE

Les images collectées sont retransmises sur deux grands écrans dans les locaux de la police

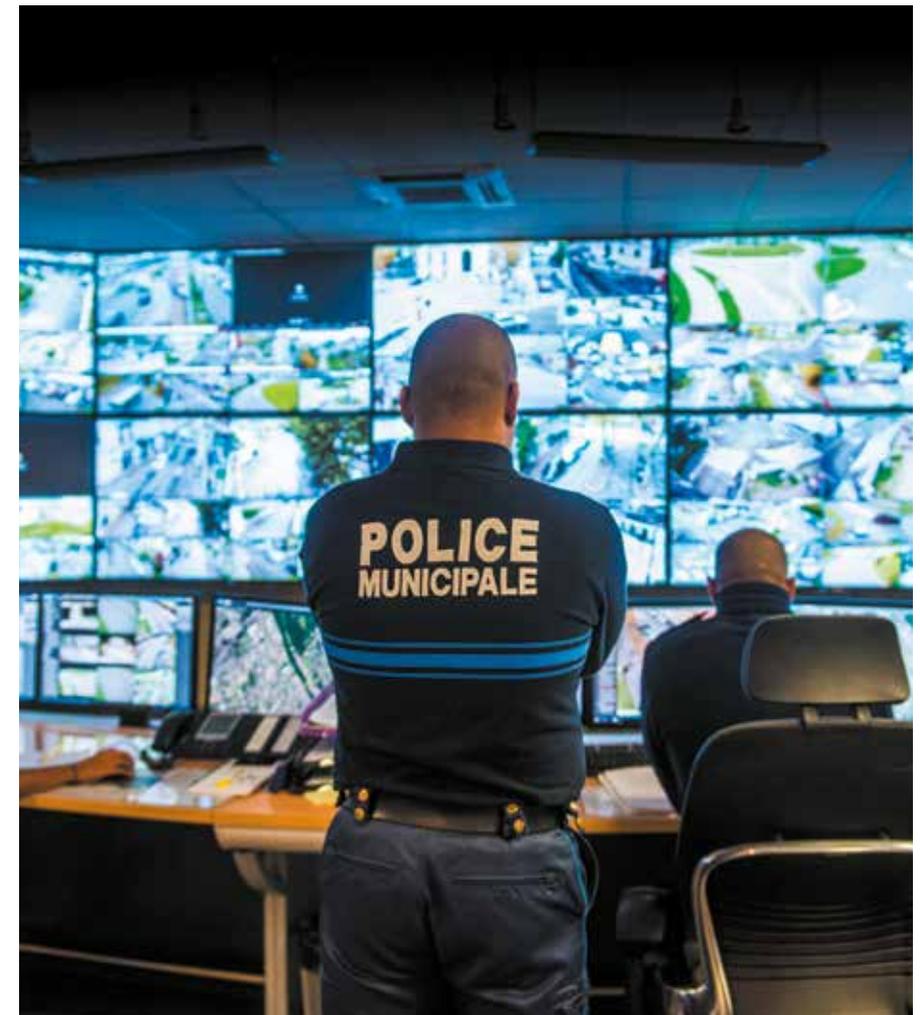
municipale, ainsi que ceux de la police nationale. Avec cet outil de coordination, les deux services peuvent lutter plus efficacement contre les actes de malveillance. Ils ont la possibilité de vérifier l'authenticité des appels pour d'éventuelles interventions se déroulant sur la voie publique. Incendies, début d'émeutes, agressions et délits divers sont détectés plus rapidement. Les fichiers vidéo sont conservés trente jours,

le délai maximum comme le prévoit la CNIL (Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés). Cependant, l'autorité judiciaire peut, sur réquisition, garder certaines séquences pour les besoins d'éventuelles enquêtes.

### Renseignements :

#### Police municipale

39 boulevard Georges-Michel - 01 64 96 02 02



**RÉSERVE COMMUNALE  
DE SÉCURITÉ CIVILE****LA RCSC, QU'EST-CE QUE C'EST ?**

La Réserve Communale de Sécurité Civile est une des composantes du Plan communal de sauvegarde. Elle est un outil de mobilisation civique, instaurée par la loi de modernisation de la sécurité civile de 2004 et transcrite dans le code de la sécurité intérieure. Articles L724-1 et suivants. Créée par délibération du conseil municipal du 19 juillet 2010, son organisation et son règlement ont été institués par arrêté municipal du 9 septembre 2010.

**QUI LA COMPOSE ?**

La RCSC de Corbeil-Essonnes est constituée de **149 administrés volontaires et bénévoles**, qui apportent leur concours aux services municipaux en participant au soutien et à l'assistance aux populations en cas de crise. La loi du 13 août 2004 de modernisation de la Sécurité Civile souligne notamment que la sécurité civile est l'affaire de tous.

**QUEL EST L'OBJECTIF PRINCIPAL DE LA RCSC ?**

Elle joue un rôle essentiel dans l'information et l'alerte à la population, la prévention des risques, l'appui à la gestion de crise, le soutien aux sinistrés et le rétablissement des conditions nécessaires à un retour à une situation normale. L'objectif de la Réserve Communale de Sécurité Civile est d'aider les services municipaux et les services de secours en cas d'évènements majeurs, sous le contrôle du Directeur des opérations de secours (le Maire ou le Préfet) :

- catastrophes naturelles (inondations, tempêtes,...).
- accidents technologiques (incendie dans une entreprise).
- accident de transport de matières dangereuses dont les effets impactent la population.
- actes de malveillance dans l'optique d'appuyer et soutenir la population impactée.

**Renseignements :****Centre administratif de la commune**

Direction de la sécurité - 01 60 89 72 70

**Corbeil-Essonnes, Pavillon Orange**

Depuis 2013, la ville de Corbeil-Essonnes a obtenu le Pavillon Orange<sup>®</sup>. Un label décerné par le Haut comité Français pour la Défense Civile aux communes qui répondent à des critères en termes de sauvegarde et de protection des populations face aux risques et menaces majeurs. Ainsi, la ville a établi un Plan Communal de Sauvegarde (PCS), approuvé par un arrêté municipal et transmis à la préfecture, un Document d'Information Communale sur les Risques Majeurs de la commune (DICRIM), a prévu un poste de commandement communal en cas de sinistre et est en toute connaissance de ses obligations en matière de direction des opérations de secours.

**OPÉRATION TRANQUILLITÉ  
VACANCES**

L'Opération Tranquillité Vacances préventive vise à lutter contre les cambriolages qui s'opèrent souvent lors des périodes d'absence prolongée des occupants. Les propriétaires et locataires peuvent signaler leurs congés aux services de police pour qu'ils effectuent des rondes régulières afin de surveiller leur habitation inoccupée. Ce service est entièrement gratuit, simple à mettre en œuvre.

**SE FAIRE CONNAÎTRE AUPRÈS DES  
SERVICES DE POLICE**

La Police municipale procède, dans le cadre de l'Opération Tranquillité Vacances (OTV), à la surveillance des habitations pour les administrés qui s'absentent.

Les demandeurs se présentent au poste pour l'enregistrement des renseignements nécessaires (période d'absence, personne à prévenir, visite d'un voisin, etc.).

Ils peuvent aussi le faire auprès du commissariat de Police nationale, des patrouilles étant aussi effectuées par leurs services. Cette opération a pour but de dissuader et de mettre fin à certains agissements.

**QUELQUES RÈGLES PRÉVENTIVES**

Chaque été, il importe, pour votre tranquillité, de respecter quelques règles de base pour ne pas vous exposer à des cambriolages trop faciles :

- Ne laissez pas vos clés à l'extérieur de la maison, sous un paillason, une dalle, un pot de fleurs ou une boîte aux lettres.
- Ne laissez pas traîner une échelle contre un mur dans votre jardin.
- Demandez à quelqu'un de confiance d'ouvrir et de fermer régulièrement les volets et de ramasser votre courrier.
- Ne laissez pas de message sur votre répondeur en indiquant la durée de votre absence.
- Cachez vos objets de valeur dans des endroits inhabituels et dispersés.

## POLICE DE SÉCURITÉ DU QUOTIDIEN

Dans le cadre du dispositif national « Quartier de Reconquête Républicaine », et pour faire face aux actes de violence et aux trafics illégaux au sein de 30 quartiers français jugés particulièrement difficiles, un dispositif de Police de Sécurité au Quotidien (PSQ) est en expérimentation dans le quartier des Tarterêts.

### LE DISPOSITIF NATIONAL « QUARTIER DE RECONQUÊTE RÉPUBLICAINE »

Le dispositif national « Quartier de Reconquête Républicaine » a été lancé en 2018 pour faire face aux actes de violence et aux trafics illégaux au sein de 30 quartiers français jugés particulièrement difficiles. L'expérimentation de la Police de Sécurité du Quotidien (PSQ) dans le quartier des Tarterêts a permis la présence de 25 policiers supplémentaires.

**À Corbeil-Essonnes, l'objectif est clair : permettre aux habitants du quartier des Tarterêts de se réapproprier leur lieu de vie avec un accès sécurisé à leur résidence, la possibilité de profiter d'un environnement**

**sain et sécurisé à toute heure, et de voir s'implanter à nouveau des commerces de proximité.**

En ce sens, 25 agents de police supplémentaires ont pour missions de lutter contre le trafic de stupéfiants, en particulier au sein des immeubles, et de faire face à la dégradation de l'environnement liée au rapport de force imposé par les organisations trafiquantes en place (stupéfiants, véhicules, travail dissimulé etc.).

### FAVORISER LA RELATION DE PROXIMITÉ

Outre cette lutte contre la délinquance, la ville met en avant 4 piliers afin d'introduire et pérenniser bien-être et sécurité au sein du quartier : le développement de l'emploi, un dispositif d'éducation comprenant notamment le dédoublement des classes, l'insertion jeunesse via le développement des formations diplômantes, et le projet déjà entamé de rénovation urbaine et d'accentuation de la mixité sociale au sein du quartier. Sécurité, environnement, éducation, cette Police de Sécurité du Quotidien s'installe donc avec une aspiration bien plus profonde que celle de protéger. Elle a pour vocation d'établir une relation de proximité et de confiance avec les habitants du quartier des Tarterêts.



## PRÉVENTION

### AIDE AUX VICTIMES ET MÉDIATION

Le service médiation/aide aux victimes apporte une aide ou une réponse adaptée et personnalisée :

- aux personnes victimes de situations conflictuelles qui ne font pas l'objet de plaintes,
- à des publics confrontés à des nuisances de voisinage importantes.

Les motifs de conflits les plus souvent constatés sont des problèmes de voisinage liés à des nuisances sonores et/ou environnementales, de copropriété, de difficultés liées à l'isolement (âge et/ou handicap), de discrimination.

**Pour les demandes de rendez-vous : 01 60 89 73 54**

### LES PERMANENCES D'ACCOMPAGNEMENT JURIDIQUE ET SOCIAL.

La direction de la sécurité de la ville intervient de façon conséquente en matière d'accompagnement juridique et social par

le biais de la gestion et du financement de permanences assurées par :

- Médiavipp 91 pour les victimes d'infractions pénales,
- Un écrivain public,
- Le Centre d'Information pour le Droit des Femmes et des Familles,
- Le Barreau de l'Essonne (avocats).

Demandes de rendez-vous au 01 60 89 73 20

### Ces permanences ont pour objectifs de :

- Développer l'information et l'orientation juridique et sociale dans le cadre d'un accueil personnalisé.
- Assurer un suivi juridique et psychologique tout au long d'une procédure pour les victimes d'infractions pénales.
- Résoudre les difficultés liées à l'écriture et à la lecture grâce au support que représente un écrivain public.
- Faciliter la communication entre les citoyens, les institutions et les associations.





100 \ Une ville attractive  
104 \ Partenaires pour  
l'insertion et l'emploi

# Développement économique

**UNE VILLE ATTRACTIVE**

Forte de son potentiel d'attractivité, la ville de Corbeil-Essonnes bénéficie de l'installation de nouveaux commerces, de zones commerciales et d'entreprises innovantes. Bassin comptant 20 000 emplois, ces entreprises sont génératrices d'un développement économique dynamique de la commune.

## Des entreprises innovantes

De grandes entreprises sont implantées sur notre territoire et génèrent un bassin d'emplois conséquent et en plein essor.



**SAFRAN AIR CRAFT ENGINES**

Anciennement SNECMA, la société est spécialisée dans l'assemblage et l'usinage de pièces de moteurs aéronautiques civils et militaires.

Safran Air craft Engines c'est :

- 300 corps de métiers
- 3 300 emplois

**X-FAB**

Groupe belge, X-Fab rachète en 2016 la société Altis, spécialisée dans la fabrication de composants électronique de haute technologie.

X-Fab c'est :

- Une technologie de pointe
- 1 000 emplois

**UPS**

UPS spécialiste de la logistique a effectué son plus gros investissement en implantant son « Hub » sur le site de Corbeil-Essonnes/Évry. L'entrepôt qui s'étend sur 30 000 m<sup>2</sup> permet de trier jusqu'à 37 000 colis par heure.

UPS Corbeil-Essonnes/Évry c'est :

- Un rayonnement international
- 1 000 emplois

**CENTRE HOSPITALIER SUD FRANCILIEN**

Ouvert en 2012 sur le territoire d'Évry – Corbeil-Essonnes, le Centre Hospitalier Sud Francilien (CHSF) regroupe les activités de vingt-sept établissements situés en Essonne et assure la couverture hospitalière d'environ 600 000 habitants.

Le CHSF c'est :

- 50 spécialités médicales
- 3 450 professionnels
- 1 100 lits

**GÉNOPOLE**

Le Génomole est le premier « Biocluster » en France dédié à la recherche en génomique et aux biotechnologies. Ainsi, les entreprises

les plus innovantes de hautes technologies en science de la vie, recherche publique et privée, formations universitaires sont réunies sur le même site.

Le Génomole c'est :

- 81 entreprises de biotechnologies
- 19 laboratoires académiques de recherche

## Équipements commerciaux

L'offre commerciale se structure autour de trois grands pôles d'attraction qui présentent de nombreux atouts :

- Les commerçants et artisans, avec plus de 650 commerces répartis sur toute la ville, les Corbeil-Essonnois bénéficient d'une offre variée.
- Les commerces non sédentaires et les trois marchés qui apportent des solutions adaptées aux besoins des habitants.
- Les centres commerciaux, avec leurs 230 magasins et une offre riche et de qualité.



## Une zone commerciale en pleine expansion

La zone commerciale, comprenant : Marques Avenue, Discount center, O'Marché Frais et la zone d'activités des Coquibus, abrite 164 magasins tournés vers l'équipement de la maison, la culture, les loisirs dans un concept « outlet ». Grand pôle d'attractivité régionale, cette zone attire chaque année des millions de personnes.

Marques Avenue c'est :

- plus de 110 boutiques
- 20 000 m<sup>2</sup> de surface
- 380 emplois

Discount center c'est :

- plus de 28 enseignes
- 38 000 m<sup>2</sup> de surface
- 300 emplois

O'Marché Frais et son rétail park c'est :

- 10 000 m<sup>2</sup> de surface alimentaire
- 5 enseignes réparties sur une surface globale de 6 000 m<sup>2</sup>
- 150 emplois

## Des commerçants et artisans

Les commerces de centre-ville vous proposent une offre complète : fleuristes, bouchers, boulangers, restaurateurs, prêt-à-porter, idées cadeaux... Nos centres-villes regorgent de savoir-faire artisanaux.



## Commerces

Au cœur de chaque quartier, les habitants bénéficient d'une supérette ou d'un supermarché proposant des produits de grande consommation pour leurs besoins quotidiens.

d'équipement en extérieur, aux abords de la halle, sur la place du Comte-Haymon ainsi que sur une partie de la rue Féray.

- Emplacement : Place du Comte-Haymon
- Jours de tenue : Mardi, vendredi et dimanche de 8 h à 13 h

## Les marchés

Du mardi au dimanche, profitez des marchés locaux installés sur différentes places de la ville. De l'alimentaire en passant par l'équipement de la maison et de la personne, les commerçants ambulants vous proposent une alternative aux grandes surfaces.

### LE MARCHÉ DES TARTERÊTS

Haut en couleurs et en senteurs, le marché des Tarterêts vous propose des produits traditionnels et typiques sur plus de 80 stands. Sous la halle, retrouvez tous vos produits alimentaires. En extérieur, découvrez des tissus pour la confection, de l'habillement, des objets de décoration, des ustensiles pour la cuisine...

- Emplacement : Place Nicolas-Tarterêts
- Jours de tenue : Mercredi et samedi de 8 h à 13 h

### LE MARCHÉ CENTRAL

Il regroupe plus de 140 commerçants, sur l'un des plus grands marchés du département. Installés sous la halle, retrouvez les étals traditionnels du commerce de bouche : fruits et légumes, poissonniers, bouchers, boulangers, traiteurs, saveurs d'ici et d'ailleurs vous attendent. Retrouvez aussi fleuriste, mercerie, vêtements pour toute la famille, bagagerie et autres stands

### LE MARCHÉ D'ESSONNES

Marché convivial et de proximité, il compte une dizaine de commerces et d'étals

- Emplacement : Place d'Essonnes
- Jours de tenue : Jeudi et dimanche de 8 h à 13 h

## PARTENAIRES POUR L'INSERTION ET L'EMPLOI

La ville de Corbeil-Essonnes et ses partenaires accompagnent les initiatives en faveur de l'insertion, de l'emploi et de la formation.

## Mission intercommunale vers l'emploi (MIVE)



Créée en 1996, la Mission Intercommunale Vers l'Emploi a pour objectifs principaux :

- L'accueil, le conseil et la proposition de solutions personnalisées pour l'emploi des jeunes de 16 à 25 ans avec ou sans diplôme.
- La MIVE propose une démarche qui se traduit à la fois par un accompagnement renforcé, favorisant ainsi la construction de véritables parcours d'insertion prévoyant une insertion professionnelle mais également un accompagnement et un maintien dans l'emploi.

### MIVE

4 boulevard Créty  
91100 Corbeil-Essonnes  
01 69 22 10 40 - <http://www.mive91.fr/>

### Les Antennes de la MIVE :

Équipe Emploi Insertion des Tarterêts  
Pôle d'équipement public,  
Rue Pablo-Picasso 91100 Corbeil-Essonnes  
Tel. : 01 69 22 87 70

### Équipe Emploi Insertion de La Nacelle

3, rue Paul et Virginie - 91100 Corbeil-Essonnes  
Tel. : 01 64 96 00 26

### Fondation FACE

361 avenue du Président Wilson  
93200 Saint-Denis - [www.fondationface.org/](http://www.fondationface.org/)

### Association NQT

34ter boulevard Ornano - 93200 Saint-Denis  
01 49 21 94 10 - [www.nqt.fr/](http://www.nqt.fr/)

### LA MAISON DE LA CRÉATION D'ENTREPRISE : POUR DÉVELOPPER LES IDÉES

La maison de la création d'entreprises a intégré la Maison de l'emploi Corbeil/Évry depuis mai 2007. Elle est au service des porteurs de projets et a pour vocation de développer les idées, détecter les talents, provoquer les vocations, sensibiliser et familiariser les populations avec la démarche de création d'entreprises.

**Renseignements :** 01 60 88 13 37 ou 06 81 37 66 43  
du lundi au vendredi de 9h30 à 17h30

### Démarrer son activité et la développer

Un créateur d'entreprise cherche un lieu où développer son activité et recevoir ses clients. La pépinière Hôtel d'entreprises Le Trident accueille les TPE et les entreprises en création. Elle met à disposition des salles de réunion, Internet Haut Débit, un standard téléphonique, des photocopieurs, l'accueil des visiteurs...

L'immeuble, situé en Zone Franche Urbaine permet aux entreprises de bénéficier d'exonérations de charges sociales et fiscales pendant 5 ans.

**Renseignements :** Pépinière Le Trident -  
18 rue Gustave Eiffel - 01 69 22 56 20

### LA MAISON DE L'EMPLOI

La mission de la Maison de l'Emploi Corbeil-Essonnes/Évry s'inscrit dans la volonté de favoriser la coordination, la complémentarité et la mise en synergie des acteurs locaux en matière d'emploi, d'insertion, de formation et de sécurisation des parcours professionnels sur un territoire déterminé.

### MDE

14 rue du Bois Sauvage - 91000 Évry  
01 69 89 82 50 - <http://mde-corbeilevry.fr>

### LES LIEUX DE FORMATION

Notre territoire propose un pôle d'enseignement supérieur de référence et dispose de nombreux centres de formations pour faciliter les Corbeil-Essonnois dans la construction de leur avenir professionnel.

### LA FACULTÉ DES MÉTIERS

Créée en 2005, la Faculté des Métiers de l'Essonne forme plus de 8000 jeunes chaque année. Répartie sur trois sites, Évry, Massy et Bondoufle, la FDME propose plus de 80 formations qualifiantes, certifiantes et diplômantes en alternance et dispense pas moins de 230 programmes de formation continue.

### 3 sites de formation :

**Bondoufle :** 3 rue de Villeroy  
01 69 91 44 44 - [industrie.b@fdme91.fr](mailto:industrie.b@fdme91.fr)

**Évry :** 3 rue de la Grange Feu Louis  
01 60 79 74 00 - [infos@fdme91.fr](mailto:infos@fdme91.fr)

**Massy :** 98 avenue de Paris  
01 69 16 46 00 - [tertiaire.m@fdme91.fr](mailto:tertiaire.m@fdme91.fr)

### L'UNIVERSITÉ D'ÉVRY PARIS SACLAY

L'université d'Évry dispense plus de 150 formations dans la plupart des disciplines (hors santé) de la licence au doctorat.

Elle développe également dès sa création des filières professionnalisantes en lien étroit avec le bassin d'emploi essonnien, ce qui la hisse très vite au premier rang des universités françaises en nombre d'étudiants apprentis de l'enseignement supérieur. Le marché d'Essonne

### Université d'Évry

Boulevard François-Mitterrand  
91025 Évry cedex - 01 69 47 70 00  
[www.univ-evry.fr/accueil.html](http://www.univ-evry.fr/accueil.html)

### LE GRETA ESSONNE

Des formations diplômantes (du CAP au BTS), certifiantes (titre professionnel) ou professionnalisantes (modules courts) sont dispensées dans différents domaines professionnels, en réponse à des besoins identifiés d'insertion professionnelle, de professionnalisation ou de reconversion. Le GRETA DE L'Essonne est certifié sur DATADOCK. Salariés, demandeurs d'emploi, indépendants, ce label vous garantit des prestations de formation de qualité répondant à 6 critères et 21 indicateurs fixés par la loi et reconnus par 41 financeurs au niveau national.

### Siège du GRETA en Essonne

Lycée Robert Doisneau - 89 avenue Serge-Dassault  
91100 Corbeil-Essonnes - 01 64 90 91 91  
[www.greta-essonne.fr](http://www.greta-essonne.fr)

### LE CENTRE D'INFORMATION ET D'ORIENTATION (CIO)

Le Centre d'Information et d'Orientation (C.I.O.) est un service du ministère de l'Éducation nationale public et gratuit. Il est ouvert à tous : jeunes (élèves, apprentis, étudiants, non scolaires), parents d'élèves, adultes en recherche de projet professionnel ou d'itinéraire de formation.

### Centre d'Information et d'Orientation

110 place de l'Agora  
91 000 Évry-Courcouronnes - 01 69 36 09 00  
[www.ac-versailles.fr/cid108799/c-evry.html](http://www.ac-versailles.fr/cid108799/c-evry.html)



108 \ Marianne d'Or  
109 \ Démarche  
Corbeil-Essonnoise  
de développement  
durable

# Développement durable

## MARIANNE D'OR

## Notre ville récompensée par la Marianne d'Or du développement durable

Suite à la présentation de son rapport développement durable 2018, notre ville s'est vue décerner la Marianne d'Or du développement durable par Alain Trampoglieri, secrétaire général du concours Marianne d'Or, lundi 17 décembre 2018 à l'Hôtel de ville.

Récompensant les acteurs engagés sur le territoire français avec des actions en faveur du développement durable, la Marianne d'Or a été remise à notre commune.

« C'est avec beaucoup d'émotion, et d'humilité, que je reçois aujourd'hui, au nom de la ville, cette Marianne d'Or pour le Développement Durable. » a indiqué Jean-Pierre Bechter lors de cette cérémonie. « Beaucoup d'émotion, car c'est une reconnaissance importante du travail accompli par les services municipaux qui n'ont pas ménagé leurs efforts et qui ont multiplié les initiatives et les réalisations. »

Alain Trampoglieri a complété ces dires en appuyant sur l'engagement des administrations et de leurs administrés : « Malgré les contraintes budgétaires et les légitimes exigences de nos concitoyens, les actions reconnues démontrent la bonne santé de la République décentralisée et leur engagement à servir leurs compatriotes avec efficacité et dévouement ».

La lutte contre le changement climatique, la préservation de la biodiversité, la cohésion sociale et la solidarité entre les territoires et les générations, la transition vers une économie sociale et solidaire, sont des objectifs fondamentaux afin de laisser aux générations

futures un environnement sain et tout simplement un monde possible, un monde viable et vivable.

Dans notre ville, le développement durable est une thématique transversale. Il se décline dans tous les volets municipaux : habitudes des services, communication, déplacements, espaces naturels, fleurissement, zéro phyto, économie solidaire... autant d'actions menées au quotidien par les agents de la ville pour préserver l'environnement des administrés. Une démarche de développement durable de notre ville qui se conjugue également avec la recherche permanente de la cohésion sociale et la solidarité entre les territoires et les générations.



Jean-Pierre Bechter, Maire de Corbeil-Essonnes et Alain Trampoglieri, Secrétaire général du concours Marianne d'Or.

## DÉMARCHE CORBEIL-ESSONNOISE DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

Lors du Sommet sur le développement durable de septembre 2015, les 195 États membres de l'Organisation des Nations Unies se sont engagés collectivement pour atteindre 17 objectifs mondiaux d'ici 2030. Au cœur de cet élan, Corbeil-Essonnes devient acteur du changement et s'engage en faveur d'une ville durable. Engagement récompensé avec la figuration de notre commune dans le palmarès 2018 des Marianne d'Or.



### LUTTE CONTRE LE CHANGEMENT CLIMATIQUE

Corbeil-Essonnes œuvre au quotidien, à l'application de ces objectifs de développement durable en impliquant l'ensemble des acteurs publics et privés, ainsi que les citoyens.

En matière de lutte contre le changement climatique, la ville est associée à de nombreuses actions comme le déploiement des transports en commun, l'amélioration des voies de circulation, la promotion du plan de mobilité Inter-entreprise pour inciter les Corbeil-Essonnois à se déplacer autrement et ainsi diminuer la production de gaz à effet de serre.

sécurisation et la réduction de l'utilisation des pesticides. Aujourd'hui la ville est inscrite au label « Zéro Phyto » grâce au déploiement de nouvelles techniques d'entretien de ses espaces verts plus écologiques.

La préservation de la biodiversité est le maintien et le développement de la faune et de la flore en milieu urbain. Cela constitue un réel défi pour notre ville. La commune compte 80 hectares de parcs et squares et est sensible à la valorisation des espaces naturels sensibles tel que le Cirque de l'Essonne qui bénéficie d'un projet écologique de parc régional.



### COHÉSION SOCIALE ET SOLIDARITÉ ENTRE LES TERRITOIRES ET LES GÉNÉRATIONS

Une ville durable est aussi une ville plus solidaire. Dans cette démarche Corbeil-Essonnes œuvre à l'accessibilité et la qualité de vie de tous : des plus jeunes aux plus âgés.

Pour réduire les inégalités, la ville s'engage dans des solutions pour un meilleur accès aux soins, se mobilise pour l'accessibilité des personnes en situation de handicap, accompagne les seniors au quotidien ainsi que les plus jeunes grâce à de nombreux dispositifs de soutien et d'actions de partage.



### PRÉSERVATION DE LA BIODIVERSITÉ, PROTECTION DES MILIEUX ET DES RESSOURCES

La Biodiversité est au cœur du débat, sa préservation est un sujet plus que jamais d'actualité et la commune s'investit pour une meilleure gestion des ressources naturelles.

Depuis 2012, Corbeil-Essonnes s'engage dans le programme Phyt'Essonne qui consiste en la



**LA TRANSITION VERS UNE ÉCONOMIE CIRCULAIRE**

Au-delà du défi climatique et de la préservation des ressources, la ville a pour ambition d'inclure tous les habitants en valorisant la diversité des initiatives citoyennes.

C'est pourquoi elle appelle à construire ensemble des actions qui améliorent notre cadre de vie et notre environnement. Le succès des différents événements portés par les associations Corbeil-Essonnoises telles que La Fabrique à neuf ou la MJC Fernand-Léger qui organise chaque année le Village Nanoub, témoignent de l'engagement des acteurs locaux en matière de développement durable et affirment la volonté d'apporter des solutions à la portée de tous.



**ÉPANOUISSEMENT DE TOUS LES ÊTRES HUMAINS**

L'objectif poursuivi par la ville est également de permettre à tous ses habitants de s'épanouir.

Ainsi, un accompagnement des générations futures et la construction d'un environnement propice à l'épanouissement et au développement de la citoyenneté est mis en œuvre. Cela passe par une éducation de qualité dispensée aux élèves, au subventionnement conséquent des associations de la ville et à la concertation régulière des administrés.

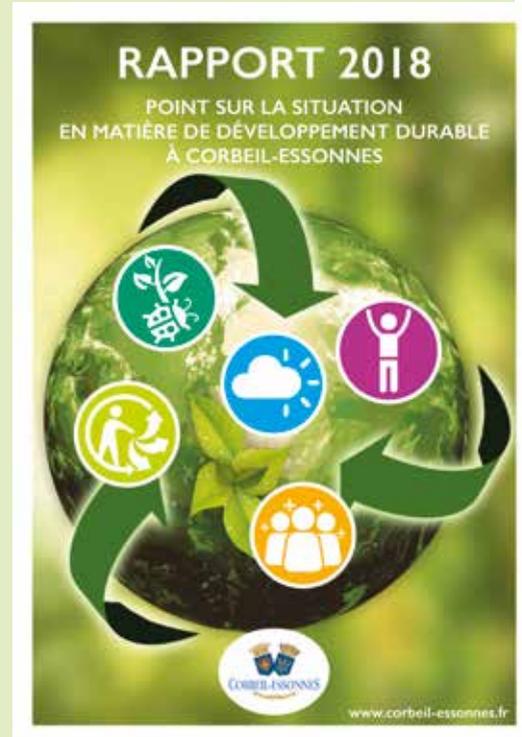


**Les rapports annuels du développement durable**

Depuis que la ville a atteint les 50 000 habitants, la commune de Corbeil-Essonnes présente chaque année un document sur sa situation en matière de développement durable. Issu d'un travail transversal, il met en lumière l'ensemble des actions menées sur le territoire de Corbeil-Essonnes et au sein de l'administration. Le développement durable est l'affaire de tous. L'efficacité économique, l'équité sociale et la préservation de l'environnement en sont des facteurs importants. Son objectif ? Répondre aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures à répondre aux leurs.

Nous sommes tous engagés et portons la responsabilité de laisser aux générations futures un environnement sain dans lequel elles pourront disposer de nourriture, d'eau, de paysages et de biodiversité dont nous profitons nous-mêmes aujourd'hui. De ce fait, Corbeil-Essonnes structure ses actions dans le cadre du développement durable selon les cinq finalités du développement durable:

- Lutte contre le changement climatique
- Préservation de la biodiversité, la protection des milieux et des ressources
- Cohésion sociale et solidarité entre les territoires et les générations



- Épanouissement de tous les êtres humains
- Transition vers une économie circulaire

Ce rapport annuel a également permis à Corbeil-Essonnes de figurer au palmarès 2018 des Marianne d'Or du Développement Durable, promotion spéciale du concours Marianne d'Or de la République. Une distinction qui salue les bonnes pratiques en matière de développement durable. Loin de se contenter de ce premier succès, la commune de Corbeil-Essonnes poursuit son engagement pour la durabilité du territoire.



- 114 \ Culture
- 118 \ Sport
- 123 \ Vie associative
- 124 \ Parcs et jardins

Sortir



## CULTURE

La ville invite à la pratique d'activités culturelles grâce à ses nombreux équipements réhabilités et ouverts à tous.

## Les archives communales

Les archives communales sont la mémoire de notre ville, enrichies d'année en année, elles garantissent la gestion et le bon fonctionnement des services municipaux. Les archives communales rassemblent les archives anciennes à partir de 1143, états civils, recensements de population, délibérations du conseil municipal, dossiers d'urbanisme, fonds iconographiques, presse locale, Publics ou privés, ces fonds contribuent à l'enrichissement de notre histoire locale.

### Hôtel de ville

Service des Archives  
2 place Galignani  
01 60 89 77 81

## Le cinéma Arcel

Le cinéma Arcel, classé Art et essai, vous accueille dans l'une de ses trois salles climatisées et rénovées en 2013. Avec une programmation soignée, vous pourrez profiter d'une sortie en famille ou entre amis.

### Cinéma Arcel

15 place Léon-Cassé  
01 60 88 06 44

## L'arob@se

L'espace Municipal Multimédia situé à l'espace Carnot vous propose des initiations et des ateliers de perfectionnement aux outils informatiques. Ouvert à tous, il a pour vocation de faire découvrir à chacun, débutant ou initié, le monde de l'informatique, de l'Internet et du multimédia.

### L'Arob@se

75 avenue Carnot  
01 60 89 71 11



## Le conservatoire Claude-Debussy

Depuis 1990, le conservatoire Claude-Debussy est situé dans les locaux de l'ancienne mairie d'Essonnes totalement rénovée. Le bâtiment abrite désormais une quinzaine de salles, ainsi que des bureaux, qui permettent d'accueillir l'enseignement d'une trentaine de disciplines à l'exception des classes de danse.

### Conservatoire municipal

Place d'Essonnes - 01 64 96 78 49

## La Commanderie Saint-Jean

Située en bordure de la rue Widmer sur un terrain arboré, la Commanderie Saint-Jean est le vestige d'un vaste prieuré édifié par la reine Ingeburge de Danemark. Après avoir connu des fortunes diverses, l'édifice qui appartient à la ville accueille désormais des expositions.

### La Commanderie Saint-Jean

24 rue Widmer  
01 60 89 37 86

## La Galerie d'art municipale

Située sous le théâtre de Corbeil-Essonnes, la Galerie d'art est gérée par le service Arts et Expositions de la ville. Elle accueille chaque année de nombreuses expositions d'artistes d'exception et pour la majorité issue de la région.

### Galerie d'Art

16 allées Aristide-Briand - 01 60 89 88 92





### Médiathèque Chantemerle

84 rue Féray  
01 60 88 03 12

### Médiathèque de Montconseil

76 boulevard Henri-Dunant  
01 60 88 04 23

## Le réseau des médiathèques

Situées en plein centre-ville et dans le quartier de Montconseil, les médiathèques sont des lieux de culture privilégiés dédiés à la lecture et à l'information, à la musique et au cinéma, aux nouvelles technologies et aux loisirs pour les familles. Dans une atmosphère de détente, installez-vous confortablement et profitez d'un moment de lecture, participez aux animations culturelles ou flânez simplement parmi les rayonnages de livres, CD et DVD.

## La MJC centre social Fernand-Léger

La MJC Fernand-Léger est une association d'éducation dédiée aux habitants de la commune. Lieu d'échanges et de rencontre, elle favorise les initiatives des Corbeil-Essonnois, notamment les jeunes, et développe des pratiques culturelles, artistiques et citoyennes.

### MJC Maison des Jeunes et de la Culture Fernand-Léger

45 allées Aristide-Briand  
Tél. : 01 64 96 27 69



## Le Théâtre de Corbeil-Essonnes

Lieu culturel incontournable, le Théâtre de Corbeil-Essonnes compte près de 600 places réparties dans deux salles. Avec une programmation digne des scènes parisiennes, ce pôle culturel essentiel à la commune offre un divertissement et une découverte artistique à portée de tous.

### Théâtre de Corbeil-Essonnes

20/22 rue Félicien Rops - Tél. : 0810 400 478  
Secrétariat : 01 69 22 56 19

## La ludothèque

La Ludothèque, située au cœur du centre-ville, invite les joueurs de tous âges à explorer les nombreux jeux savamment rangés sur les étagères. Cet espace de jeu et de rencontres conviviales vous attend pour venir jouer sur place, en famille et entre amis. Elle propose également un service de prêt afin de prolonger ces temps ludiques à la maison.

La Ludothèque - 6 rue Widmer - 01 64 96 24 12

## La galerie du Centre municipal de santé

Pour faciliter l'accès à la culture au plus grand nombre, le Centre municipal de santé accueille des expositions originales qui varient tous les 2 mois suivant une programmation annuelle.

### Le Centre municipal de santé

18 rue du Général Leclerc  
01 60 89 74 33



RETROUVEZ  
TOUTE LA  
PROGRAMMATION  
CULTURELLE  
SUR LE  
PROGRAMME!

## SPORT

La commune met à disposition un vaste parc d'équipements sportifs aux habitants, aux associations et aux établissements scolaires pour permettre la découverte et la pratique de plus de 50 disciplines sportives. Gymnases, stades, courts de tennis, pistes d'athlétisme, parcours de canoë-kayak : des équipements diversifiés et entretenus pour faciliter la pratique de sports collectifs ou individuels.

## Les gymnases

### Palais des sports

90, rue Féray  
01 60 89 79 79  
Annexe Paul-Doumer  
9, rue Paul-Doumer

### Gymnase de Montconseil

74 boulevard Henri-Dunant  
01 60 89 18 61

### Gymnase Louise-Michel

21 chemin des Mozards  
01 64 96 04 64

### Gymnase de la Nacelle

6 rue de la Nacelle  
01 64 96 55 69

### Gymnase des Bas-Tarterêts

3 rue Gustave-Courbet  
01 60 89 18 94

### Gymnase des Hauts-Tarterêts

9, avenue du Général-de-Gaulle  
01 64 96 54 98

### Gymnase Maurice-Broguet

Avenue Paul-Maintenant  
01 64 96 74 49



## Les stades



### Stade Louis-Mercier

Place Jean-Moulin  
01 60 88 36 18

### Stade Roger

Rue du Bas-Coudray  
01 60 88 36 18

### Complexe sportif de la Nacelle

Rue de la Nacelle  
01 64 96 55 69

### Stade des Tarterêts

Avenue Léon-Blum

## Les city stades

### City stade Strathkelvin

2813 m<sup>2</sup> - Rue de Strathkelvin

### City stade Pablo-Picasso

1821 m<sup>2</sup> - Rue Pablo-Picasso

### City stade Gustave-Courbet

248 m<sup>2</sup> - Rue Gustave-Courbet

### City stade Aimé-Césaire

468 m<sup>2</sup> - Avenue Léon-Blum

### City stade Jean-Macé

700 m<sup>2</sup> - Rue Gustave-Courbet

### City stade

600 m<sup>2</sup> - Avenue Président Allende

### City stade du gymnase

2 000 m<sup>2</sup> - Rue de la Nacelle

### City stade de la Nacelle

800 m<sup>2</sup> - Rue Bernardin de St-Pierre

**City stade Jacques-Bourgoin**1 600 m<sup>2</sup> - Quai Bourgoin**City stade Stanislas-Darblay**448 m<sup>2</sup> - Rue de Soisy**City stade du gymnase de Montconseil**280 m<sup>2</sup> - Boulevard Henri-Dunant**City stade de la Chapelle**253 m<sup>2</sup> - Avenue René-Pierre**City stade Léon-Rault**225 m<sup>2</sup> - Rue Léon-Rault**City stade Théodore-Steeg**944 m<sup>2</sup> - Rue Paul-Bert**City stade Pressoir-Prompt**2 160 m<sup>2</sup> - Rue Louis-Baudouin**City stade Centre-ville**390 m<sup>2</sup> - Boulevard Georges-Michel**City stade Ermitage**

Rue Georges-Goudin

## Terrains de pétanque et de boules Lyonnaises

**Stade Roger**

Rue du Bas-Coudray - Terrain de boules lyonnaises

**Allées de l'Essonne**

Boulevard Jules-Vallès

2 577 m<sup>2</sup> - Terrain de pétanque - Abri de boulistes**La Nacelle**

Rue Bernardin de Saint-Pierre

120 m<sup>2</sup> - Terrain de pétanque**Square Moulin-Galant**

Place de Moulin-Galant

80 m<sup>2</sup> - Terrain de pétanque**Rue Georges Le-Dû**761 m<sup>2</sup> - Terrain de pétanque**Terrains Chapelle de Montconseil**

Rue Louis-Drevet

570 m<sup>2</sup> - 1 mini-terrain de football, 1 petit terrain de pétanque**Terrain Darblay**

Rue de Soisy

532 m<sup>2</sup> - Plateau simple sports collectifs**Stade Mercier**

Place Jean-Moulin - Terrain de pétanque

## Bases nautiques

**Stade Nautique Gabriel Menut**

49, rue du Bas-Coudray

**Base de canoë-kayak**

94, rue d'Angoulême

**Base d'aviron**

71, quai Maurice-Riquiez

**Base de voile**

110, quai Bourgoin

**Ponton de motonautisme**

Chemin des Bas-Vignons



## Le service de la jeunesse et des sports

**Service municipal de la Jeunesse et des Sports**

Palais des sports

90 rue Féray

01 60 89 79 79

servicedessports@mairie-corbeil-essonne.fr

Ouvert du lundi au vendredi

De 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 17 h\*.

**ÉCOLE MUNICIPALE DES SPORTS (EMS)**

L'EMS est une école des sports encadrée par des éducateurs sportifs diplômés. Véritable passerelle entre le milieu scolaire et le club sportif, elle permet d'éveiller les plus jeunes enfants âgés de 4 à 5 ans à différentes activités physiques tout en favorisant le développement de la motricité. La découverte et l'initiation aux différentes disciplines sportives, réservées aux enfants de 6 à 7 ans, ainsi qu'à ceux âgés de 8 à 10 ans les aideront à s'orienter vers une pratique en club.

**COMMENT S'INSCRIRE ?****1 - Calculer votre quotient familial.**

Où s'adresser ?

Au centre administratif de la commune ou à votre mairie de quartier.

Retrouver les modalités en page 59 du guide ou se rendre sur le site Internet de la ville [www.corbeil-essonne.fr](http://www.corbeil-essonne.fr), rubrique « formalités administratives ».**2 - Procéder à l'inscription**

Où s'adresser ?

Au service municipal de la Jeunesse et des Sports

**PIÈCES À FOURNIR**

Le dossier d'inscription dûment complété est à retirer au Palais des sports ou à télécharger sur le site internet de la ville [www.corbeil-essonne.fr](http://www.corbeil-essonne.fr) avec un certificat médical.

## PENDANT LES VACANCES SCOLAIRES

Pendant les vacances scolaires, la municipalité propose des stages sportifs pour les enfants et les adolescents âgés de 4 à 14 ans. Sport de plein air, sports individuels et collectifs, sports de raquettes, sports nautiques et aquatiques, sorties sportives, parcours dans les arbres... On ne s'ennuie jamais à Corbeil-Essonne!

## Les associations sportives

La ville compte près d'une quarantaine d'associations sportives sur son territoire, avec 52 disciplines sportives proposées.

**A** ASCE Athlétisme  
ASCE Aviron  
Association Athlétique Club de Corbeil (A.C.C.)  
Association Aikiryu Seine-Essonnes

**B** ASCE Basket-ball  
ASCE Billard  
ASCE Boules Lyonnaises  
ASCE Boxe anglaise  
ASCE Boxe française

**C** ASCE Canoë-kayak  
ASCE Cyclisme  
Association Capoeira Senzala  
GPS CE Aquatique

**E** ASCE  
Escrime

**G** ASCE Gym/Danse/GR  
ASCE Gymnastique volontaire  
Association Gym douce

**H** ASCE Handball  
ASCE Handisport

**J** ASCE Judo  
et ju-jitsu

**K** ASCE Kung fu/Viet vo dao  
Association Karaté Body Club  
International (KBCI)  
Association Karaté Club

**M** ASCE Motonautisme/Ski nautique  
Association Mya Futsal Essonne  
Association Mieux Être

**N** ASCE Natation et Water-polo

**O** Association des Originaires du Portugal  
(A.O.P.)

**P** ASCE Pétanque et jeu provençal  
ASCE Plongée

**R** ASCE RCM à XV  
Rugby à 13 Les Spartiates

**S** Association Seine-Essonnes basket-ball  
Shindai-Do 91  
Saint-Spire de Corbeil

**T** ASCE Taekwondo  
ASCE Tennis  
ASCE Tennis de table  
ASCE Triathlon  
Association Tremplin Foot

**V** ASCE Voile « ESPAR »



Pour retrouver le détail des activités et obtenir les coordonnées des associations sportives, rendez-vous sur le site internet de la ville : [www.corbeil-essonne.fr](http://www.corbeil-essonne.fr) ou sur le guide des sports.

### LES ASSOCIATIONS

La commune possède près de 500 associations porteuses d'initiatives et de projets dans des domaines variés : sport, culture, éducation, entraide, citoyenneté. Le service de la Vie Associative est l'interlocuteur privilégié pour vous accompagner dans vos démarches et projets.

**Service de la Vie Associative**  
Centre administratif de la commune  
01 60 89 75 66

Retrouver l'annuaire des associations sur le site internet de la ville : [www.corbeil-essonne.fr](http://www.corbeil-essonne.fr)

## Le rendez-vous annuel

Chaque année, le service de la Vie Associative réunit, sur un même lieu, toutes les associations qui dynamisent notre commune. Plus de 140 associations culturelles, sportives, citoyennes et solidaires répondent présentes pour participer au Forum des associations chaque année.

Véritable rendez-vous incontournable du mois de septembre, le Forum des associations permet à chacun de trouver un loisir créatif, sportif, solidaire pour l'année à venir.



Forum des associations au Palais des Sports

Plus d'infos sur [www.corbeil-essonne.fr](http://www.corbeil-essonne.fr)



## PARCS ET JARDINS

Pour valoriser l'environnement et la qualité de vie de chaque quartier, des espaces verts ont été préservés et aménagés pour rendre la vie de tous les habitants plus agréable. Avec plus de 80 hectares de bois, parcs et squares entretenus et fleuris, la ville vous réserve de nombreux lieux d'exception pour vos promenades.

## Ville fleurie

Depuis 1996, la ville s'est engagée dans un programme d'embellissement et de fleurissement du territoire. Sa participation au concours National des Villes et Villages Fleuris confirme cette volonté.

Depuis son inscription, la municipalité a réussi à conserver ses deux Fleurs d'or grâce à sa volonté de fleurir la commune tout en respectant nos

espaces naturels. Soucieux de l'environnement, la municipalité supprime l'utilisation de produits chimiques pour l'entretien de ses espaces verts, favorise une gestion harmonieuse des ressources naturelles pour la préservation de biodiversité végétale et animale.



## Le concours des maisons et balcons fleuris

Ce concours est ouvert à celles et ceux qui désirent améliorer leur cadre de vie tout en embellissant la ville. Il permet de récompenser les initiatives des habitants pour embellir leur lieu de vie. Depuis 2017, le jury porte un intérêt

tout particulier aux habitants respectueux de l'environnement et met en valeur leurs démarches écologiques (récupération de l'eau de pluie, bonne association de plantes pour éviter les pesticides, utilisation d'engrais naturels...)

Les inscriptions se font par un formulaire à remplir et à retourner dans un délai de plusieurs semaines avant le début du concours. Retrouvez le formulaire sur le site internet de la ville : [www.corbeil-essonne.fr](http://www.corbeil-essonne.fr) rubrique « Évènements »

## LE CIRQUE DE L'ESSONNE :

D'une superficie de 120 hectares, le Cirque de l'Essonne est un véritable poumon vert qu'il est primordial de préserver. Situé sur les communes de Corbeil-Essonnes, Lisses et Villabé, le Cirque de l'Essonne, recensé comme espace naturel sensible, est en cours de réhabilitation. Corbeil-Essonnes, le département et l'agglomération réfléchissent et repensent l'usage de cet espace naturel sensible. C'est en effet un territoire important de 120 hectares. Outre une importante biodiversité (on dénombre 42 espèces d'oiseaux différentes et 10 espèces de mammifères, entre autres), c'est un espace agricole et de promenade que la ville souhaite mettre en valeur en le protégeant et préservant des actes malveillants et de la pollution urbaine.



Cirque de l'Essonne



Square du Bas-Coudray

## Les espaces verts de Corbeil-Essonnes

### CENTRE-VILLE

Le square d'Angoulême : 2 850 m<sup>2</sup>  
 Le parc Chantemerle : 23 000 m<sup>2</sup>  
 Le square Créty : 1 600 m<sup>2</sup>  
 Le square de Nagis : 700 m<sup>2</sup>

### CENTRE ESSONNES

Le square Dalimier : 17 000 m<sup>2</sup>

### QUARTIER RIVE-DROITE

Le parc Darblay : 68 000 m<sup>2</sup>  
 Le square Saint-Juvin : 8 500 m<sup>2</sup>  
 Le square du Barillet : 1 050 m<sup>2</sup>



Parc de Montconseil

### QUARTIER DU BAS COUDRAY

Le square du stade Roger : 4 550 m<sup>2</sup>  
 Le square Espar : 600 m<sup>2</sup>

### QUARTIER DES TARTERÊTS

Le parc Aimé-Césaire : 14 666 m<sup>2</sup>  
 Le parc Gauguin et ses abords : 23 000 m<sup>2</sup>  
 Le square G. Courbet : 6 400 m<sup>2</sup>  
 Le square Jean-Macé : 850 m<sup>2</sup>  
 Le square des Hauts-Tarterêts : 4 500 m<sup>2</sup>

### QUARTIER DE LA NACELLE

Le square Louis Hesselin : 1 270 m<sup>2</sup>

### QUARTIER DE MONTCONSEIL

Le square des Castors : 500 m<sup>2</sup>  
 Nouveau parc de Montconseil : 22 000 m<sup>2</sup>  
 Le parc du Belvédère : 4 ha

### QUARTIER DE L'ERMITAGE

Le square Balzac : 6 600 m<sup>2</sup>

### QUARTIER DE ROBINSON

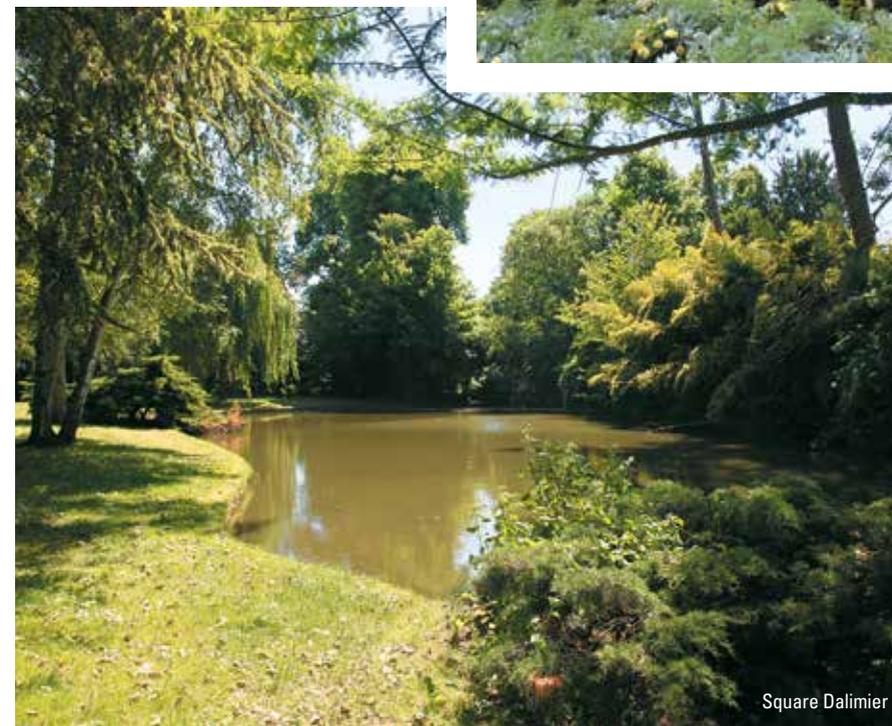
Le parc de Robinson : 80 000 m<sup>2</sup>

### QUARTIER DE LA PAPETERIE / MOULIN GALANT

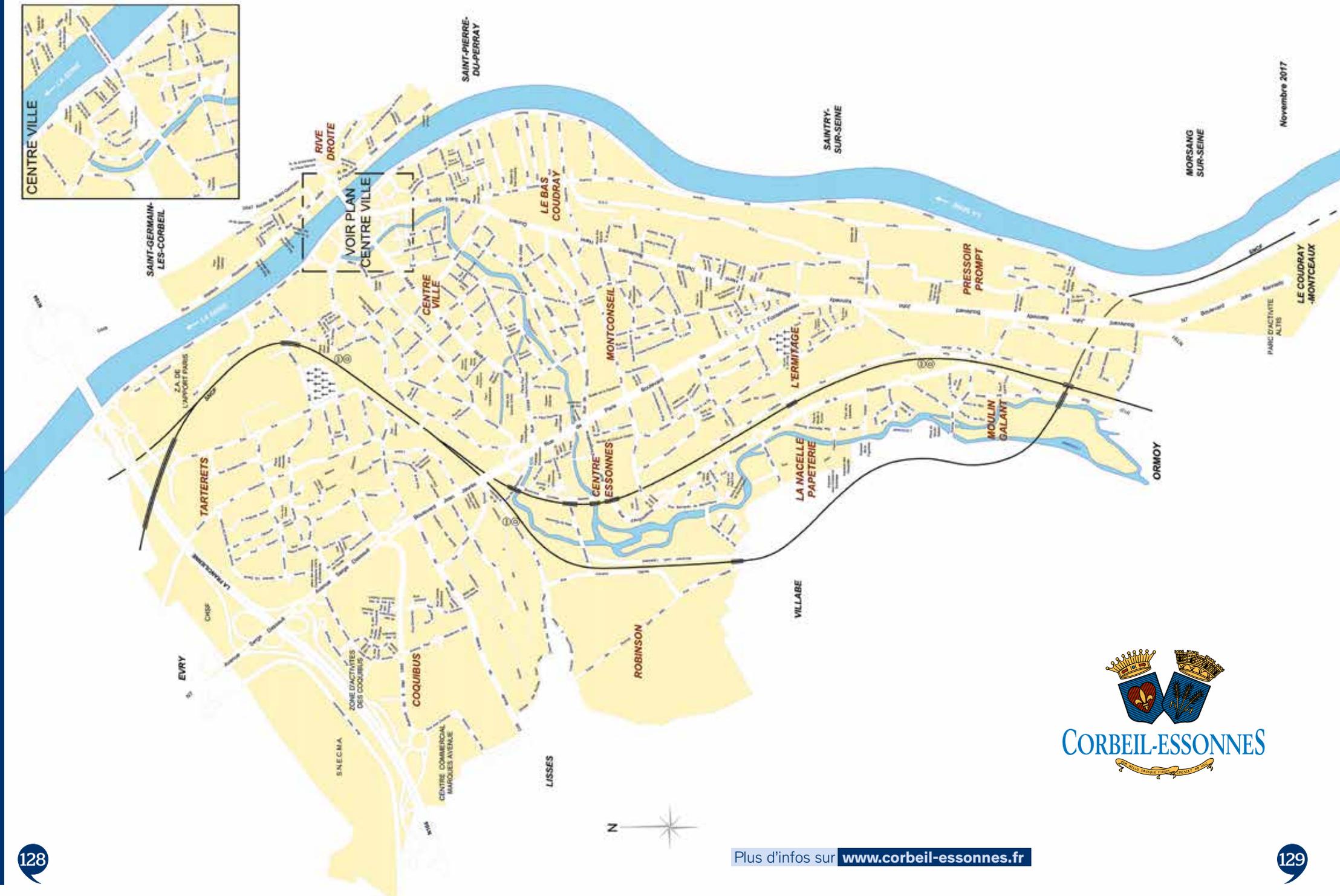
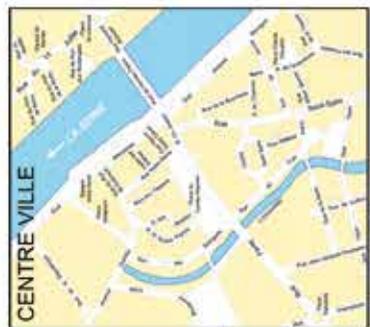
Le parc de la Papèterie : 14 000 m<sup>2</sup>  
 Le square du Moulin-Galant : 950 m<sup>2</sup>  
 Bassin rétention rue Jean-Pièstre : 3 800 m<sup>2</sup>  
 Le square Jean-Pièstre : 15 000 m<sup>2</sup>



Parc de Robinson



Square Dalimier

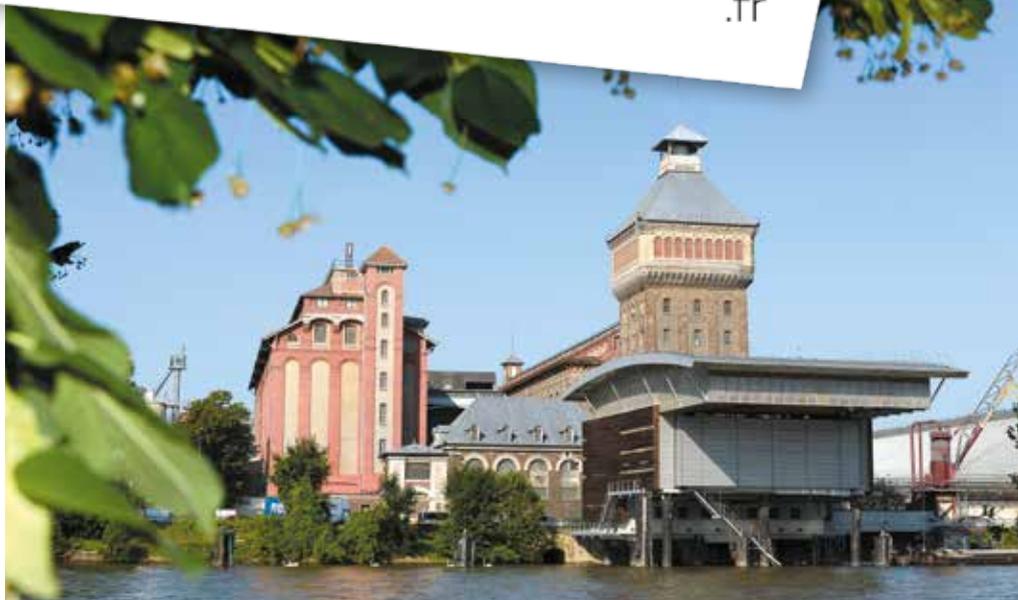


Novembre 2017





Ville de  
**Corbeil-Essonnes**  
.fr



Toute votre ville en 1 clic sur [www.corbeil-essonnes.fr](http://www.corbeil-essonnes.fr)

